

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc.. have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Le titre de l'en-tête provient du : titre de départ de la livraison. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

511-2-15

RELIGION.--PATRIE.

1414

L'ALBUM DES FAMILLES

REVUE MENSUELLE.

Litterature, Histoire, Voyages et Legendes.

*Comme les beaux anges de Milton, qui
puisaient la lumière dans des vases d'or,
les jeunes personnes viendront à notre
journal puiser ces enseignements et cette
éducation sérieuse qui font l'orgueil des
mères et l'honneur des familles.*

Vol. VII.

CINQUIEME ANNEE.



OTTAWA
BUREAUX DE "L'ALBUM DES FAMILLES."

1880

8675

ADMINISTRATION.

Cette REVUE paraît le premier de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, composée de matières variées et intéressantes, formant à la fin de l'année un superbe volume de 576 pages.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec la première livraison de l'année, celle du 1er janvier, et il est payable d'avance ou dans les trente jours qui suivent la demande ou la réception de la première livraison.

Le prix de l'abonnement est comme suit :

Pour le Canada et les Etats-Unis (franc de port) ..	\$2.00
Pour l'Europe.....	" " .. 3.00

On s'abonne directement à l'Administration par lettre adressée à M. le Directeur de l'ALBUM DES FAMILLES, P. O. Boîte 1,012, Ottawa.

On peut également s'abonner chez les Agents, tant en Canada qu'aux Etats-Unis, dont les noms se trouvent en tête de la Publication.


 Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées.

Table des Matières de ce Volume.

	PAGES.		PAGES
Bulletin Religieux.		Poesies. (Suite.)	
Entretiens sur le <i>Syllabus</i> , par Mgr. GAUME.....	49—97—145—193 et 241	La Mère.....	68
Le Saint Jour de Pâques, par Ernest VOLIGNY.....	186	Hommage et Souvenir, par Napoléon LEGENDRE.....	83
Mandement de Mgr. l'Archevêque de Québec touchant l'observation des Dimanches et Fêtes.....	275	Harmonie, par le Dr. Hubert LARUE... ..	83
Sermon de Mgr. Antoine RACINE, évêque de Sherbrooke, à la Célébration Nationale de Québec, le 24 juin 1880.....	338	A une jeune fille, par Victor HUGO.....	89
Les Jésuites chassés de la France.—Protestation solennelle des citoyens de Montréal.....	425	L'Hirondelle du prisonnier, par Hector de St. MAUR.....	109
Union Universelle pour le tribut quotidien du Souverain Pontife.—Appel au monde catholique.....	426	Le Fantôme du Lac, par F. M. DEROME	126
La Création, par A. L. DESAULNIERS....	457	Epitaphe de Scaron.....	131
La Toussaint, par T. D * *	481	Visite au Chemin des Amoureux, par J. A. BÉLANGER.....	131
Morale et Philosophie.		Le Pardon des Injures, par PANARD....	160
Le souffle de la Littérature, par Albert de BROGLIE.....	27	A une Violette, par Constant DUBOIS..	178
Gethsémanie, par le Capitaine NEMO... ..	414	Le Colon malheureux, par F. M. DEROME.....	182
Au coin du feu, par le Capitaine NEMO. .	416	Espoir et Courage, par E. EVANTUREL..	195
Dieu et le monde, par A. G * *	417	Histoire du Luxe, par HOFFMAN.....	203
Le Clocher paroissial, par E. de JACOB de la COTTIERE.....	418	Si tu savais !.....	208
Littérature.		Thomas le Pêcheur, par F. M. DEROME.	222
François le Balafre, par Chas. BUET...1—60	204—244—289—393—441—490 et 529	Mon Ange aussi s'en va! par Arthur Ph. ETHIER.....	227
L'Enfant Maudit, par Raoul de NAVARY (Suite).....	14—109 et 149	Les Cloches de Saint-Germain, par F. M. DEROME.....	301
L'Enfant Mystérieux, par le Dr V. Eug. DICK..54—100—161—196—248—313—390—433—497 et 535		Les plaintes du jeune poète, par VALMONT.....	332
Dans un Yacht, Nouvelle, par Edmond ROUSSEAU.....	208 et 260	Si j'étais Fleur, par Jean LOYSEAU.....	397
M. de Flananville (Esquisse de mœurs), par Paul de B * *	302	Un Sonnet, par L. H. FRÉCHETTE.....	415
Blonde et Brune, (Conte Breton), par Gabrielle d'ETHEMPES.....	454	Rien! par Régnier DESMARAIS.....	462
Rose et Henri, ou Terrible Leçon, par Blanche ANDRIEU.....	499	La vie des champs.—Cultivateurs, par J. LENOIR.....	469
Ernest et Artémise, Fantaisie, par A. N. C * *	539	Stances en l'honneur des Noces d'Or de Mgr. Déziel, par Nap. LEGENDRE. .	469
Grand Embarras, ou Recherche d'un Mari, par E. CHAVETTE.....	542	Cantate, par Napoléon LEGENDRE.....	470
Poesies.		L'Enfant malade par E. DUPRÉS... ..	482
A l'occasion de la mort de quatre enfants, par J. A. BÉLANGER.....	47	Promenade de Trois Morts, par Octave CRÉMAZIE.....	483
L'Enfant, par le Comte de SÉGUR	60	Recommandations à mon Fils, par A. L. DESAULNIERS, des Trois-Rivières..	513
		Saluez la Croix du Chemin.....	544
		Les dernières volontés de Louis Veillot	548
		Histoire.	
		Précis historique sur la fondation du Séminaire des Trois-Rivières, par A. L. DESAULNIERS.....	30
		Les Qualités des Canadiens, par L. A. PRUD'HOMME.....	69—126—174 et 217
		Simple coup-d'œil sur la Communauté des Sœurs de la Charité d'Ottawa, par Stanislas DRAPEAU.....	398
		Une page d'Histoire sur Manitoba, par Mgr. LAFLECHE, évêque des Trois-Rivières.....	430
		Sacrifices.—Scènes de la Révolution Française, par le général AMBERT..	466

TABLE DES MATIÈRES (Suite).

	PAGES.
Education.	
Le Rôle maternel dans l'éducation de l'enfance, par H. ROUX-FERRAND..	32
Les Frères de la Doctrine Chrétienne, par S. D.....	34
Palmes Académiques.....	36
Hommage au mérite.....	36
Encouragement.....	186
La Famille et l'Enfant, par la comtesse DROHOJOWSKA.....	419
De l'Egoïsme.....	513
Critique.	
Etude sur la Raison des autres, par Ernest VOLIGNY.....	87
Petits Conseils à la Jeunesse, par FÉLIX GRANGE..	88
Une objection commode, par l'abbé Jean GRANGE..	89
De l'importance que l'on attache aux Riens, par Napoléon LEGENDRE....	183
Les Livres, par Gust. SMITH.....	238
Sciences et Beaux-Arts.	
Grande Découverte de M. Edison.....	85
Léon XIII et les Beaux-Arts.....	287
Comme ça change!.....	288
Société d'Histoire Naturelle de Montréal	330
Musique.	
L'Oiseau Captif, (Mélodie).....	28
Le Jeune Captif.....	72
Pour un Nuage.....	120
Un Motif, pour l'Élévation.....	180
Réponds, petite Fleur! (Mélodie).....	220
Les Plaisirs du Flaneur! (Chansonnette)	266
Mon Cœur et ma Rose.....	380
Archeologie.	
Monument de Wolfe et Montcalm, à Québec.....	38
Hauteur de quelques Monuments remarquables.....	38
Notes sur la Basilique d'Ottawa.....	77
Les Ruines de Pompéi.....	178
Un Monument du Canada.....	179
Marbre funéraire de M. l'abbé Ed. CHABOT, dans la cathédrale des Trois-Rivières.....	223
Monument de l'hon. M. Bachand, à St. Hyacinthe.....	224
Chapelle de Saint-Adalbert.....	318
Marbre élevé dans l'église de Sts. Adèle à la mémoire de l'hon. A. N. MORIN	406
Monument du R. P. Masse, Jésus, à SILLERY.....	406
Marbre commémoratif de la naissance du Licut.-Col. de Salaberry, à Beauport.....	407
Monument de Jacques Cartier, à Montréal.....	407
Monument de Jeanne d'Arc, à Domrémy, France.....	407
Simple Question à propos du Monument de Champlain, à Québec.....	408
La Maison du Centenaire, à Pompéi....	474
La Bastille.....	475
Monuments de Bethléem souterraine.....	519

	PAGES.
Biographies.	
J. P. Rhéaume, de Québec, par Léon BOSSUE dit LYONNAIS.....	79
Joseph Norbert Duquet, de Québec, par S. D.....	80
Un Journaliste oublié, par F. M. DE-ROME.....	132
N. C. Faucher de Saint-Maurice, par X.	136
Le Dr. E. B. O'Callaghan, de New-York.....	333 et 410
Rév. Sœur Thibodeau, de la Communauté des Sœurs de la Charité d'Ottawa.....	401
M. l'Abbé J. F. X. Baillargé, du Séminaire de Québec.....	521
Simple Coup-d'œil sur Colbert, ministre de Louis XIV.....	548
M. Pierre Boucher, ancien gouverneur des Trois-Rivières, par le Dr. J. C. TACHÉ.....	507
Bibliographie.	
Annuaire de Ville-Marie, par L. A. HUGUET-JATOURL.....	39
Bernadette Soubirous, par l'abbé H. R.	39
Chronique des Trois-Rivières, par Benj. SULTE.....	84
Annuaire de l'Institut-Canadien de Québec.....	84
Jacques Cartier ou le Canada Vengé, par J. L. ARCHAMBAULT.....	84
Vick's Floral Guide.—Catalogue de plantes et fleurs.....	84
La Santé pour Tous, par le Dr. S. LACHAPELLE.....	84
Notice sur l'Eglise de N.-D. de Montréal.....	139 et 183
Notre-Dame de Lourdes, par l'abbé LAURENT.....	139
Les Paillettes d'Or.....	182
Les Dances et les Bals, par M. le Curé de N.-D. de Québec.....	182
Règlement de la Milice du Canada....	183
Nos Chambres Hautes, par l'hon. F. X. A. TRUDEL.....	222
L'Instruction Obligatoire, par le R. P. PAQUIN.....	222
Le Tombeau de Champlain, etc., par le Dr. N. E. DIONNE.....	222
Un mauvais livre.....	278
Souvenir du Jubilé sacerdotal de Mgr. C. F. Cazeau.....	319
La Question du Tombeau de Champlain, par Stanislas DRAPEAU.....	319
Le Tonologue Boucher.....	320
Un compliment au Canada—Le Recensement de 1871.....	402
Le Livre des Mères, par le Dr. Elzéar PAQUIN.....	402
Petit Vocabulaire, par l'abbé N. CARON, des Trois-Rivières.....	402 et 476
Le Drame de la Passion, par CARA LIMPIA.....	402
Étymologies de quelques noms canadiens, par le R. P. ARNAUD, O.M.I.	403

TABLE DES MATIÈRES (Suite.)

	PAGES.
Bibliographie. (Suite.)	
Le Livre de Famille, par M. Chas. de RIBBE.....	476
Vertus et Défauts des jeunes filles, par le R. P. CHAMPEAU.....	477
Le Guide de la jeune fille.....	477
Le Saguenay et la vallée du Lac Saint-Jean, par Arthur BUIES.....	520
Le Saguenay, par M. B. de la BRUYÈRE.....	520
La Vraie Foi de nos Ancêtres, par le R. P. Carlo PICCIRILLO.....	520
Almanach des Familles.....	520
Almanach Agricole, Commercial et Historique.....	520
Le Journal de Marguerite, par Mlle. V. MONNIOT.....	549
Marguerite à 20 ans, par Mlle. V. MONNIOT.....	549
Madame Rosély, par Mlle. V. MONNIOT.....	549
Raphaëla de Mérens, par Mlle. V. MONNIOT.....	549
Histoire des dernières années de la Domination Française, en Canada, par M. Francis PARKMAN.....	549
Les Prophètes du Passé, par J. B. d'AUREVILLY.....	549
Monographies.	
L'Afghanistan, par J. CARLUS.....	463
De Drapeau de Carillon et la Mère-Patrie, par Jules CLARETIE.....	468
Le Livre de Famille ou Livre de Raison.....	505
M. Pierre Boucher, ancien gouverneur des Trois-Rivières:—Raisons qui le décide à établir sa seigneurie de Boucherville.....	508
Ses Adieux et deux volontés.....	509
Réflexions sur deux Caractères de Femmes, par X * *.....	545
M. Louis Veillot.....	547
Collaboration.	
Bulletin des Intérêts Catholiques, par CARA LIMPIA... 188—235—283—325 408—478 et 521	
Principaux Groupes des Canadiens-Français aux États-Unis, par S. D. 514 et 562	
Reproductions.	
Discours sur la Nationalité Canadienne-Française et la Religion Catholique, par l'hon. Juge ROUTIER... 553	
La Fête Nationale de Québec, par M. Lucien BRUN, de Paris.....	559
Variétés.	
Les Souhaits du nouvel An.....	39
Les Romains honnêtes.....	41
Les ravages du Luxe, par Claire de CHANDENEUX.....	42
L'Ivrognerie.....	44
Fête au Couvent de la Congrégation Notre-Dame d'Ottawa.....	45
Noces d'Or de Mgr. Cazeau, par Nap. LEGENDRE.....	82

	PAGES.
Variétés. (Suite.)	
Réflexions sur le Luxe, par Alfred Bois-CLAIR.....	91 et 140
Le Tarif de l'Esprit.....	91
Bilan des Faillites en 1879.....	92
Sur le goût des fleurs, par B. R.....	93
Terrible résultat de la lecture des mauvais livres.....	141
Il faut rendre à César ce qui est à César	142
Société St. Vincent de Paul de Montréal, par Ernest VOLIGNY.....	143
Le Centenaire de St. Hyacinthe.....	187
Couronnes d'Or et de Bluets, (Légende), par Gabrielle d'ETHAMPES.....	227
La Chaumière, par TURQUETY.....	231
Eugénie.—La folle du Mont-Rouville, par C.....	232
La parole d'une Mère.—Souvenir de Crimée, par X.....	233
Médaille commémorative du 24 juin 1880.....	240
Aperçu du Programme de la Fête Nationale, à Québec.....	279
Projet de Publication d'un Album de la Fête Nationale.....	282
Congrès des Sociétés de Bienfaisance....	288
Un écho des rivages du Saint-Laurent—Rimouski.....	320
Le Lac Maskinongé, par C. A. N. L... 323	
Le Clergé et la Colonisation.....	330
Société de colonisation du diocèse de Montréal.....	330
Le Crédit foncier—Projet de Société....	331
Mgr. J. D. Déziel.....	331
M. Louis-Honoré Fréchette, lauréat... 332	
Grande Célébration de la Fête Nationale des Canadiens-Français du Canada et des États-Unis, à Québec, le 24 juin 1880.....	337
Noces d'Or de M. l'abbé J. Boucher, de Louiseville.....	382
Noces d'Or de la Rév. Sœur Thibodeau, du Monastère des Sœurs Grises, d'Ottawa.....	383
Prévoyance.....	406
Une réponse vraiment française.....	408
Une singulière Prophétie.....	413
Association de Bienfaisance en faveur de l'Evêché de Montréal.....	527
Noces d'Or de Mgr. J. D. DÉZIEL.....	428
Le Luxe de la toilette.....	462
La Nation Juive.....	465
Mandement de Mgr. l'Archevêque de Québec, sur la Colonisation.....	470
Deux Défricheurs, par J. A. CHAGNON. 473- Agriculture.....	473
Une curieuse Ephéméride.....	474
L'Air national anglais.....	479
Le régime des Trappistes.....	519
Nouvelle Encyclique de Léon XIII.....	526
Société St. Vincent de Paul de l'Amérique.....	526
Influence de la Famille, par le R. P. FÉLIX.....	550
Le Prêtre.....	550
Que font les Prêtres en Retraite.....	552

TABLE DES MATIÈRES (Suite.)

	PAGES.
Maximes et Pensées.	
La Québécoise.....	13
Diverses Pensées... 26—37—87—125—135 160—187—217—224—301—302—318 378—392—409—475—505—518—544	559 et 561
Prétentions.....	100
Le Prix du Temps, par FÉNÉLON.....	125
Le Génie, par LACÉPÈDE.....	131
Portrait de l'Homme.....	178
À Méditer.....	208 et 408
Point de sécurité sans la foi, par Mgr. DARBOY.....	219
Vous ne détruirez pas Dieu !.....	232
Mots et Anecdotes.....	336
L'Enfant.....	401
Pensées sur l'oisiveté.....	456
Pensées sur la Mort.....	490
Anecdote-Epigramme.....	565
Informations Spéciales.	
Avis Important.....	48
Troisième Prime annuelle... 48—192—334 et 379	
Aux Abonnés de l' <i>Album des Familles</i>	94
Avis particuliers..... 95—144—192 et 334	
Adhésions précieuses.....	96 et 567
Espoir et Reconnaissance.....	143
Nouveaux Agents.....	144 et 192
Décision judiciaire concernant les jour- naux.....	192
Encouragements.....	239 et 479
François le Balafre.....	240
Raoul de Navary.....	288
Une Réflexion.....	379
Changements Importants dans la publi- cation de l' <i>Album des Familles</i> , pour 1881.....	385—480—527 et 568
Quatrième Prime annuelle—Un Che- min de la Croix.....	386—528 et 567
Une Explication.....	431
Entendons-nous.....	431

	PAGES.
Informations Spéciales. (Suite.)	
Travaux littéraires.....	527
Aux Retardataires.....	528
À nos lecteurs.....	566
Avis aux Marchands.....	568
Recreations.	
JEUX-D'ESPRIT. — Charades, Enigmes, etc., etc.....	48—144—192
Memorial Necrologique.	
Colonel Isidore Hurteau, de Varennes..	46
Quatre enfants de M. IVANHOE TACHÉ, d'Ottawa.....	46
L'hon. M. Lemaire, de St. Benoit.....	47
Madame A. N. Charland, de St. Jean Dorchester.....	47
M. N. C. Faucher, de Québec.....	93
M. G. E. Jacques, de Ste. Flore.....	93
Madame O. F. Campeau, de Québec... ..	94
Frank Leslie, de New-York.....	94
M. Alex. M. Delisle, de Montréal, par F. M. DEROME.....	190
M. P. Moreau, de Longueuil.....	191
Mère St. François-Xavier et Mère Ste. Agnès, des Ursulines de Québec..	191
Sœur Marie Raphaël, de Fort Vancou- ver.....	191
Madame Paul Benoit, de Deschambault	224
Madame Chas. Darveau, de N. D. de Lévis.....	225
Eugène, enfant de M. Elzéar Brousseau, d'Ottawa.....	240
Madame Louis Raymond, d'Aurora....	288
Le Dr. O'Callaghan, de New-York....	333
Mad. Alph. Langlais, de Kamouraska..	333
Mad. J. B. Laflamme, de St. Damase..	333
Mad. R. Masson, de Terrebonne.....	384
M. F. M. Derome, de Rimouski. .384 et 432	
Rév. Messire J. Oscar Sauvé, d'Ottawa.	432
M. Alphonse Allard, de Québec.....	565
M. J. P. Garneau, de Québec.....	566

Table Alphabétique des Auteurs.

	PAGES.		PAGES.
AMBERT (Général)—Sacrifices.....	466	DRAPEAU (Stanislas)—Les Frères de la Doctrine Chrétienne....	34
ANDRIEU (Blanche)—Rose et Henri	499	— Biographie de M. J. N. Du- quet.....	80
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC (Mgr. l')—Mandement relatif à l'observance des dimanches et fêtes.....	275	— Communauté des Sœurs Grises, d'Ottawa.....	398
ARNAUD (R. P. Charles)—Etymolog- ies de quelques noms de lieux du Canada.....	403	— Principaux Groupes des Ca- nadiens-Français des États- Unis.....	514 et 562
B * * (Paul de)—M. de Flar. anville...	302	DROHOJOWSKA (Comtesse)—La Fa- mille et l'Enfant.....	419
BÉLANGER (J. A.)—Sur la mort de quatre enfants.....	47	DUBOIS (Constant)—A une Violette	178
— Visite au Chemin des Amoureux.....	131	DUPRÉS (E.)—L'Enfant malade....	482
BOISCLAIR (Alfred)—Réflexions sur le Luxe.....	91 et 140	ETHAMPES (Gabrielle d')—Couron- nes d'Or et de Bluets....	227
BROGLIE (Albert de)—Le souffle de la Littérature.....	27	— Blonde et Bruno.....	454
BUET (Charles)—François le Balafré.	1 60—204—244—289—393—441 490 et 529	ETHIER (Arthur Ph.)—Mon Ange aussi s'en va!.....	227
C * * (A. N.)—La Folle du Mont Rou- ville.....	232	EVANTUREL (Eudore)—Espoir et Courage.....	195
— Ernest et Artémise.....	539	FELIX (R. P.)—Influence de la Fa- mille.....	550
C * * (J. B.)—In memoriam.....	565	FELIX—Conseils à la jeunesse.....	88
CARLUS (J.)—L'Afghanistan.....	463	FERRAND (H. Roux)—Le rôle ma- ternel dans l'éducation de l'enfance.....	32
CARON (L'abbé N.)—Petit vocabulaire	402	FRECHETTE (L. H.) Réponse à un Sonnet.....	415
CHAGNON (J. A.)—Les Deux Défri- chours.....	473	G * * (A.)—Dieu et le Monde.....	417
CHAVETTE (E.)—Recherche d'un Mari.....	542	GAUME (Mgr.)—Entretiens sur le <i>Syllabus</i>	49—97—145—193 et 241.
CHAUDENEUX (Claire de)—Rava- ges du Luxe.....	42	GRANGE (Abbé Jean)—Objection commode.....	89
CLARETIE (Jules)—Le Drapeau de Carillon.....	468	HOFFMAN—Histoire du Luxe....	203
COTTIÈRE (E. de Jacob de la)—Le Clocher paroissial.....	418	HUGO (Victor)—A une jeune fille... 89	
CRÉMAZIE (Octave)—Promenade de Trois Morts.....	483	L * * (C. A. N.)—Le lac Maskinongé.	323
D * * (T.)—La Toussaint.....	481	LAFLECHE (Mgr.)—Une page d'his- toire sur Manitoba.....	430
DARBOY (Mgr.)—Point de sécurité sans la foi.....	219	LARUE (Dr. Hubert)—Harmonie!... 83	
DÉROME (F. M.)—Le Fantôme du Lac.....	126	LEBRUN (Lucien)—Une Fête Natio- nale à Québec.....	559
— Un journaliste oublié....	132	LEGENDRE (Napoléon)—Noces d'Or de Mgr. Cazeau.....	82
— Le Colon malheureux.....	182	— Hommage et Souvenir....	83
— Thomas le Pécheur.....	222	— De l'importance que l'on attache aux Riens.....	183
— Les Cloches de St.-Germain	301	— Noces d'Or de Mgr. Déziel.	469
DESAULNIERS (A. T.)—Précis his- torique sur la fondation du Séminaire de Trois-Rivières	30	— Cantate.....	470
— La Création.....	457	LENOIR (J.)—Cultivateurs.....	469
— A mon Fils.....	513	LIMPIA (Cara)—Bulletin des Intérêts Catholiques.....	188—235—283 325—408—478 et 521
DESMARAIS (Régnier)—Rien!.....	462	LOYSEAU (Jean)—Si j'étais Fleur... 397	
DICK (Dr. V. Eug.)—L'Enfant Mys- térieux.....	54—100—161—196 248—313—390—433—497—555.	LYONNAIS (Léon Bossue dit)—Bio- graphie de M. J. P. Rhéaume	79

TABLE DES AUTEURS (Suite).

	PAGES.
NAVARY (Raoul de)—L'Enfant Mas- dit.....	14—109 et 149
NEMO (Capitaine)—Gethsémani.....	414
— Au coin du Feu.....	416
PANARD—Le Pardon des Injures...	160
PRUD'HOMME (L. A.)—Qualités des Canadiens. 69—126—174 et	217
RACINE (Mgr. Ant.)—Sermon sur la Célébration de la Fête Na- tionale de Québec.....	338
ROUSSEAU (Edmond) — Dans un Yatch.....	208 et 260
ROUTHIER (L'hon. Juge)—La Natio- nalité Canadienne-Française et la Religion Catholique..	553
SAINTE-MUR (Hector de)—L'Hiron- nelle du Prisonnier.....	109
SÉGUR (Comte de)—L'Enfant.....	60
SMITH (Gustave)—Les Livres.....	258

	PAGES.
TACHÉ (Dr. J. C.)—Biographie de M. Pierre Boucher, ancien gou- verneur des Trois-Rivières.	507
TURQUETY—La Chaumière.....	231
VALMONT—Les Plaintes du jeune Poète.....	332
VEUILLOT (Louis) — Ses dernières Volontés.....	517
VOLIGNY (Ernest)—La Raison des autres.....	87
— Société St. Vincent de Paul de Montréal.....	143
— Le Saint Jour de Pâques..	186
X * *—Biographie de N. C. Faucher de Saint-Maurice.....	136
— Les Paroles d'une Mère... .	233
— Réflexions sur deux carac- tères de Femmes.....	545

Abonnement.

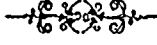
Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit

CANADA.....\$2.00
ETATS UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00

(Payable d'avance.)

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

FOYER DOMESTIQUE.

JOURNAL MENSUEL.

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, et la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, &c., &c., doit être adressé franc de port à Mr. F. A. CHADOT, Gérant du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

Littérature.

FRANÇOIS LE BALAFRÉ.

(1562-1563.)

PREMIÈRE PARTIE.

LES AVENTURES DE COQUELUCHON.

I

Ce qu'un honnête homme pouvait contempler en se promenant de trois à quatre heures de relevé, sur le Port au Foin, juxta la rivière de Seine.



Quand que trois heures sonnèrent au clocher de l'église paroissiale de Saint-Gervais, un personnage d'aspect singulier déboucha de la rue Geoffroy Lasnier, et, d'un pas rapide, descendit la berge escarpée qui conduisait au port au Foin de la bonne ville de Paris, lequel était situé sur la rive droite de la Seine, un peu en deça de l'enclos des Célestins, en face de l'île Notre-Dame.

Son apparition excita un mouvement de vive curiosité parmi les nombreux débardeurs, charretiers, mariniers, mendiants, polissons en bas âge, qui se pressaient en ce lieu, voire parmi les pêcheurs à la ligne qui, malgré le froid, le brouillard, la brume, demeuraient stoïquement immobiles, debout à la même place, depuis de longues heures, attendant avec patience que le poisson

mordit à l'hameçon. L'espérance est la vertu privilégiée de cette race, et, souvent déçue, elle n'est pas moins toujours vivace.

Les pêcheurs cependant, une minute, détournèrent leur regard de la ficelle attachée au bout de leur canne, pour le porter sur l'étranger qui, déjà depuis une semaine, se montrait chaque jour sur le port au Foin, et passait de longues heures à contempler l'eau, le ciel, les arbustes rabougris de l'île, daignant adresser avec bonne humeur quelques paroles gail des aux passants. On ne se lassait point de tourner autour de lui, de l'admirer, tout ainsi qu'une bête curieuse promené de foires en marchés.

C'est qu'en vérité, cet individu méritait l'attention, surtout à une époque où les gens de sa sorte ne pullulaient pas dans les rues de la grand'ville. La foule s'attroupait devant un simple naturel de Landivisiau ou d'Aubenas! Jugez de l'empressement, alors qu'il s'agissait d'un sarrazin, d'un morisque, d'un éthiopien!

Or, bien que Coqueluchon—On l'appelait ainsi à cause de sa coiffure, un capuce d'écarlate fané, garni de galons éraillés—ne vint ni d'Arabie, ni d'Égypte, ni même des pays espagnols dont l'on n'avait—par malheur!—pu chasser tous les Maures, on lui donnait volontiers l'une ou l'autre de ces qualifications, et voici pourquoi.

Coqueluchon était mulâtre : son teint offrait cette couleur safranée, aux reflets pareils à ceux du bronze florentin, s'obscurcissant autour des yeux, au front, aux tempes, au cou, marque distinctive des enfants nés du mélange de la race de Sem et de la race de Cham.

Le haut de son visage était d'une grande beauté : le front, noble, intelligent ; les yeux, d'un éclat incomparable : le regard, vif, brillant, spirituel ; les sourcils nettement tracés et bien arqués. Mais le nez épaté, la bouche largement fendue, aux grosses lèvres sensuelles, découvrant des dents pointues, le menton court, fuyant, donnaient à cette figure le type féroce, presque bestial du sauvage. Une forêt de cheveux, non pas crépus et ternes comme ceux des nègres, mais d'un beau noir lustré, plus fins que la soie, se boulaient sous le capuce d'écarlate.

La physionomie de ce jeune homme, — il n'avait pas plus de vingt ans — présentait un singulier mélange de hardiesse et de couardise, de ruse et de souplesse, de malice et d'ignorance. On y lisait une grande lassitude, et souvent de tristes pensers l'assombrissaient.

Le hurin de Callot, seul, pourrait donner une idée du costume de Coqueluchon.

Certes, le plus misérable gueux de la cour des Miracles n'était pas un amas plus sordide de loques sans forme ni couleurs. Haut de chausses dépenaillé, pourpoint crevassé, jauni, couvert de taches, de boue et de poussière ; manteau effiloqué se drapant sur le torse aussi noblement qu'une cape de velours à la milanaise ; souliers qui laissaient voir, à travers leurs trous, les ongles luisants des orteils.....

Coqueluchon se pavanait sous ces atours avec autant d'outrecuidance que si, ayant pillé la garde robe du feu roi François II, il eût endossé le plus charmant et le plus coquet de ses costumes de cour.

Cet étrange personnage se promena quelques instants au bord de l'eau, échangeant çà et là de menus propos avec les bateliers et les débardeurs, gens de haute familiarité et qui ne détestent point la devisette. Il s'arrêta auprès d'un groupe de Normands, qui déchargeaient un énorme chaland empli jusqu'aux bords de ces pommes vermeilles dont les Parisiens sont friands, malgré leur acidité.

Le soleil descendait à l'horizon, dorant de ses derniers rayons les cimes des tours de Notre-Dame, qui estompaient en noir leurs dentelures et leurs festons ajourés sur le ciel d'un rouge pâle.

Aux reflets cuivrés de l'astre automnal, les flots glauques de la Seine étincelaient, moirés d'argent et d'or ; les maisons s'y dessinaient en ombres profondes, nettement découpées. Le fleuve se couvrait de barques marchandes ; il bruissait faiblement, entourant d'un filet de blanche écume les pilotis mousus des maisons qui bordaient ses deux rives, et offraient à la vue un spectacle bien autrement pittoresque que nos quais alignés au cordeau, avec leurs candélabres grêles et leurs arbres rabougris.

On était aux premiers jours de novembre de l'année 1562. Il y avait juste trois ans et demi que le roi Henri II était mort, par accident ou par crime, de la main du seigneur de Montgomery, en un tournoi chevaleresque ; il y avait deux ans qu'un mal d'oreilles avait emporté son fils François II au tombeau, et que le petit roi Charles IX, encore mineur, régnait sous la tutelle de sa mère, madame la reine Catherine. Des guerres civiles effroyables désolaient ce plaisant pays de France, où le calvinisme faisait de rapides progrès, et de terribles ravages.

Les Français se divisaient en deux partis : catholiques et huguenots ; les premiers, fidèles serviteurs de la monarchie, sujets soumis et soldats dévoués ; les seconds, fanatiques rebelles, soulevés contre la loi et le roi, menés par des traitres ambitieux comme Condé et Coligny, adversaires déclarés de l'ordre public, et qui prétendaient imposer leurs volontés à l'immense majorité de la nation, sous le prétexte ridicule de proclamer la liberté de conscience.

Il ne faut pas croire que la haine du calvinisme et la guerre déclarée à ses partisans venaient d'en haut, et que la noblesse et le clergé les fomentaient ; c'est dans le peuple que l'hérésie comptait ses plus ardents ennemis ; le peuple repoussait les dangereuses nouveautés qui menaçaient de renverser l'ordre de choses existant, et ce fut encore le peuple, quelques années plus tard, qui, après avoir imposé à ses magistrats élus des lois de répression contre les protestants, prépara et exécuta le massacre du 24 août 1572.

Ainsi, de même que la Réforme ne fut qu'une révolution politique déguisée sous une idée religieuse — car les calvinistes voulaient constituer en

France une république modérée sur le gouvernement de la Hollande.—et Jean Calvin se fit le tyran politique de Genève au lieu d'en être l'apôtre,—de même les guerres de religion furent l'œuvre du peuple, qui défendait les armes à la main sa foi et ses foyers.

Le commencement de cette année 1562 avait été signalé par la fameuse affaire de Vassy.

Les huguenots levaient contre la royauté l'étendard de la révolte; ils vendaient la ville française, le Havre, à l'Angleterre, pour obtenir des secours de l'ennemi héréditaire de la France: fils rebelles et traîtres, ils livraient la mère patrie à l'invasion, appelaient l'étranger pour combattre leur roi, leurs frères.

Le duc de Guise, en ce moment le plus ferme champion de la monarchie, assiégeait Rouen où commandaient aux huguenots le prince de Condé et le régicide Montgommery, qui avait amené avec lui deux mille Anglais.

Coqueluchon paraissait ne s'inquiéter que fort peu des nouvelles désastreuses apportées de la Normandie par les derniers courriers.

Grâce à quelque joviale saillie, il avait obtenu de la générosité d'un bachelier deux ou trois pommes qu'il croquait à belles dents, tout en surveillant du coin de l'œil un nouveau personnage qui venait d'apparaître sur le port au Foin.

C'était, du moins en avait-il l'apparence, un de ces routiers comme on en rencontrait alors trop souvent sur les grands chemins; un de ces soldats d'aventure, aussi ardents au pillage que brave à la guerre, et qui, la campagne faite, ou désertant à leur gré quand ils sont las de discipline, traitent de Turc à More les infortunés voyageurs portant escarcelle rebondie à la ceinture.

Visage chaud et coloré, terriblement couturé de cicatrices, hérissé de sourcils buissonneux, de moustaches énormes, yeux gris de fer, au regard pétillant, tel était cet homme, coiffé d'une salade tant soit peu bossuée et sans plumet, vêtu d'une casaque de buffle qui témoignait de longs et rudes services, armé d'une rapière de bonne dimension, dont la pointe sonnait la ferraille sur le pavé.

On n'avait point coutume, en ce lieu, de voir semblables figures. Il y eut donc certaine surprise manifestée

par les gens du port, à la vue de ce matamore qui arpentaient le pavé du roi avec des allures arrogantes.

Coqueluchon le considéra d'abord d'un air sournois; puis il fit un ricochet sur l'eau, avec le quartier de pomme dans lequel il venait de mordre, ensuite de quoi, ayant fait ses réflexions, il se leva, mit ses mains dans ses poches, et s'avança au-devant du soudard, qu'il croisa à dix pas de là.

Ils se regardèrent en face, paisiblement.

Coqueluchon fit volte-face, au moment précis où le soudard se retournait tout d'une pièce; ils passèrent encore une fois l'un près de l'autre et échangèrent un sourire.

Ce manège fut renouvelé une fois encore, et chacun de son côté ayant apprécié que la connaissance était faite, le mulâtre porta la main à son capuce d'écarlate, et le routier, pivotant sur ses talons, mit la main au pommeau de sa durandal qu'il fit lentement basculer de bas en haut.

—Et donc! mon capitaine... commença Coqueluchon, d'une voix bien timbrée, sonore et douce.

—Hé! *capedebious*, moricaud! gronda l'étranger en frisant sa moustache.

Il avait l'accent gascon, mais trop prononcé pour qu'il fût vraiment un gascon de Gascogne.

—Vous prenez le frais? continua le mulâtre d'un ton familier.... Beau temps!... Il y a eu des pommes cette année!...

—Ceux de Rouen n'en mangent pas! reprit l'autre, oubliant de gasconner.

Mais il s'aperçut de son oubli, et poursuivit en exagérant davantage:

—On leur fait manger des biscaiens, *cadédis!*... Et des boulets de fer, *vayadioux!*... Et de bonnes balles de plomb.. Diable enlève la clique!...

—Ce que j'ai toujours admiré, dit Coqueluchon après un court moment de silence, savez-vous, capitaine? C'est la riche collection de jurons qui s'épanouit aux bords de la Garonne. Il y en a pour tous les goûts....

Le routier se redressa, comprimant à grand peine son envie de rire:

—Hé! *mordieux!* camarade, ceux qui ne sont pas contents....

—Iront moissonner les jurons des bords du Rhône...ou des bords de la Loire, acheva le pauvre hère en se drapant dans ses guenilles. M'est avis

qu'il vente dur, sir capitaine, et que l'on deviserait mieux les pieds sur les chenets.

—Oui, certes, mon *pihoun*... Mais je dinai de si merveilleux appétit ce matin, chez mon cousin Jonas, propre laquais de messire Guillaume de Macle, prévôt de Paris, que je n'ai plus faim, *corbaque* !...

—L'épée est lourde, à qui ne remplit pas son estomac de vin fin de Bourgogne, pour établir l'équilibre.

—Hélas ! j'ai vidé mon escarcelle à tapisser de broderies d'Arras la grande salle de mon manoir, où sont les portraits de messieurs mes ancêtres, dont le premier fut père de Charlemagne.

—Ouais ? riposta Coqueluchon, sans rire. Votre manoir ? Vos aïeux ?... J'ai bon crédit chez compère Luc Bouton, de qui le cabaret, à l'enseigne du *Puits-sans-Vin*—ô mirifique promesse—est non loin d'ici, en la rue du roi de Sicile... Venez-y !

—Merci, je n'ai pas soif, dit sèchement le capitaine.

—Pour le coup, ce cadet-ci n'est point de Gascogne ! murmura le jeune homme à part lui. Je gage, ajouta-t-il à voix haute, que vous avez de bons rendez-vous avec noble compagnie ?

Le capitaine haussa les épaules, mais ne sonna mot.

—Viron de bord, insista Coqueluchon ; quatre heures sonnent au beffroi de l'hôtel-de-ville, et bientôt il fera nuit.

En effet de légères vapeurs s'élevaient à la surface de l'eau, noyant de leur voile diaphane les rives de l'île Notre-Dame et de l'île aux Vaches, et s'élevaient peu à peu comme un nuage blanchâtre. Le ciel s'assombrissait, rayé çà et là d'une flèche dorée, et la lune apparaissait, déjà brillante, nageant dans l'azur.

Quelques bourgeois commençaient à allumer les lanternes suspendues au travers des rues ; les bruits de Paris allaient s'éteignant peu à peu.

Les bateliers rangeaient leurs barques, amarrées le long de la berge, et bientôt il ne resta sur le port au Foin qu'un petit nombre d'ouvriers, acharnés au travail.

Un feu vert brilla au loin, sur la rivièrre, à la hauteur de la place de Grève.

Le capitaine tressaillit ; dédaignant

tout-à-coup l'accent gascon, il dit à Coqueluchon, sans autre préambule.

—Ça ! mon garçon, déloge vite, si tu ne veux pas d'accrocs à ta peau noire. Hardi ! qu'on déguerpisse... J'ai souci d'être seul à cette heure, et ma besogne ne veut pas de témoin... Marche !

Coqueluchon ne s'émut nullement. Il fit un beau salut, sourit, et dit enfin, d'un ton placide :

—Tout doux, s'il vous plaît ! Pensez-vous que je ne vous aie pas reconnu, monsieur de Rostaing ?

L'inconnu mit la main au pommeau de son épée.

—Hein ! Sainte barbe du pape ! s'écria-t-il, tu en sais trop pour un drôle de ton âge, et tu ne vivras pas vieux !..

—Tout doux, vous dis-je ! c'est mon métier de savoir le nom de tout le monde. Et d'ailleurs, se hâta d'ajouter le mulâtre, à un mouvement que fit M. de Rostaing, et d'ailleurs je peux vous rendre un bon office... Je suis Americ Nord'hù, le protégé, le pauvre ami de messire Enguerrand l'Hermitte ?

M. de Rostaing repoussa son épée dans le fourreau, mais il frouça le sourcil.

—Es-tu chargé de m'épier ?

—Que non pas, monsieur de Rostaing ! Mais je suis là, derrière ces barriques. Vous m'appelerez quand vous aurez besoin.

Un bateau remontait le courant, mené par deux rameurs et glissait rapidement le long de la berge déserte en cet endroit : une lanterne verte, très-petite, brillait à l'avant. Il s'arrêta à portée de pistolet du port, où M. de Rostaing, debout, était maintenant seul, et chantait d'une voix criarde le fameux pas-qu'il contre les Guise :

Qui autre son n'a qu'à remplir sa panse
Qui à vertu et à Dieu point ne pense,
Je dir qu'il est une bête musquée
Qui plus n'attend que d'être suffoquée.

Il achevait à peine que retentit un coup de sifflet, bizarrement modulé.

Coqueluchon, caché derrière une pile de barriques, avança la tête pour mieux voir.

—Peste ! se disait-il, messieurs de Guise en sont-ils réduits à conspirer ?.. Un courrier de Rouen, je gagerais !.. Voici une bonne occasion de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce.

Le bateau accosta. Il ne contenait qu'un seul passager qui débarqua aussitôt.

Il était de taille au-dessus de la moyenne. Un épais manteau l'enveloppait de ses plis ; il portait un chapeau allemand, sans plume, dont les bords étroits rejoignaient le haut du masque noir qui couvrait son visage.

— Ouais ! murmura Coqueluchon, serait-ce le duc lui-même ?

— Eh ! bonjour et bienvenue, mon cher ami Perrinet, s'écria M. de Rostaing en s'adressant au voyageur. As-tu fait bon voyage, mon ami Perrinet ? Il faut du temps pour venir de Sèvres à Paris, par cette froidure !

Et tout bas il ajouta d'un ton anxieux :

— Bonnes nouvelles, monseigneur ?

L'autre répondit, à voix plus basse encore :

— Très-bonnes nouvelles : mais Antoine est grièvement blessé ;...

— Le roi ! blessé ?

— Chut !... une arquebuse à l'épaule... J'arrive à temps, n'est-ce pas ?

— Je le crois. On m'a dit : "De cinq heures au couvre-feu, chez maître Enguerrand l'Hermite, armurier, à l'enseigne de *Monsieur Saint-Victor*, en la rue de la Tixéranderie, au coin de la rue des Mauvais-Garçons, proche la porte Beaudet."

— On ne t'a dit rien de plus ?

— Rien, monseigneur. Enguerrand l'Hermite est le nom de guerre de notre ami le baron Pierre....

— Silence, Rostaing !

L'homme au masque noir se retourna ; le bateau avait disparu. Il frappa du pied avec colère :

— J'ai peur, dit-il, que la Florentine me tende un piège. Il faut que tu ailles à l'hôtel prévenir la duchesse, Rostaing, Voici un message pour elle.

— Et qui vous conduira chez Enguerrand l'Hermite, monseigneur ?

— Moi ! répondit une voix enjouée.

Les deux compagnons tressaillirent, Coqueluchon était devant eux humblement incliné, le capuce rabattu.

— Par la mort diable ! gronda Rostaing en tirant sa rapière brusquement.

— Tout doux ! murmura Coqueluchon.

Et se redressant, le sourire aux lèvres, il ajouta railleusement :

— Un si grand seigneur, un si brave capitaine se mettront-ils à deux contre un malheureux sans sou ni maille, par-

ce qu'il a des yeux pour voir et une langue pour parler ?

— Tu nous écoutais ? interrogea Rostaing menaçant.

— Mon métier est d'éconter. Mais n'ayant crainte je suis, quand il faut, aveugle, sourd et muet : un écu pour la langue, deux écus pour les yeux, et deux pour les oreilles.

— J'aurai tout cela, et quelque chose de plus pour rien, s'écria Rostaing en lui portant un coup droit qui l'aurait transpercé d'outre en outre, si l'agile mulâtre n'avait fait un bond de côté.

— Et qui, demanda-t-il de sa voix moqueuse, et qui conduira monseigneur le duc de Guise à la boutique d'Enguerrand, si vous me pourfendez, monsieur de Rostaing ? On peut se fier à moi, sachez-le... quand on me paie bien.

Le duc—c'était en effet François de Lorraine—fit un signe à son compagnon :

— Laisse-le, Tristan lui dit-il en riant. C'est un garçon avisé. Cours à l'hôtel, conte ceci à ma femme. Le poignard qui doit me tuer n'est pas encore trempé. Et toi, jeune homme, mènes-moi à la porte Baudet, et rappelles-toi que j'ai sous ma cape une cotte de mailles solide et une dague bien affilée.

II

On M. le duc de Guise, lieutenant général des armées du roi, a l'honneur de faire plus ample connaissance avec le nommé Coqueluchon.

Tandis que M. de Rostaing s'éloignait, descendant la rive de la Seine pour gagner la place de Grève et de là l'hôtel de Guise par la rue du Coq, la rue des Billettes et la grande rue de Braque, le duc et Coqueluchon gravirent le talus de la berge et s'engagèrent dans la rue Geoffroy-Lasnier.

Comme ils passaient devant l'hôtel que venait de se faire bâtir le connétable de Montmorency, M. de Guise s'arrêta soudain :

— Mon ami, demanda-t-il à Coqueluchon qui cheminait paisiblement à ses côtés, tout comme s'il eût eu pour compagnon, au lieu du plus grand seigneur de France, un courtaud de boutique de la halle aux draps,—mon ami, tu n'es pas sans connaître quelque bon coin, où un honnête gentilhomme

pourrait se reconforter ? J'ai fait trente lieues à cheval, ce qui est fatigant, même pour un vieux capitaine, et je navigue depuis quatre heures, ce qui est plus fatigant encore....

— Monseigneur, répondit Coqueluchon avec la plus tranquille irrévérence, voilà bien des paroles pour dire simplement que vous avez froid, faim et soif.

— Et toi ? demanda le duc en riant.

— C'est mon métier d'avoir faim et soif, toujours. Je connais plusieurs bons coins, monseigneur. *Le Puits-sans-Vin*, non loin d'ici, en la rue du Roi de Sicile...., le *Cygne de la croix*, en la rue du Figuier ; la *Bonne-Femme*, — ainsi nommée parce qu'elle fut décapitée, — derrière l'hôtel de Bretagne,

— Voire ! allons donc à la *Bonne-Femme*, reprit le duc.

Ils tournèrent à droite, tous les deux, et s'engagèrent dans la grande rue Saint-Antoine, encore fort animée, malgré l'heure tardive.

Les apprentis fermaient les boutiques, à grand bruit de volets et de ferraille ; de faibles clartés transparaisaient à travers les vitres verdâtres, découpées en losanges et s'allongeaient en pâles rayons sur le pavé humide. À l'angle des logis, des marchands de châtaignes hêlaient les passants, remuant d'une main leur vaste gril, tout en fredonnant un refrain allègre.

Chez les rôtisseurs, devant la flamme ardente, tournaient des broches chargées à rompre d'oies et de chapons, dont la graisse crépitait, et de nombreux chalands disputaient avec la commère alerte qui, son couteau brillant entre les doigts, dépeçait les volatiles à la peau dorée, aux alléchants parfums.

Les artisans revenaient du travail, l'outil sur l'épaule, devisant entre eux et tout joyeux à la pensée de revoir la ménagère, les enfants, la chambre propre. Ils ne songeaient guère aux affaires de l'Etat dont ils n'avaient cure, laissant tout le souci à madame la reine, au chancelier et aux capitaines, dûment intéressés à ce que le peuple ne murmure point.

Dans toutes les foules parisiennes, il y a beaucoup d'enfants, tapageurs, étourdis, qui vivent de tumulte ; bon nombre s'ébattaient aux alentours de Saint-Paul, criant à tue-tête et sautant comme des chevreux dans un pré.

Des mères venaient, la colère dans la voix, et le sourire aux lèvres, chercher leur garçonnet, le menaçant de l'ire paternelle.

On voyait passer, rasant les murailles, des mendiants que leur soupe attendait à la Cour des Miracles ; les uns, tête basse, et n'ayant pas récolté assez pour complaire au grand Coesre, leur suzerain ; les autres, bonnet sur l'oreille, égayés par quelques libations de vin blanc doux.

Aux cordes tendues d'une maison à l'autre se balançaient, çà et là, des lanternes dont la lumière, tamisée par des feuilles de corne ou des châssis de papier huilé, éclairait faiblement tous ces gens qui allaient dans le brouillard léger, semblables à des ombres errant aux bords du Styx.

Au-delà de Saint-Paul, l'obscurité se faisait plus épaisse : devant le palais des Tournelles et l'hôtel de Bretagne, il n'y avait point de lanterne ; à cent pas plus loin on voyait, masse gigantesque et noire, la Bastille dresser dans les cieux ses tours formidables.

La ruelle que prirent le duc de Guise et son guide, bordée par les jardins de Bretagne et le clos des Célestins, d'un côté, de l'autre par une rangée de modestes logis, était sombre et déserte. Seul, le cabaret de la *Bonne-Femme* envoyait par sa large porte et ses croisées une lueur vive qui traçait un orbe clair sur la boue.

L'enseigne grinçait sur sa triangle de fer, agitée par le vent qui s'engouffrait dans l'étroite voie.

Coqueluchon ouvrit la porte d'une main décidée ; franchissant le seuil, il dit à voix haute, en s'adressant au duc :

— Mon compain Ferrinet, c'est toi qui régales, pensé-je ?

— Hé ! murmura François de Lorraine, ravi de cette prudente sortie, voilà décidément un garçon d'esprit, ou je me trompe fort.

Il n'y avait, dans la cuisine de la *Bonne-Femme*, que deux gentilshommes attablés dans un coin, entre le dressoir immense chargé de faïences colorées, et la huche à pétrir le pain, couvertes de brocs et de pintes : une chandelle coulant à dots illuminait leurs visages, qui n'exprimaient point une franche gaieté.

— Oh ! oh ! poursuivit le duc à voix basse, m'as-tu fourvoyé, camarade ?

Coqueluchon, sans répondre, fit un signe courtois au tavernier, fort empressé autour d'une poêle, dont sa digne épouse tenait la queue.

—Le retrait ! commanda cet homme à la servante, qui rapportait une pile d'assiettes de la salle voisine, où des pertuisaniers menaient grand tapage.

La servante prit une lampe et installa Coqueluchon et son illustre ami dans un petit cabinet d'où par une porte vitrée on pouvait voir ce qui se passait dans la cuisine.

—Ici, corapère Perrinet, on nous verra, mais le diable seul nous entendra, dit Coqueluchon.

Il avança une chaise à dossier haut, le duc s'y assit, tournant le dos à la porte, et le mulâtre se mit en face de lui, souriant d'aise.

—Jacquotte, ma mie, dit-il à la servante d'un ton presque solennel, portez céans une tranche de convenable épaisseur de ce quartier de chevreuil qui rôtit là-bas devant le feu. Ajoutez-y un plat de cette étuvée de petits poulets qui bout dans la marmite.... Puis vous direz à ma commère la Gruffey de lâcher la queue de la poêle et de m'aller quérir deux bouteilles de petit vin d'Anjou, plus deux bouteilles de son vin de Beaune en Bourgogne, dans le caveau, à gauche de la cave no 3.... Après quoi, vous nous baillerez la paix....Hein...? C'est l'ami Perrinet qui paie. Hé ! Perrinet, tire de ta pochette un mignon petit écu.

Le duc mit deux écus dans la main de la servante :

—Un pour l'hôte, dit-il en riant, l'autre pour vos beaux yeux, fillette.

Il eut un gentil sourire pour sa récompense.

—Décidément, poursuivit-il, en croisant ses bras sur la table, tu es un joyeux compagnon, l'ami, et tu n'es pas sot. Comment te nommes-tu ?

—Lequel des mes noms faut-il que je vous dise, monseigneur ?

—Tu en as donc plusieurs ?

—C'est la mode. On m'appelle Coqueluchon, mais j'ai été baptisé....

—Tu es donc chrétien ?

—Oui, par la grâce de Dieu. Mon vrai nom est Améric Nord'hù : je l'ai dit tout à l'heure à M. de Rostaing.

—Et comment connais-tu M. de Rostaing ?

—Barbe de bouc ! un homme d'esprit qui veut arriver à quelque chose,

doit savoir et connaître tout le monde, monseigneur.

La servante apportait la tranche de venaison dans un vaste plat d'étain poli comme l'argent, et son maître la suivait, une bouteille à chaque main, une autre bouteille sous chaque bras.

—Voilà un petit vin d'Anjou un peu surêt, reprit le duc en vidant son gobelet, mais il est agréable. A ta santé, Améric Nord'hù !

Les gobelets se choquèrent, et les deux convives se mirent lestement en besogne.

—Or donc, reprit à son tour Coqueluchon, il n'est pas de bon souper sans menues devisettes, et comme l'ami Perrinet ne peut pas me conter ce que monseigneur le duc de Guise vient faire en la ville de Paris, vous plaît-il que je vous narre mon histoire ?

—Si elle est amusante...

—Barbe de bouc ! plus amusant que les écrits du docte curé de Mendon, historiographe des sires Grandgousier, Pantagruel et Gargantua....Et d'ailleurs, c'est mon métier d'amuser les gens.

—Un verre de ce vieux vin de Beaune ?

—Volontiers..., et deux cuillerées de cette odorante pitance.

—Tu avais faim, mon pauvre camarade, remarqua le duc avec bonté.

—C'est mon métier d'avoir toujours faim.... Cependant j'avais mangé hier, et un peu avant-hier ; bon estomac est l'indice de bonne conscience.

Coqueluchon ne cessait pas d'observer le visage de son interlocuteur ; il le regardait bien en face, avec une franchise, une aisance qui plaisait fort à M. de Guise, grand appréciateur d'hommes, et qui semblait charmé de la discrétion, de la sagacité, des manières de sa nouvelle recrue, car il pensait déjà à s'attacher cet intelligent aventurier.

—Mon père, commença Coqueluchon, m'a été baptisé un matelot du village breton de Quescat, et ma mère, une Indienne chrétienne de la ville de Goa, sur la côte du Malabar. Je suis né quelque part, sur un vaisseau, en pleine mer, pendant une grosse tempête. Et comme les princes de sang royal, je fus salué à ma naissance par le canon, seulement c'était le canon de détresse.... Ma mère mourut en me mettant au monde, ou l'attacha sur

une planche avec un boulet aux pieds : elle eût pour tombe la mer immense, d'où son corps sortira, par la grâce de Dieu, au jour de la résurrection éternelle....

—*Amen !* dit le duc, en faisant le signe de la croix.

Coqueluchon se découvrit et dit noblement :

—*Merci, monseigneur !*... Mon père, poursuivit-il d'une voix grave et pénétrée de tristesse, mourut le même jour. Une lame, qui désempara notre navire, l'emporta : il disparut dans les mouvants replis de la vague. Peu d'heures après, le vent nous jetait à la côté, à quelques milles de Goa, où, je l'appris plus tard, nous revenions d'une expédition à l'île de Ceylan. Tout fut perdu, corps et biens ; on ne sauva qu'un petit mousse et moi, chétif enfant dont les yeux ne s'étaient pas encore ouverts à la lumière. Nous fûmes recueillis par de charitables prêtres, on me confia à une femme qui fut ma seconde mère : le mousse avait dit que mon père se nommait Nord'hù, je fus baptisé et j'eus une famille.

—*Eh bien !* interrompit le duc en poussant un soupir, ton histoire jusqu'ici n'est pas très plaisante.

—*Pas plus que celle de tous les hommes : à peine est-on né qu'il faut souffrir...* Dès que je fus en âge, poursuivit Coqueluchon, les prêtres me prirent dans leur maison pour m'instruire. Je ne me souviens que de l'un d'eux, que j'aimais de toute l'ardeur de mon cœur d'enfant. C'est lui qui avait baptisé ma mère et béni son mariage. On l'appelait le père François de Xavier.

—*Ab !* dit M. de Guise, j'en ai entendu parler comme d'un saint... l'apôtre des Indes, martyr de sa charité....

Deux grosses larmes brillèrent dans les yeux d'Améric Nord'hù et coulèrent lentement sur ses joues.

Le duc lui tendit la main par un geste spontané.

—*Oh ! monseigneur.... balbutia le pauvre mulâtre, confus.....*

—*Donne ta main, garçon,* dit rondement l'illustre capitaine, c'est la main d'un honnête homme, j'en suis certain.

Il consulta la montre pendue à son cou par une chaîne d'argent :

—*Il est six heures,* continua-t-il ; *abrégés. On m'attend, mais je veux savoir le reste.*

—*Le reste ?* reprit Coqueluchon. *Eh*

bien ! lorsque le père François partit pour le Japon, je fus assez ingrat pour quitter l'asile où l'on m'avait recueilli, moi, pauvre abandonné... J'avais treize ans. Je m'engageai à bord d'un navire en partance pour Lisbonne, l'*Emmanuel*. A Lisbonne j'entrai au service d'un marchand génois qui m'emmena à Gènes. Là, il me vendit comme esclave. Je m'enfuis : j'errai plusieurs semaines dans les montagnes de la Ligurie, et je parvins à passer en Piémont. A Asti, je m'enrôlai dans une compagnie de *pistoliers*, que commandait... Je vous dirai le nom de mon chef tout à l'heure. J'avais quinze ans, j'étais robuste, d'une force redoutable : je devins en quelques mois un bon soldat. Et je ne cessais, croyez-le, ni d'étudier dans les livres, ni d'observer autour de moi. Si la lance et l'épée sont les armes de la main, la plume et le papier sont les armes de l'esprit....

—*Comment se nommait ton chef ?* demanda François de Lorraine, d'un air préoccupé.

—*Jean de Montfort, baron de Coudrée !*... Un brave gentilhomme !....

Le duc fit un bond sur sa chaise :

—*Le baron de Coudrée !* s'écria-t-il avec un accent singulier. Et tu es au service d'Enguerrand l'Hermitte ?

Coqueluchon secoua la tête :

—*Non,* répondit-il. Il y a un an, maître Enguerrand l'Hermitte vint à Asti avec sa fille Agnès ; et passa quelques jours au logis du baron de Coudrée, auquel il apportait une armure damasquinée à la façon milanaise et une armure de combat. Il partit, et peu de jours après je quittai Asti à mon tour, bien équipé, bien armé, avec trente écus dans ma poche. Attaqué par des routiers dans les défilés du Buggey, je fus dévalisé et grièvement blessé. Malade, exténué de fatigue, sans argent, je continuai ma route à pied, vivant d'expédients et d'aumônes. Depuis quatre mois que je suis à Paris, je n'ai pas encore trouvé un maître—peut être parce que je n'en ai pas cherché, acheva ingénument Coqueluchon, qui remit son capuce d'écarlate.

Le duc agrafa son manteau, en rabattit les pans sur son épaule et se masqua :

—*Eh bien !* dit-il, conduis-moi chez maître Enguerrand l'Hermitte, mon camarade, et puisque tu cherches un

maître, je me charge de t'en trouver un.

Dans les yeux noirs du mulâtre brilla un éclair de joie : il regarda, en souriant, sa cape en lambeaux.

—Prends ! dit le duc, en lui versant dans la main une poignée de monnaie. Demain au petit jour, chez le premier fripier venu, tu troqueras tes hardes contre un bon vêtement d'écuyer. Allons ! viens, tu es, pour toute cette nuit, le second du lieutenant-général des armées du roi !...

Ils sortirent du cabaret de la *Bonne-Femme*, gais et dispos tous les deux. Il faisait nuit noire. L'animation des rues s'apaisait peu à peu. Coqueluchon voulut couper au plus court pour gagner la rue de la Tixéranderie ; il prit le chemin qui longeait l'enclos des Célestins ; les ténèbres y étaient épaisses ; des tas d'immondices ouataient le pavé ; le duc avait grand'peine à marcher, au milieu de ces débris ; il avait, du reste, tiré son épée par mesure de précaution.

Tout à coup il y eut un frôlement d'étoffes, un cliquetis de ferraille, et un concert de voix lugubres, glapissantes, rauques, lamentables, s'éleva psalmodiant sur un ton ironique ces paroles :

—La charité, mes bon seigneurs... la charité... Ayez pitié des pauvres malheureux.

—Qu'est-ce là ! cria M. de Guise en faisant un bond en arrière, m'as-tu attiré dans un guépier, Améric ?

La voix railleuse de Coqueluchon répondit :

—La dague au poing, mon maître, et besognez comme votre serviteur.

L'un des prétendus mendiants démasqua une lanterne sourde, qu'il posa sur une borne. A cette faible clarté, nos deux compagnons purent voir à quels assaillants ils avaient à faire....

Quatre ou cinq malandrins, dépouillés, fangeux, armés de vieilles rouillards et de bâtons ferrés barraient le passage.

Coqueluchon, son couteau à la main, chargeait furieusement le chef de la bande. Le duc se mit à rire :

—Holà ! dit-il, qu'on balaie la place, et vite... sinon je me mettrai de la partie.

—A mort ! à mort ! vociférèrent les agresseurs.

—Hé ? viens ça, garçon ! reprit François de Lorraine, en tirant Coque-

luchon par la manche. Ces gens-là n'ont du coupe-jarret que la mine et la défroque. Ne rions plus : nous allons en découdre.

Il s'adossa à la muraille, et se mit en garde.

—Sus ! pille...pille !

Les bandits fondirent d'un seul élan sur le duc, qui para lestement, sans riposter. Coqueluchon planta son couteau dans le bras de l'un d'eux, lui arracha son bâton et le renversa d'un coup vigoureux.

—Et d'un ! cria-t-il.

—Et de deux ! ajouta M. de Guise dont l'épée après avoir fait du revers une large entaille à la cuisse de son adversaire, le transperçait d'outre en outre.

Coqueluchon taillait aussi de son mieux ; il manœuvrait son bâton avec une incroyable dextérité ; il brisa le poignet d'un argousin qui menaçait de trop près M. de Guise ; celui-ci allongea le bras et piqua droit devant lui. Il y eut un cri étouffé.

—Trois ! prononça paisiblement le duc.

Il ne restait plus que deux sicaires ; les autres râlaient sur le pavé.

—Faut-il appeler ? demanda Coqueluchon à voix basse.

—Non. Pas de bruit : la reine m'attend !... murmura le duc.

Cette fois il attaqua le premier, et les spadassins lâchèrent pied sans vergogne, abandonnant leurs blessés.

Le duc remit l'épée au fourreau.

—Faut-il donc laisser mourir ceux-là sans secours ?

Au détour de la ruelle de la *Bonne-Femme* brilla la lueur fumeuse d'une torche ; Guise reconnut les gentils-hommes qui soupaient tout-à-l'heure au cabaret. La voix de l'un d'eux retentit dans le silence :

—Je vous assure qu'on se bat. Il ne sera pas dit que des braves soldats auront été attaqués devant Poltrot, seigneur de Méré, et que Poltrot, seigneur de Méré, ne leur aura pas porté secours.

—Courons ! s'écria M. de Guise, madame Catherine ne me pardonnera pas de l'avoir fait attendre.

III.

Comment dame Monique, ayant préparé à souper pour un archevêque, eut le regret amer de voir méconnaître son génie culinaire.

A l'angle de la rue de la Tixéranderie et de celle des Mauvais-Garçons, tout près de la porte Beaudet, s'élevait un logis qui datait pour le moins de l'époque où messire Étienne Marcel, prévôt des marchands, soulevait les Parisiens contre le dauphin Charles. Au rez-de-chaussée de cette maison s'ouvraient une boutique et un atelier de forgeron, séparés l'un de l'autre par un tourillon où tournait un escalier en pas de vis, conduisant aux chambres du premier étage, que surmontait un vaste grenier sous un toit à deux pans très-aigu.

Des poutrelles, peintes jadis de couleurs vives, mais brunies par les ans, s'entrecroisaient sur la façade, que décorait un balcon en fer ouvré à jours ; au-dessus de la porte du tourillon, à jambages sculptés dans la pierre, et sommée d'une ogive svelte, qui allait s'épanouissant en trèfles et fleurons, une statuette de la Vierge souriait aux passants, du fond de sa niche étoilée d'or sur un champ d'azur.

Une tringle courbée en arabesques supportait, au-dessus de l'entrée de la boutique, une enseigne où le pinceau naïf d'un imagier du quinzième siècle avait représenté un chevalier, roide dans sa carapace d'acier, lance en arrêt, visière baissée, avec un nimbe d'or autour du casque, et montant un cheval monstrueux. De l'autre côté de l'enseigne, on lisait en lettres rouges sur un fond blanc cette légende :

A MONSIEUR SAINT-VICTOR.

MAÎTRE ENGUERRAND L'HERMITE,

Serrurier-Armurier.

Noirci par la fumée de la forge, avec ses vitres ternies dans leurs alvéoles de plomb, avec sa charpente poussiéreuse, son toit d'ardoises papelonnées, ce logis offrait l'hiver un aspect désolé ; l'été, des lianes fleuries encadraient les fenêtres étroites, égayant ces murailles sombres des clochettes blanches du liseron, des feuilles vertes de la clématite.

Maître l'Hermite habitait cette demeure, assez isolée, depuis plus de quinze ans.

Un beau matin, on l'avait vu entrer chez maître Godefroy Casselance, qui tenait la forge avant lui. L'ayant reçue de feu son père, digne héritier lui-même de l'aïeul, contemporain du roi Louis le onzième.

On vit sortir ensemble maître l'Hermite et maître Casselance, qui se rendirent chez le tabellion. Le lendemain, un peintre imagier changeait le nom sur l'enseigne ; le jour suivant, Casselance déménageait ; à la fin de la semaine, Enguerrand l'Hermite, ayant acquis son titre de maître par devant les chefs de la corporation, payé ses droits et fourni chef-d'œuvre, rouvrait la boutique et la forge qui, pour la première fois, depuis deux siècles bientôt, avaient été fermées durant quatre jours non fériés.

Le nouvel habitant de la Tixéranderie amenait avec lui une petite fille de trois ans tout au plus, joli chérubin aux joues roses, et une robuste servante, portant sur une coiffe blanche, le petit chapeau noir à deux étages des paysannes de la Bresse.

La Monique obtint sur le champ la sympathie des commères du voisinage qui lui enseignèrent les nombreux petits secrets de l'économie domestique telle qu'on l'entend à Paris, la ville la plus économe du monde. Monique les instruisit en revanche de recettes mirifiques, et sa réputation s'étendit bientôt jusqu'à la rue *Où l'on cuit les oies*.

Le père d'une si mignonne fillette, le patron d'une si gaillarde servante, ne pouvait être qu'un honnête homme.

Le populaire n'avait pas grands rapports avec l'armurier, mais on sollicitait souvent sa complaisance pour de menus travaux de serrurerie ; non-seulement Enguerrand l'Hermite rendait ces petits services à ses voisins, mais encore il refusait tout salaire, prétendant qu'il s'amusaient volontiers à ces bagatelles. Du reste, il parlait avec tant d'éloquence de palastre, d'étoquiaux, de fronçure hastée, de faucillon, en ce langage barbare spécial à son art, qu'il ne tarda pas à gagner la renommée d'un maître sur maîtres.

Au moment où ce récit commence, Enguerrand l'Hermite touchait à la soixantaine, mais il maniait encore le marteau d'une main vigoureuse.

Il ne sortait que le dimanche avec sa fille Agnès et la Monique, pour assister

à la messe et aux vêpres, en l'église Saint-Gervais, sa paroisse. On ne le voyait jamais dans les hôtelleries ou cabarets. Il ne parlait personne et ne recevait chez lui, à de rares intervalles, que son voisin Gauthier Lantier, marchand d'épices, et des étrangers qui venaient passer une heure ou deux, le soir, portes closes, et qu'on ne revoyait plus.

On assurait néanmoins qu'il disparaissait maintes fois après le couvre-feu et ne rentrait qu'à l'aube. D'aucuns l'avaient rencontré, rôdant autour du Louvre. Il ne se mêlait point de politique, honorant du même respect la reine Catherine, monsieur de Guise et le roi de Navarre : il se déclarait toujours content, assurant que le monde va toujours mal, que rien ne change et que tout arrive. Bon catholique, du reste, ne manquant pas un office, rendant le pain bénit, portant le cierge aux processions et très estimé de vénérable et discrète personne, le révérend curé de Saint-Gervais.

Il occupait deux compagnons et un apprenti qui ne demeuraient point chez lui, contre l'usage, et ne mangeaient pas à sa table.

Il avait fait plusieurs voyages hors de France, en Espagne, en Suisse, en Italie et même en Angleterre, au-delà de la mer ; il portait, disait-il, à d'illustres personnages des armures de haut prix que lui seul savait ajuster. Sa vie s'enveloppait ainsi de ce voile mystérieux qui n'est pas sans plaire au populaire, et diverses légendes couraient dans le quartier sur les absences que faisait Enguerrand l'Hermite, par ce fait seul qu'il n'aimait point conter ses affaires à ses voisins.

Ce soir-là donc, et tandis que notre ami Coqueluchon discourait, en bonne amitié, avec le duc de Guise au cabaret de la *Bonne Femme*, la gentille Agnès et dame Monique vaguaient, selon leur coutume, aux soins du ménage.

Celle-ci, grave ainsi qu'il convient, surveillait la broche qui tournait devant un feu pétillant dont la flamme dorait un cuissot de chevreuil ; celle-là étendait sur une table à pieds tors une fine nappe en toile de Hainaut, dont la blancheur faisait ressortir les assiettes de faïence à la corne, enluminées de fleurs rouges et de feuilles jaunes, les gobelets d'étain luisant, les bouteilles à large panse.

Agnès était vraiment la douce fée du foyer domestique : élancée, gracieuse dans tous ses mouvements ; sa robe de camelot bleu céleste la paraît mieux qu'un manteau de reine ; ses blonds cheveux frisaient en boucles ondulées sous la dentelle de sa coiffe. Elle n'avait d'autre joyau qu'une croix d'argent retenue à son col par un étroit ruban.

Mais rien n'était comparable à la douceur riieuse de ses yeux noirs, au calme sourire de sa bouche mignonne, à la dignité candide de son front, à la fraîcheur délicate de son visage.

Les poètes du temps l'eussent comparée à la déesse Hébé.

Monique ressemblait davantage à dame Pomone, ménagère des dieux, avec sa taille haute et massive, sa corpulence majestueuse, et la teinte d'un riche cramoisi répandue sur sa large figure, enturbannée d'un vaste escophion de toile rousse.

Une lampe à trois becs éclairait la petite salle bien close, aux murailles tapissées de verdure flamandes, que diapraient de lames luisantes plusieurs trophées de fauchards, adargues mauresques, marteaux d'armes, dagues et baïonnettes, disposées avec art, au-dessous de boucliers, de rondelles et de targes à pointes d'acier *timbrés* comme des blasons de casques, de morions, de heaumes et de bourguignottes précieusement ouvragés.

À la place d'honneur, sous un dyptique d'ivoire taillé en demi-relief, on voyait une grande épée, à poignée d'argent niellé, ornée de figurines en relief, dans son fourreau de cuir garni de cisures, et voilée d'un lambeau de crêpe.

La crédence et le bahut dataient pour le moins de deux siècles. Aux fenêtres se drapaient de lourds rideaux en drap de Gènes, d'un vert sombre, rehaussé de broderies.

On eut dit vraiment le réfectoire d'un gentilhomme en son manoir plutôt que le logis d'un artisan de métier.

La Monique vint mettre sur la nappe des citrons confits, des haréngs, toutes sortes de choses enfin propres à éveiller l'appétit. Elle s'empressait, muette, contre l'ordinaire, car elle ne savait pas, avouait-elle elle-même, tenir longtemps sa langue au chaud.

Quand elle eut achevé l'œuvre d'art qu'elle édifiait laborieusement, et gar-

ni les deux bouts de la table d'une corbeille de pommes dorées, d'un panier de raisins vermeils reposant sur un lit de mousse, elle donna un coup d'œil à la broche, se laissa tomber sur un fauteuil de cuir, puis, tout à coup, donnant enfin libre carrière à son éloquence trop longtemps comprimée :

—Je voudrais bien savoir qui votre père attend ce soir, demoiselle Agnès ? dit-elle d'un ton délibéré. Lui, la sobriété même...économe autant qu'un paysan de chez nous...ordonner un souper meilleur, à coup sûr, que celui de notre sire le roi en son Louvre ! Soupe au safran...cailles à la Malvoisie...venaison pour le solide...gelée ambrée, que sais-je ! Et les meilleurs vins de notre cave...jusqu'à notre dernière bouteille de clairette de Lucey !...Le digne homme traite-t-il un archevêque ? Et la boutique est fermée : compagnons et apprentis ont reçu congé d'aller à leur fantaisie... Maître Enguerrand n'est pas rentré depuis midi.. Bref toute la maisonnée en désarroi... et pas un mot ! Dites, que vous semble de ces mystères, demoiselle Agnès ? Où peut être passé votre chien fidèle, ce Maure qui fait le signe de la croix, comme si notre Sauveur avait souffert mort et passion pour les gens d'Éthiopie, hérétiques et idolâtres !

—Prends garde, bonne Monique, interrompit Agnès, coupant court aux déclamations véhémentes de la vieille paysanne. Jésus fut mis en croix pour racheter les péchés de tous les hommes. et c'est un article de foi.

—J'en conviens, reprit Monique. Mais où donc est allé Coqueluchon ? Où donc votre père ? Quels convives mangeront ce festin, qui nous coûtera pour le moins quatre livres ?

Agnès ne répondit à ces questions impétueuses que par son franc sourire de fillette moqueuse.

—Belle malice ! poursuivit Monique, effarouchée du silence de l'enfant. Vous ne répondez mie parce que vous n'en savez pas plus long que moi, demoiselle. Eh bien ! je ne vous dirai pas qui j'ai rencontré tantôt, près la tour Saint-Jacques, en revenant de chez le marchand d'oublies...

—Oh ! qui ? je t'en prie...

—Ah ! voilà ! Vous êtes curieuse. Qui ? Attendez que je le crie sur les toits...Et le joli mantelet de velours tauné qu'il avait...et la blanche colle-

rette gauderonnée... un muguet de cour, voire vraiment.

—Sidoine ! murmura la jeune fille, dont les joues rosées s'empourprèrent.

—M. de Villegomblain...je l'ai nommé, tant pis ! Et tout page qu'il est de Mme. la duchesse de Guise, il m'a tiré son bonnet, en disant tout haut de sa petite voix flûtée,—le gentil garçon—: "Bonjour, bonjour, Monique !" Un jour ou l'autre, c'est moi qui vous le dis, maître Enguerrand lui baillera congé de porter sa pratique à l'armurier du *Grand saint Michel, chevalier du paradis* ... Bonne pratique ! En deux mois, combien nous a-t-il acheté de dagues, couteaux, gorgerins et gantelets ? Pas moins de la douzaine, pour sûr, et voilà un petit page de dix-huit ans, mieux fourni que maint chevalier... Est-ce une raison pour baisser les yeux, demoiselle ?...Allez ! Allez ! Villegomblain n'est pas de si antique lignage qu'il puisse faire le fier... Vous le valez, par Notre - Dame de Savoie ! Hé ! qu'est-ce que j'entends là ?

Des pas lourds sonnaient sur le pavé de la rue. Monique, laissant Agnès toute confuse, courut à la fenêtre, souleva les rideaux et poussa une exclamation de surprise :

—Une litière dans notre rue, sans escorte ! Agnès, une dame en descend... allumez vite le flambeau, ma chérie, que j'aille éclairer l'escalier.

Le heurtoir de la porte du logis retentit bruyamment. Monique s'empara de la lampe et descendit aussi vite que son embonpoint le lui permettait.

Bientôt elle remonta, précédant une femme à la démarche imposante, vêtue avec une extrême simplicité, coiffée du bonnet des veuves et le visage caché, selon l'usage de la cour, par ce demi-masque de velours noir appelé *touret de nez*.

Agnès, interdite, s'inclina modestement.

—Dieu vous garde, ma belle enfant, dit l'inconnue d'une voix vibrante, avec un léger accent étranger, et d'un ton d'autorité. C'est bien ici la demeure d'Enguerrand l'Hermitte ? Je le crois, à ces apprêts. Vous êtes sa fille ?

Sans attendre la réponse, elle écarta les plis de sa mante d'étoffe noire, et l'on vit alors ses mains couvertes—par une singulière anomalie—de gants de soie rouge à glands d'argent.

Elle se dirigea vers la cheminée, s'as-

sit à la place d'honneur, et reprit d'une voix brève :

—Comment se fait-il qu'Enguerrand ne soit pas ici pour me recevoir ?

Monique faisait la moue : ces façons hautaines lui déplaisaient visiblement. La jeune fille, moins hardie, perdait contenance :

—Rassurez-vous, bonnes gens, pour survivit la dame aux gants rouges, avec bienveillance. Je suis attendue du maître de céans, et s'il est en retard, c'est pour mon service : je ne l'en blâme donc point. Comment vous nommez-vous, blondine ?

—Agnès, madame, pour vous servir, répondit la fillette en faisant une timide révérence.

Le nom d'une vierge romaine, l'ange du martyr !... Agnès, voulez-vous me donner un verre de l'eau pure qui brille dans cette aiguière de cristal ?

Monique voulut prévenir sa jeune maîtresse et prit un gobelet d'argent sur le dressoir.

—Laissez ! lui dit séchement l'inconnue, il faut être noble de race pour me servir....

Agnès emplit le gobelet et le présenta à la dame, qui, soulevant le bas de son masque, but lentement.

—Merci, Agnès, dit-elle ensuite.

A ce moment un pas rapide retentit dans l'escalier, la porte s'ouvrit, Enguerrand l'Hermitte parut sur le seuil. Il s'avança, tête nue, et fit à la dame aux gants rouges un profond salut, fléchissant à demi le genou.

—Oh ! madame, daignerez-vous m'excuser, murmura-t-il, mais j'arrive du port au Foin.

—Il n'est pas arrivé ? demanda-t-elle avec l'accent d'une vive anxiété.

—Des hôteliers m'ont dit qu'une embarcation portant feu vert à la proue accostait le quai entre quatre et cinq heures ; un homme a débarqué ; un soudard, en guenilles, l'attendait : ils sont partis ensemble....

—C'est lui, et nous le verrons sûrement. *Pazienza !* Votre fille est charmante, Enguerrand.... Pourquoi tous ces apprêts ?....

—Madame....

—Je suis venue seule chez vous, et nul ne sait où je suis à cette heure. Vous voyez que j'ai confiance en vous, moi qu'on se plaît à représenter si tyrannique et si peu courageuse....

—Madame, ne me ferez-vous pas

l'honneur de vous asseoir à cette table ? demanda l'armurier, avec l'accent du plus profond respect.

—J'ai bu un verre d'eau, et c'est assez ! repartit l'inconnue.... Je n'ai pas faim, merci.

Monique ne perdait pas un mot de ce colloque ; au refus exprimé par l'étrangère, elle accentua davantage la moue qui contractait son visage et grommela entre ses dents.

—Laissez, dit la dame aux gants rouges, à un signe que fit maître l'Hermitte. Il vient de loin, il est fatigué, sans doute....

—Un si vaillant capitaine.... commença Enguerrand.

—Ce n'est pas un archevêque, murmura la vieille femme en levant les bras au ciel. O mes cailles à la Malvoisie !..

—Paix ! cria rudement l'armurier. Rentrez dans votre chambrette, Agnès, ma fille ; et toi Monique, vas avec elle.. Emportez ces mets, ces fruits : soupez : je vous appellerai si j'ai besoin de vous....

Agnès offrit à son père son front candide :

—Bonne nuit, mon père, dit-elle doucement.

—Dieu te bénisse, mon trésor !... Ah ! madame, poursuivit le père de famille en jetant un regard sur l'inconnue, pardonnez-moi : un petit bourgeois comme votre serviteur ne connaît rien à l'étiquette.

Il donna un baiser à la blonde fillette, et répondit par un grave sourire à la révérence de Monique.

CHARLES BUET.

(A continuer.)

La Quetense.

Une dame de charité quête

Elle présente l'aumônier à un richard, qui lui dit rudement :

—Je n'ai rien.

—Prenez, Monsieur, je quête pour les indigents.

L'Enfant Maudit

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

XIII.

Les fils d'une toile d'araignée.



La physionomie du Chanvreux était si imposante dans son étrangeté que les deux magistrats considérèrent le vieillard avec un étonnement presque craintif.

Il tenait à la main un bâton blanc comme les augures et sans attendre qu'on l'interrogeât il dit d'une voix emphatique.

—Les voyants savent d'avance les événements, et les yeux de leur esprit percent les ténèbres. J'ai vu passer un siècle, et depuis ma naissance tant de flots de sang, que l'odeur du sang me poursuit. Il y eut les grands massacres, puis les grandes guerres, et maintenant il y a les crimes... Vous voulez savoir mon nom, pas vrai ? On me nomme le Chanvreux, je crois qu'autrefois ma mère me nommait Germain et j'ai vu le nom de Pierre gravé sur la fosse de mon père.

—Que savez-vous du crime ?

—Le crime ? J'ai lu dans ses yeux dès la première fois que je franchis le seuil du maître de Château-Tempête... Il avait au front le signe de Caïn, le signe de Dieu que rien n'efface... Sur ses mains j'ai toujours vu des taches sanglantes... Une malédiction est sur cet homme.

—C'est de David Makensie que vous parlez de la sorte ?

—Et de quel autre ? Hier au soir, quand il rentra je le disais aux garçons et aux servantes : il y a un souvenir

terrible dans sa vie... Et comme Makensie m'a entendu il m'a maudit dans le fond de son âme. Je ne teillerai peut-être plus son chanvre, mais j'ai le droit de crier comme les corbeaux.

—Nous ne vous demandons pas votre appréciation du caractère de Makensie. La justice recueille non des rêves et des impressions, mais des faits.

—Les crimes s'enchaînent dans la vie, Messieurs les juges... L'homme a qui son père a crié : "Raca !" ne peut faire une fin chrétienne. Le vent de la ruine, et le vent de la douleur soufflaient à la fois sur la maison... Il fallait qu'un meurtre fut commis cette nuit, parce que certaines dates ramènent les mêmes événements. On me dit sorcier, et je ne le suis pas ; je ne sais ni jeter un sort, ni guérir par les oraisons, mais j'ai reçu un don, et j'honore Dieu en m'en servant... Vous verrez ce que vous répondra Makensie quand vous l'interrogerez sur son désespoir et sur sa ruine.

—Sa ruine ! dites-vous, Makensie est millionnaire !

—Il l'était hier, aujourd'hui, relativement, il se trouve pauvre.

—Comment le savez-vous ?

—Je l'ai vu, répondit tranquillement le vieillard.

—Mais vous ne pouvez rien nous apprendre sur le meurtre du banquier ?

—Non, fit le Chanvreux ! La date fatale est revenue... le sang a coulé, le déshonneur est complet... la ruine sans espérance... Au ciel les étoiles sont toutes rouges et dans la nuit les hiboux ont chanté la mort.

—C'est bien ! fit le juge, vous pouvez vous retirer.

—Le Chanvreux sortit d'un pas automatique, et ce fut au tour de Guillaume de répondre aux questions des magistrats.

Guillaume ne ressentait aucun trouble. Les événements qui se passaient depuis quelques jours à Château-Tempête l'affligeaient sans lui enlever la plus faible part de sa tendresse pour David. On ne l'interrogea pas sur l'assassinat du banquier, mais on le questionna sur Makensie.

—Vous êtes son plus intime ami ? lui demanda M. Audoin.

—Oui, je suis son ami sincère et dévoué. Je l'admire pour sa générosité, je l'aime pour sa vertu. Depuis qu'il

habite ce pays il n'a cessé d'y répandre de^s bienfaits.

—Connaissez-vous quelques détails sur son existence antérieurement à son arrivée à Château-Tempête ?

—Non, messieurs, répondit simplement M. Guillaume. Je n'aurais point osé lui demander des confidences qu'il ne songeait point à me faire.

—Quelle est habituellement son humeur ?

—Triste, oui certainement, d'une grande tristesse. Nous sommes restés plus d'une fois des longues heures assis dans les bois ou sur les berges du torrent sans échanger une seule parole, et je devinais qu'il repassait dans son esprit des événements lointains. Quand nous causions, c'était le plus souvent de l'amélioration de la classe indigente. Il me soumettait ses plans, il me demandait mon avis. D'autres fois nous rappelions des traits historiques, ou nous lisions des écrivains.

—N'avez-vous jamais remarqué qu'à certaine date de l'année que M. Makensie devenait plus sombre ?

—Il était toujours si triste qu'on ne pouvait guère s'en apercevoir s'il l'était davantage une ou deux fois dans l'année.

—Quelle était, à votre avis, sa situation de fortune ?

—Outre la terre de Château-Tempête, il possédait hier encore deux millions.

—Pourquoi dites-vous hier encore ?

—Parce que aujourd'hui il est ruiné.

—Par sa faute ?

—Tobson, son banquier, a pris la fuite.

—Ruiné ! s'écrièrent ensemble les deux magistrats.

—C'est pour cette raison qu'il voulait s'éloigner de Château-Tempête.

—Comment avez-vous appris sa ruine ?

—Lui-même, ce matin, m'a confié ce triste secret. Du reste il ne pouvait plus guère dissimuler sa situation, puisque le porteur d'une traite de cinquante mille francs est encore ici.

—Cette traite a été payée ?

—Non, monsieur.

—Cinquante mille francs ! vous êtes certain de ce chiffre.

—Absolument.

—Voilà une coïncidence étrange ! fit le juge presque bas en s'adressant au procureur de la République.

—Quand je dis que Makensie était ruiné, reprit Guillaume, ce n'est pas exact, puisque cette terre vaut cinq cent mille francs, et que d'ailleurs il pouvait par un riche mariage équilibrer de nouveau sa situation. Tobson lui avait enlevé deux millions, voilà tout.

—Deux millions... Et cette nouvelle est arrivée à Château-Tempête ?

—Fort avant dans la soirée.

—Par vous ?

—Non, monsieur, par M. Salmon. J'aime assez Makensie pour passer avec lui une partie de ma journée, que voulez-vous, je suis seul, sans famille ; des deuils nombreux m'ont rendu triste, et mon caractère un peu taciturne s'accommode bien de la tristesse de celui de David. Quand il arriva dans ce pays, il n'y connaissait personne ; Salmon et moi nous devînmes ses premiers amis ; plus tard l'abbé Laurent s'attacha également à Makensie. Chacun de nous lui donna des renseignements sur le bien à faire, sur les misères à soulager. Le petit bien que je possède non loin d'ici m'occupe peu, je prenais aux créations, aux améliorations réalisées dans ce domaine que j'avais vu si longtemps en friche, un intérêt de toutes les heures, c'est ce qui vous explique qu'on me trouve plus souvent dans ce domaine que chez moi. Il arrive souvent que je suis plus au courant de ce qui s'y passe que Makensie lui-même. Je reçois parfois les étrangers à sa place, car l'espèce de sauvagerie de son caractère l'empêche souvent de recevoir les remerciements de ses hôtes. Il fait le bien pour le bien, et ne cherche point sa récompense dans la gratitude des hommes.

—Avec Michelin est venu ici un jeune homme ?

—Oui, monsieur, un beau jeune homme que l'orage a surpris au moment où il dessinait le grand bois de sapins que vous apercevez au-dessus des roches.

—Il s'appelle ?

—Il ne m'a point dit son nom.

—Nous allons envoyer à sa recherche, dit M. Audoin.

—Il ne pourra venir tout de suite, dans tous les cas, répondit Guillaume, il est parti pour les Roches, mais son bagage d'artiste est ici, et il ne peut manquer de revenir.

—Un artiste ! murmura Audoin, d'ordinaire ils sont pauvres...

—Le juge d'instruction écrivit quelques lignes sur une feuille de papier, et il se disposait à adresser une nouvelle question à Guillaume, quand la Colporteuse affolée, le visage convulsé par la terreur passa sous les fenêtres en courant et en jetant un cri d'effroi qui bouleversa les magistrats. Guillaume courut à la fenêtre, se pencha vivement, et la voix de la Colporteuse répéta :

—Mon fils ! sauvez mon fils !

—Qu'arrive-t-il donc à cet enfant ? demanda M. Audoin.

—Ce qu'il arrive ? répondit le procureur de la République, mais il vient d'être commis un nouveau crime... Voyez-vous ce corps qui s'agite dans les eaux du torrent, il me semble que c'est le petit Gaspard. Descendons, messieurs, descendons...

Guillaume s'élança le premier dans les escaliers.

Un instant après les magistrats gagnaient les bords rocheux du torrent.

La mère, penché sur le bord, essayait d'échapper aux bras d'un des garçons de ferme qui la retenait près du gouffre où elle voulait se précipiter afin de mourir avec son fils si elle ne pouvait parvenir à le sauver.

Au même moment et par un autre côté arrivait également Makensie, l'œil hagard, bouleversé par l'épouvante. Il allait sans voir, et répétait comme au milieu d'un accès de folie :

—Le torrent... un crime, le 17 août...

En apercevant son maître, la Colporteuse fit un nouvel effort pour se dégager, et lui cria d'une voix étranglée :

—Sauvez-le, monsieur, sauvez-le !

Makensie arrachait son paletot pour se jeter du haut des roches, quand M. Audoin lui posa la main sur l'épaule :

—Restez ! dit-il d'une voix glaciale, restez.

Puis s'adressant aux hommes qui se groupaient près du bord :

—Qui de vous rendra son fils à cette mère désespérée ?

—Moi ! fit Morin, qui se jeta dans le gouffre.

Heureusement l'eau n'était pas trop profonde, cependant on ne pouvait garder pied. Avec un sang-froid au-dessus de son âge, Gaspard restant cramponné à une roche dressant une dure aiguille au-dessus du niveau de l'eau.

Il appelait, il tournait sa tête anxieuse et pâle vers les curieux ramassés près du bord ; il comprenait quel danger il courait, mais en même temps il savait que son courage aidait à son salut. En voyant Morin nager vers lui il rassembla les forces qui commençaient à lui manquer, mais quelque volonté qu'il eût de lutter contre le mouvement des eaux, la fatigue l'emporta sur son énergie, et au moment où le fiancé de Collette allait le rejoindre, Gaspard disparut.

Il y eut dans la foule un inexprimable mouvement d'angoisse.

Les deux magistrats suivaient cette scène douloureuse avec une double incertitude.

En ce moment une conviction se formait dans leur esprit, et ils attendaient que Gaspard fût hors de danger pour reprendre le cours d'une instruction que chaque instant rendait plus dramatique.

En dépit des conseils, presque des ordres de son oncle, Thérèse venait d'accourir sur le lieu du sinistre ; l'instinct de son cœur l'avait rapprochée de Makensie. On eût dit qu'au milieu des épouvantes de la nuit et de la matinée elle apparaissait comme un ange pour conjurer le malheur et adoucir les choses douloureuses.

—Sauvé ! sauvé ! Gaspard est sauvé ! dit la Colporteuse.

En effet, Morin plongeant au fond de la rivière torrentueuse était parvenu à retrouver l'enfant. Il nageait vers la rive en soutenant sa tête pâle au-dessus de l'eau sombre, et bientôt il s'accrocha aux lianes qui, du sommet des rives s'épandaient jusque dans l'eau.

Quand il reprit pied, il enleva Gaspard dans ses bras et gravit un échelon de roches qui conduisait en face de la Colporteuse.

Celle-ci ne vit que l'enfant. Elle oublia le sauveur dans un mouvement de tendresse égoïste et passionné.

Le pauvre petit ne donnait plus signe de vie, ses yeux étaient fermés, ses lèvres violettes, sa chevelure ruisselante flottait sur son dos, et la mère, le visage penché sur lui répétait des mots de caresses sans suite dans lesquels débordait son pauvre cœur saignant.

—Tu ne vas pas mourir, Gaspard ; disait-elle, cela ne se peut pas que tu

quittes ainsi ta mère qui n'a plus que toi au monde. Le bon Dieu ne le permettrait pas, lui qui chérit si tendrement la sienne... Ouvre tes yeux pour que je ne meure pas de désespoir et d'angoisse.... Parle - moi, souris-moi, Gaspard....

Et la Colporteuse s'efforçait de faire pénétrer le souffle dans cette frêle poitrine et de rappeler la chaleur dans ces jeunes membres glacés.

Quant à Makensie il semblait pétrifié sur le bord du torrent qui écumait et grondait autour des roches. On eût dit qu'il avait cessé de voir ce qui se passait autour de lui pour se reporter vers une autre scène :

—Suzanne, murmura-t-il, Suzanne ! je l'ai sauvée jadis ! mais je ne pus garantir mon bonheur du naufrage, comme j'avais arraché sa jeune vie à la mort....

—Il respire ! Gaspard est vivant ! cria la Colporteuse.

Un soupir de soulagement sortit de toutes les poitrines ; Makensie seul parut étranger à cet élan de la joie générale, et les deux magistrats se désignèrent d'un regard le maître de Château-Tempête.

—Veuillez nous accompagner, monsieur, reprit le procureur de la République, nous avons encore besoin de recevoir de vous de plus amples renseignements.

Makensie tressaillit, secoua le front comme il faisait quand il tentait de chasser une pensée importune, puis il répondit d'une voix de somnambule :

—Je ne sais rien ! je ne sais rien !

D'un pas automatique il suivit les magistrats.

Ceux-ci n'avaient pas de constatations à faire dans la chambre no. 8 et ils se dirigèrent vers la salle des voyageurs. Cette pièce curieuse dont les fresques, les verrières et les panoplies devaient ajouter une impression mystérieuse aux agissements déjà si terribles de la justice.

Au moment où les magistrats en franchissaient le seuil, Maurel se rapprocha de Makensie :

—Monsieur, lui dit-il, l'heure s'avance, les événements qui se multiplient ici ne me permettent pas de croire que vous trouverez le temps et le moyen de régler l'affaire qui m'appelait chez vous....

—En effet, répondit David, vous

pouvez vous retirer, je vous demande même pardon de vous avoir fait perdre un temps précieux.

—Un instant, fit M. Audoin, vous apportiez, n'est-il pas vrai, une traite?..

—De cinquante mille francs, oui, monsieur.

—Monsieur n'a pu la payer ?

—Il ne l'a pas payée, répondit M. Maurel avec une expression de tristesse.

—A quelle heure l'avez-vous présentée ?

—A huit heures.

—Midi sonne à l'horloge, il n'est pas dans les habitudes des porteurs d'obligations d'attendre aussi longtemps...r.

—Monsieur le magistrat, j'ai cédé à une prière....

—Formulée par qui ?

—Par M. Salmon et par sa nièce.

—Est-ce vrai ? demanda M. Audoin au notaire.

—Parfaitement, répondit celui-ci.

—Nous entendrons votre déposition tout à l'heure. Quant à vous, monsieur, dès que nous aurons incrit vos noms et prénoms, vous serez libre de vous retirer.

Maurel fournit les renseignements que lui demandait le procureur de la République, puis il quitta Château-Tempête.

A partir de ce moment les interrogations des témoins semblèrent changer de nature.

Les magistrats avaient conçu un soupçon autour duquel allaient se grouper tous les détails.

Il fallut attendre pour l'interroger le retour du jeune peintre, et la liste des personnes pouvant fournir un renseignement sur les événements de la nuit était presque épuisée, quand la Colporteuse revint tenant Gaspard par la main.

L'enfant était pâle mais complètement remis de sa frayeur. M. Audoin le prit sur ses genoux et lui dit :

—Vous allez nous dire la vérité, toute la vérité, mon petit ami, comment êtes vous tombé dans le torrent, ou plutôt quelqu'un vous a-t-il poussé dans le torrent ?

Gaspard leva ses grands yeux sur le magistrat et lui répondit :

—Monsieur, après avoir répondu aux questions que vous m'avez faites tantôt, je me suis trouvé pris d'un

grand chagrin, comme si j'avais fait quelque chose de mal. Tout ce qui se passe ici me fait peur. L'idée qu'un mort était dans la maison m'effrayait. Je me sentais envie de pleurer. D'ordinaire, quand j'ai un chagrin, chacun s'empresse de me consoler, aujourd'hui personne ne fait attention à moi.... Alors j'ai pensé que je pouvais compter ma peine à quelqu'un....

—Quelle est cette personne ?

—Jean Taupier.

—Jean Taupier est du nombre des domestiques de la maison, fit Makensie.

—Je désobéissais à ma mère qui n'aime pas Jean Taupier et me défend d'aller dans l'écurie où il couche, j'étais si triste ! si triste !

—Vous n'avez pas fait figurer le nom de cet homme sur la liste de vos serviteurs, dit M. Audoin à Makensie.

—En vérité, répondit celui-ci, c'est que j'ignore s'il est mon hôte ou mon serviteur. Taupier arriva un soir ici un bâton à la main, une besace sur l'épaule, demi - mendiant, demi - travailleur sans ouvrage. Il demanda à être employé dans la maison, et Morin l'accueillit. Au bout de deux jours Taupier déclara que de vieilles douleurs rhumatismales le reprenaient, et qu'il lui était devenu impossible de travailler. Après les douleurs sont venues les fièvres. On l'a gardé par considération. Seulement Taupier inspire à ses camarades une médiocre sympathie, et j'approuve la Colporteuse de défendre à Gaspard d'aller causer avec lui.

—Enfin, vous avez désobéi à votre mère, mon enfant ?... reprit le magistrat.

—Oui, monsieur, j'avais besoin de pleurer, mon cœur était si gros ! J'entrai dans l'écurie et je m'assis sur la paille à côté de Taupier qui avait la figure tournée du côté du mur et qui ne semblait pas me voir. Le bruit de mes larmes l'éveilla, il me demanda ce que j'avais.... Alors je lui racontai tout. L'arrivée du cabriolet trainé par le cheval blanc, la découverte du cadavre..... Il paraissait bien curieux d'apprendre les détails, et m'interrogeait sans cesse. Tout à coup il me demanda : "— Les domestiques n'ont pas entendu du bruit cette nuit ?—Alors, je lui répondis :—Non, il n'y a que moi qui ai vu l'homme au manteau et au grand cha-

peau traverser la cuisine avant d'aller assassiner M. Michelin...." Il me parut que le visage de Taupier devenait tout drôle, mais il se prit à rire, et s'écria :—" Ces enfants vendraient le diable et sa peau !"—Il se mit à parler d'autre chose, de la maison, du pays, de M. Makensie, puis il ajouta :—"Petit, quel dommage que je ne puisse remuer mes jambes malades, tu regarderais par cette fenêtre d'où la vue est la plus belle de cette contrée.... As-tu jamais monté jusqu'à celle-ci ?"—Je lui répondis :—"Non ! ma mère et M. Makensie me l'ont défendu."—C'est bien, d'être obéissant, a répliqué le vieux, mais n'importe, pour une fois, tandis que le monde s'occupe du mort, cela te distrairait joliment de regarder le torrent, les bois, les nids d'oiseaux, on dit qu'il y a dans la muraille des nids par centaines. Oh ! tu peux être tranquille, je ne te trahirai pas ?...." J'ai eu tort, monsieur, mais Jean Taupier me disait le pays si beau ! Je suis monté sur une caisse, puis sur un escabeau, j'ai gagné la fenêtre sur laquelle je me suis assis, puis sans qu'il me soit possible de dire comment cela s'est fait, j'ai roulé dans le torrent.... On m'avait dit que les pierres n'étaient pas solides, j'en aurai fait ébouler une sans doute.... Cependant il me semble que j'ai reçu une rude poussée.... Je dois me tromper, car depuis plusieurs mois Jean Taupier n'a point quitté la place qu'il occupe dans l'écurie."

—Nous visiterons l'écurie, répondit M. Audoin.

La Colporteuse reprit son enfant dans ses bras.

—De tout ce que nous venons d'entendre, reprit le procureur de la République, il résulte ceci : M. Michelin est arrivé ici porteur d'une somme de soixante mille francs renfermée dans une sacoche.... Il a été assassiné ici, et la sacoche demeure introuvable.... Personne ne le connaissait....

Il est entré en voyageur en hôte ; son imprudence seule a causé sa perte, la haine n'a pu avoir aucune part dans le meurtre que nous constatons, et dont notre devoir est de découvrir l'auteur.... L'assassinat du banquier n'est pas le fait d'un ennemi. Le criminel a tué sans préméditer le meurtre. Il a tué pour voler. L'assassin avait un besoin d'argent impérieux, il a pris un couteau de cuisine, le premier venu,

puis il s'est rendu dans la chambre de Michelin et l'a tué... Une fois la sacoche mise en sûreté, il s'est demandé ce qu'il allait faire de ce cadavre. Alors, avec un horrible sang-froid il a eu le courage d'habiller ce mort, d'atteler la voiture et de placer le cadavre dans le cabriolet se fiant à la nuit et au cheval pour faire perdre les traces du crime. Nous interrogerons tout à l'heure ce Jean Taupier qui, logeant dans l'écurie, a dû être réveillé par la personne qui attelait le cheval ; mais en attendant, pouvez-vous nous expliquer, monsieur Makensie, pourquoi, au milieu de la nuit, vous traversiez cette même cuisine dans laquelle a été pris le couteau qui a servi à l'assassinat de Michelin... la parole de cet enfant ne saurait nous être suspect, et si elle se trouve corroborée par celle de Taupier..

—Quoi ! s'écria Makensie, vous m'interrogez sur ce ton, vous me demandez l'emploi de cette nuit comme si vous me soupçonniez déjà... Mais regardez-moi donc au visage, monsieur, ai-je l'air d'un bandit et d'un assassin ?

—Vous aviez besoin de cinquante mille francs, répliqua le juge.

—Alors j'ai tué pour voler ! vous formulez enfin votre conviction... c'est moi que l'on suspecte, moi ! Pour cinquante mille francs ! quand j'ai jeté trois millions dans des œuvres de bienfaisance, quand ce pays tout entier, que je le dis sans orgueil, me doit la prospérité et la vie...

—Nous savons cela, monsieur. Aussi, vous ai-je dit que toute préméditation devait être écartée... Un coup subit venait de vous frapper comme la foudre... Votre fortune s'engloutissait dans une faillite frauduleuse ; on devait vous présenter le lendemain une traite de cinquante mille francs. L'homme à qui vous accordiez l'hospitalité en possédait soixante et la pensée fatale vous est venue de vous approprier cet or... Vous ne vouliez pas tuer, peut-être, mais il vous fallait de l'argent tout de suite... Dans la crainte qu'on voie votre visage, afin de vous déguiser pour ainsi dire aux yeux de Michelin, vous reprenez dans la cuisine le manteau trempé de pluie que vous y aviez laissé... un couteau qu'un serviteur a oublié de serrer se trouve là..... ce couteau vous ne songez point encore à vous en servir, mais si Michelin s'éveille, ne faut-il pas l'effrayer... vous

montez... La courroie de la sacoche traîne sur le plancher, vous la tirez, Michelin s'éveille et veut crier, la folie vous prend, et vous frappez... Deux coups et c'est fini...

—Mon Dieu ! mon Dieu ! fit Makensie, j'entends un magistrat me dire ces terribles paroles, et je n'expire pas de honte et de désespoir... Tuer ! tuer ! Vous ne savez donc pas ce que c'est que d'avoir du sang aux mains, monsieur ? Vous croyez donc que l'on peut pour des pièces d'argent ou d'or se condamner à un remords éternel, à des nuits sans sommeil, à des jours dont le fardeau nous écrase... Ruiné, je l'étais parce que je me soumettais à ce nouveau malheur... Mon ami le sait, car j'avais rédigé mon testament, mon œuvre devait me survivre, et la douleur tombait sur moi seul... J'allais partir de Château-Tempête, laissant cette terre aux malheureux, à mes serviteurs, à mon école, à mon église..... Cinquante mille francs ! Tuer pour si peu ! quand on a remué des millions, et possédé des fortunes... Est-ce que cela est croyable, est-ce que cela est possible ?

—Ajoutez donc, monsieur Makensie, reprit Thérèse d'une voix calme et avec une grande dignité, que mon oncle m'ayant hier transmis la nouvelle de la fuite de votre banquier, je l'avais chargé, connaissant votre secret désir de vous dire que je vous acceptais pour le compagnon de ma vie, et que le contrat vous laissant la libre disposition de mes biens, vous pouviez dès ce moment en user pour le mieux des intérêts qui allaient devenir communs...

—Thérèse ! Thérèse ! dit Makensie en joignant les mains, pourquoi révéler un secret que je voulais cacher à tous...

—Parce que l'on vous accuse, Makensie...

—Ne vous compromettez-vous point en me défendant ?

—Je me grandis en ne vous reniant pas.

—Assez ! assez ! noble fille, le rêve caressé par moi s'est évanoui, et ce n'est pas après les événements terribles qui viennent de s'accomplir que j'oserai croire que vous deviendrez ma femme.. quiconque est pris dans l'engrenage de la justice y reste quand cet homme s'appelle Makensie..

—Pour moi, dit Thérèse, il n'en est

point de plus grand ni de plus noble. Je vous ai vu à l'œuvre, je vous connais, je vous admire....Devant ceux qui vous soupçonnent je vous renouvelle l'offre de ma main....devant les juges qui vous condamneraient, je demanderais encore à être votre femme. C'est notre courage à nous de n'abandonner ni les malheureux ni les proscrits.

—Soit ! noble fille, mais le devoir des proscrits est de ne point attacher à leur suite les êtres purs et bons dont ils troubleraient la vie. Vous vous êtes trompée sur mon compte, Thérèse, à l'heure où ma vie est menacée, il est temps de vous détromper.... Nous sommes au 17 août, une date fatale dans ma vie, une date qui, depuis quinze ans me poursuit comme un glaive qui chaque fois tombe et m'ensanglante.... le 17 août ! Pourquoi me débattre ? pourquoi lutter ? Je suis perdu....qu'importe que les hommes se trompent ! Dieu voit juste....messieurs, un 17 août j'ai fait naufrage, un 17 août j'ai vu mourir un seul ami..Cette fois un homme est tué dans ma maison, et m'accusez..... Soit ! je suis un assassin et un voleur ! Je n'avais qu'une tache de sang aux mains, j'en ai maintenant jusqu'au coude....Tenez, c'est assez de lutte, de misère, d'ignominie et d'angoisse....Allez vous-en, Thérèse, allez vous-en ! je veux avouer, il faut que j'avoue....

Et Makensie livide, les cheveux hérissés, regarda fixement les magistrats.

—Mais il devient fou ! s'écria monsieur Salmon.

—Allez vous - en ! Thérèse, rép. a Makensie, ne me condamnez pas au supplice de rougir devant vous....

Mais Thérèse tomba sur les genoux et cacha son front dans ses mains en murmurant :

—Je reste.

XIV

Aveux.

Les deux magistrats fixèrent un regard scrutateur sur l'homme qui, cette fois, au lieu de se défendre, allait au-devant d'une accusation.

Makensie était debout, les bras serrés sur sa poitrine, par une sorte de contraction cataleptique. Ses cheveux noirs mêlés de fils d'argent se dressaient sur son front pâle, et le spasme des sanglots refoulés crispait sa bouche. Il lui

fallut l'espace d'une seconde pour retrouver le sang-froid nécessaire avant de commencer la confession de cette existence que les deux ou trois phrases échappées à son désespoir faisaient prévoir si terrible.

Enfin sa voix reprit un timbre sourd mais égal, et il commença :

—Je ne m'appelle pas David Makensie, ou plutôt, si je puis porter ce nom je le dois au titre de citoyen américain que je dus prendre au moment où ma vie se trouva brisée par suite d'un crime involontaire... Tremblant si je rentrerais en France sous mon nom véritable de tomber sous les coups de la justice, j'ai changé de nationalité afin de conquérir le repos. Laissez-moi, messieurs, vous faire l'histoire du passé telle qu'elle se présentera à ma mémoire. J'interviendrai peut-être certains faits, soyez sûrs que je n'en altérerai aucun.... Je suis si las de l'existence que j'en arrive à éprouver une sorte de soulagement quand je songe que je n'aurai plus rien à taire, et que le châtement qui m'attend suffira à l'expiation de mes fautes.

“ Je suis un malheureux, et non pas un misérable : le sang qui tache mes mains n'a pas été versé volontairement, le crime dont le souvenir m'accable pèse sur ma conscience, et cependant jamais, jamais je ne songeais à le commettre.

“ Je suis né loin d'ici, en Bretagne. Mon père possédait une ferme dont j'héritais de droit à la mort de ma mère, mais la pensée ne me vint pas de réclamer un héritage dont mon père avait besoin pour vivre. Je le respectais trop pour le déposséder. Il m'aimait, oui, j'en ai la conviction encore aujourd'hui, il m'aimait. Ma mère avait eu sa première tendresse ; il la pleura, son deuil fut sincère, et cependant une autre femme vint prendre sa place à notre foyer. A partir de ce moment le cœur de mon père ne lui appartint plus. La belle-mère devint une marâtre, et quand elle donna un fils à mon père, je fus considéré par elle comme un ennemi, je vous le jure, messieurs, rien ne fut changé dans ma conduite à l'égard de mon père ; toute ma fortune resta entre ses mains ; je connaissais les prodigalités de ma belle-mère. Je dirai plus, j'en vins à chérir l'enfant que Dieu lui envoya. Il me semblait que ce petit être pourrait s'at-

tacher à moi et remplacer les tendresses qui me faisaient défaut ; et lui, reconnaissant, bon, ingénu, ne tarda pas à m'aimer comme je l'aimais. Certes ma belle-mère aurait dû se réjouir d'un sentiment dont son fils devait profiter à tous égards ; eh bien ! loin de le reconnaître, de le comprendre, elle essaya de le dénaturer, elle me calomnia près de mon père, et traita d'hypocrisie une affection réelle.

“ Dans sa haine contre moi, la marâtre ne pouvait comprendre que j'éprouvasse un sentiment généreux. Parce que je lui semblais de trop dans la maison paternelle elle en concluait que je devais souffrir avec peine sa présence et celle de Julien.

“ Je travaillais, j'étudiais, j'essayais de me consoler de chagrins que je devais dissimuler à mon père, en agrandissant les richesses de mon intelligence. Je supportais la vie, si je ne pouvais mieux. Un instant je crus qu'il me serait possible de trouver une amélioration à cette existence.

“ Ma belle-mère ambitieuse pour son fils, et ne voulant à aucun prix s'en séparer chercha un précepteur ; il n'eut pas le temps de devenir mon ami. Les catastrophes allaient se précipiter dans notre maison avec une rapidité tenant du vertige....

“ Je demandai la main d'une jeune fille digne de toute ma tendresse, elle me fut accordée, et quelques jours seulement me séparaient de la signature de mon contrat de mariage.... Dans cette circonstance j'étais resté fidèle à ma ligne de conduite. Loin de réclamer la ferme comme mon bien propre, et de m'y établir en maître, tolérant seulement la présence d'un père qui se détachait de moi, et d'une marâtre dont la rancune grandissait sans mesure, il fut convenu que mon père, sa femme et Julien continueraient à occuper le pavillon, que j'habiterais la ferme proprement dite.

“ J'insiste sur ces détails, monsieur, afin de vous faire bien comprendre et ma situation dans la maison paternelle, et les événements qui vont suivre.... Un mystère cruel enveloppe pour moi ce qui se passa plus tard... Encore une fois je dirai tout.... les faits que je rappele se passeront il y a quinze ans, mais vous pouvez en vérifier l'exactitude.... Quant à ce qu'il me fut impos-

sible de comprendre, peut-être en trouverez-vous le secret....

“ Un soir, les paysans vinrent tout effarés à la ferme nous annoncer qu'une grande battue serait organisée le lendemain contre un chien enragé qui venait de mordre deux personnes. Sans doute, dans les villes, la terreur est grande quand on signale la présence d'un semblable ennemi, mais dans les campagnes la frayeur prend les proportions d'une calamité, frappant tout le monde à la fois. Dans ces maisons mal closes, ces cours à peines protégées par des barrières, et où courent ensemble les enfants et le petit bétail, le ravage peut être terrible et les malheurs incalculables.

“ Je devais me mettre à la tête de nos robustes garçons de ferme et assisté par le précepteur de Julien diriger la chasse au loup.

“ Parmi les goûts que l'amour de l'étude avait développés chez moi, se trouvait celui des armes. J'en possédais de curieuse, d'anciennes de toutes provenances, et mon père se faisait un plaisir de multiplier pour moi les cadeaux de ce genre. Ces armes, objet de la curiosité de mon jeune frère pouvaient n'être pas sans danger, si je n'avais pris soin de ne jamais en laisser une seule chargée. Plus d'une fois j'avais frémi de crainte à la pensée que, profitant de mon absence, il se glisserait quelque jour dans ma chambre, afin d'y dérober un fusil dont il se servirait dans ses courses à travers les bois... D'ailleurs, je chassais peu, l'étude me plaisait plus que la poursuite d'une bête de plume ou de poil, et ces armes représentaient plutôt pour moi des phases dans l'histoire ou dans l'armurerie que des modes divers dans l'art cynégetique... Je vous en supplie, messieurs, au moment où je me dénonce comme responsable d'un malheur effroyable, jugez mes paroles, et croyez-moi, comme on croirait un mourant qui en mentant aux hommes serait si près de mentir à Dieu....”

Le malheureux s'arrêta, il posa la main sur son front humide de sucr, et reprit d'une voix plus basse :

“ Quand il fut question de la battue au loup enragé, Julien, le pauvre enfant, témoigna une folle envie d'y prendre part. Nous lui répondîmes par un refus unanime, mais à son âge

les vouloirs sont tenaces, et mon frère résolut de nous désobéir.

“ Je me souviens après quinze ans que deux semaines avant cette chasse mortelle, j'avais nettoyé toutes mes armes. Au moment de m'en servir aucune ne pouvait se trouver chargée, car je ne les confiais à personne ; quand les valets voulaient tirer une bête, ils prenaient les fusils de la ferme ; les armes de luxe ne passaient jamais par leurs mains.

“ Je rentrai prendre dans ma chambre ma carnassière et mon fusil afin de rejoindre au Calvaire le gros des chasseurs, quand j'y trouvai Julien. En se servant d'une longue échelle, il y avait pénétré par la fenêtre....Je poussai un cri de surprise et de mécontentement, mais il n'en garda pas moins dans les mains le fusil qu'il venait d'enlever de son râtelier. Dans la crainte que Julien emportât cette arme, je me précipitai pour la lui arracher ; il me la disputa, j'insistai, il s'ensuivit une sorte de lutte, soudain....Oh ! j'entends sans cesse ce bruit terrible ! soudain le fusil partit, et l'enfant tomba haigné dans son sang.

“ En ce moment l'arme se trouvait dans mes mains....Ma belle-mère, mon père accoururent....Julien tout sanglant était étendu sur le parquet, et moi penché sur lui je gardais encore le fusil fumant....—Assassin ! — me cria la marâtre.

“ Oui, elle cria assassin ! et en effet j'avais du sang sur les habits, du sang sur les mains, du sang partout....Et l'enfant râlait de douleur, Julien était perdu.... Julien était mort... mon père étendit le bras pour me maudire et je m'enfuis....

“ Assassin et maudit ! ces deux mots résonnaient au fond de mes entrailles plus encore qu'à mes oreilles....je les entendais sans fin, terribles comme la trompette du jugement....

“ Assassin ! et le sang dont j'étais inondé était celui de mon frère, de mon frère que par une fatalité épouvantable je venais de tuer au moment où je ne songeais qu'à le préserver d'un péril.... Je rencontrai ma fiancée au moment où je m'enfuyais, elle voulut m'interroger, me retenir....mais, tout était fini pour le meurtrier d'Abel, pour le fils que son père venait de maudire.

“ Je ne pensais pas, je ne pleurais pas, j'allais devant moi poussé par le

vent de la colère divine... Dans une vision terrifiante je voyais la justice, les gendarmes, l'échafaud, ou tout au moins le baign et l'exil sur une terre brûlante....Je ne songeais plus à Dieu ni à mon âme....L'ancêtrement était mon seul vœu, mon unique besoin.... Je résolus de mourir....Dieu ne permit pas que j'ajoutasse un crime à un inconcevable malheur ; au moment où j'allais demander au suicide le terme de mes épreuves, le Seigneur jeta sur ma route un homme en péril. Je le sauvai, et comme il se montrait bon, j'avouai tout....Je dis la scène de mort et celle de la malédiction, je montrai ma vie, à jamais brisée, mon avenir perdu, l'impossibilité pour moi de rester en France, et cet homme froid et rigide en apparence m'ouvrit soudainement les bras....

“—Vous serez mon frère, me dit-il : vous avez souffert, je vous aimerai.”

“ Oh ! certes, le noble cœur a tenu le serment qu'il fit à l'heure où je voulais mourir. Son amitié se fit protectrice et tendre. Il releva mon courage, il me prouva qu'un malheureux hasard avait tout conduit, que je n'étais pas coupable.... Il me répéta qu'un jour viendrait où mon père retirerait la malédiction lancée sur ma tête.... Nous partimes.... j'ai fait avec lui le tour du monde, et en moins de dix ans, pendant mon séjour en Australie j'amassai la fortune qui m'a permis de changer l'aspect de Château-Tempête... Vous le dirai-je ? d'un bout du monde à l'autre, je trainai mes remords et mon désespoir. La malédiction de mon père ne cessait de retentir à mes oreilles, et si j'avais tenté de l'oublier, la Providence se fût chargée de m'en faire souvenir.... Chaque fois que revenait cette date fatale du 17 août un malheur inattendu me frappait.... J'en attendais le retour comme une menace permanente.

“ La malédiction de mon père retentissait à mes oreilles dans le silence des nuits ; son bras étendu paraissait me menacer encore.... j'ai plus d'une fois tremblé de devenir fou. Sans l'amitié de lord Arthur je serais mort, mais cette amitié forte et consolante me sauva. Je payai ma dette en éclairant cette grande âme. En échange de la vie matérielle qu'il me gardait, je lui donnai la lumière de cette vérité qui est la vie, et pourtant.... Dieu me par-

donne l'oubli que je faisais de sa loi... A l'heure où le glaive de la justice est suspendu sur ma tête, où le crime d'hier qui m'est imputé sera châtié au lieu du crime commis que je vous révélai, je tiens à montrer ma conscience telle que le Seigneur et les hommes la verront au jour du jugement... Oui, je croyais en Dieu, oui, je sentais que la foi dans le Christ et dans son Eglise pouvait seule être le salut et la force, mais je ne pratiquais plus aucun des devoirs que cette croyance entraîne, je reprochais à Dieu des malheurs immérités. Je poussais un cri d'angoisse auquel se mêlait un mouvement de révolte. Loin d'accepter humblement l'épreuve, j'en demandais la raison. Je ne pouvais accepter le mystère de la douleur... Pardon, mon Dieu ! je le reconnais aujourd'hui, chacun des châtimens, tombant de votre main m'invitait à me rapprocher de vous, mais le fils ingrat s'éloignait davantage :—Faites éclater mon innocence, disais-je au fond de mon âme, et je reviendrai à vous !—Faites rétracter par mon père une malédiction imméritée et dont le poids m'écrase, et je tomberai aux pieds de votre prêtre... Mais mon père était loin, et les nouvelles de France ne pouvaient m'arriver. Au seul nom de mon pays je tremblais de crainte ; chaque fois qu'un journal retraçait un crime se rapprochant de celui qui m'était imputé, je frissonnais comme si l'on allait m'arrêter. Lord Arthur m'apaisait, il détournait ma pensée du passé, ils m'instruisaient, car il savait toutes les langues et toutes les sciences. Sans doute la joie de me sentir un ami était trop grande, le flot de la douleur devait monter encore, jusqu'à m'enivrer et me submerger... quelque riche que fût cet ami, j'avais tenu à me créer une fortune personnelle. Après avoir fouillé le sol et en avoir retiré assez de pépite pour être quatre fois millionnaire, je quittai mon placet et je partis avec lord Arthur pour les Indes. Nous y passâmes deux ans... Au bout de ce temps, sans maladie apparente, mon ami commença à tomber en langueur. Le séjour des brûlants pays dans lesquels s'était écoulée une partie de sa vie avait sans doute usé une santé qui semblait encore robuste. Il devina vite qu'il était perdu. A partir de ce moment, je me dis que je souffrirais trop si durant l'éternité, je me trouvais séparé de lui.

“ Son âme droite et vraiment grande devinait toutes les beautés de notre religion, je les développai pour lui, et moi qui me tenais loin de Dieu, j'en rapprochai le frère que j'allais perdre. Il mourut dans mes bras et sa dernière parole fut celle-ci :

—Herbert, ne crains rien, ton père retirera une malédiction qui pèse sur toute ta vie, espère, crois et aime...”

“ Je ramenai sa dépouille en Angleterre, comme il m'en avait prié, et, bien qu'il m'ait institué son légataire universel, je rendis à ses parents une fortune dont je n'avais pas besoin...”

“ Sans amis, et me trouvant si près de la France, je sentis un impérieux besoin d'y rentrer. J'avais prévu que je ne garderais pas la force de vieillir sans revoir mon pays ; et durant mon séjour en Amérique, je m'étais fait recevoir citoyen américain sous le nom de David Makensie. Je ne pouvais songer à revenir en Bretagne, cinq ans seulement s'était écoulés depuis la mort de mon frère, mais la France est grande, et entendre parler la langue maternelle, fouler le sol de la patrie, serrer la main des compatriotes est déjà une joie immense pour qui s'est vu obligé de s'expatrier.

“ Je cherchai longtemps dans quelle province je me fixerais, et, avant de me décider, je résolus de parcourir la France tout entière. La pente de mon esprit était devenue trop sombre pour qu'il me fût possible d'habiter les riantes plaines de la Normandie ou les chaudes campagnes de la Provence ; j'avais besoin de retrouver autour de moi la grandeur sauvage de certains sites, et d'avoir sous les yeux des tableaux capables de me rappeler le désert, ses terreurs et ses épouvantes. Le hasard m'amena ici... cette ruine occupée par les orfraies et les hiboux, ce torrent grondant au fond d'un amoncellement de roches, ces bois dans lesquels ont eût dit que la cognée n'avait jamais pénétrée, m'attirèrent. Cependant, je dois l'avouer, l'aspect du pays ne me décida pas seul, je vis dans cette contrée abrupte des malheureux paysans manquant souvent de pain noir et dont l'habitation était à peine suffisante pour leur bétail. Je me dis qu'il serait facile de devenir le bienfaiteur de ce coin de terre, de le civiliser, de l'enrichir.

“ Résolu à ne jamais me rapprocher de la Bretagne, je rêvai de créer ici un

pays ignoré de tous et où chacun serait heureux. Je fis le rêve non pas d'y être aimé, mais de devenir utile.... M. Salmon m'aïda de ses conseils et Château-Tempête fut bientôt à moi....

— Cette fois encore mon rêve fut déçu ; j'avais compté inspirer un peu d'affection, on ne ressentit guère pour moi que de la crainte. La pâleur de mon front effrayait les enfants. Les mères ne me voyant pas prier se défiaient de l'étranger, et prenaient en me voyant passer leurs nourrissons dans leurs bras. La superstition ne tarda pas à s'ajouter à une méfiance instinctive ; le Chanvreur qui est vieux d'un siècle me représenta comme un être fatal ayant fait avec Satan un pacte mystérieux. Le paysan, en dehors de son labour, ne peut se figurer les angoisses de l'âme et les tristesses sans nom ; l'on devina un remords en moi : qui dit remords pense au crime....

— Je bâtis une église dans laquelle pas une prière, peut-être, ne fut dite pour mon bonheur.

— J'élevai une école et chaque enfant qui y apprit à lire se demanda de quel nom il pouvait m'appeler.... Je savais tout cela, je le supportais sans me plaindre ; je continuai à soulager les hommes plus qu'à les aimer..... Si, malgré moi pour ainsi dire, quelques-uns de ceux qui me suivaient des yeux depuis dix ans étaient devenus mes amis.... Salmon, Guillaume, vous avez fait pour me consoler tout ce qui était en votre pouvoir, et si vous n'avez réussi à me rendre ni l'espoir ni la croyance, ce que Dieu ne permettait pas que l'enfant maudit retrouvât la paix.

— De quelque nom que vous vous appelez, je reste ce que je fus pour vous, dit le notaire en tendant ses deux mains au maître de Château-Tempête.

— Et moi ! et moi ! ajouta Guillaume, croyez-vous donc que cette confession soit de nature à me faire vous retirer mon affection ? Un malheur pèse sur votre vie, mais non pas un crime.... Pourquoi, lors de votre retour en France n'avez-vous pas eu le courage d'aller jusqu'en Bretagne ?... Vous vous seriez caché des étrangers, si vous craigniez la justice, mais vous vous seriez traîné aux pieds de votre père, pour le prier de rétracter une parole terrible lancée sur vous dans un moment de violent désespoir....

— Makensie, fit M. Audoin, ce que vous dit M. Guillaume est juste, pourquoi ne pas tenter d'obtenir votre pardon ? votre père, sans doute, ne vous l'aurait pas refusé....

— J'ai craint surtout de voir Lazarine.

— Votre belle-mère ?

— Oui.

— Croyez-vous donc qu'elle vous eût vendu ?

— J'en suis certain.

Thérèse qui avait écouté à genoux le récit d'Herbert, se leva, et, le front haut, le regard brillant la voix grave, elle lui tendit la main en répétant :

— Quand vous le voudrez, je serai votre femme. Je crois tout ce que vous venez de dire et je n'éprouve qu'un désir, celui de vous consoler.

Les magistrats demeurèrent un moment silencieux.

— Que décidez-vous ? leur demanda Herbert.

— Relativement au drame qui s'est passé en Bretagne ?

— Oui, monsieur.

— Rien encore.

— Vous le voyez, je m'accuse....

— Cela ne suffit pas.

— Que voulez-vous de plus ?

— Des preuves.

— Quelles preuves ?

— Celles de la mort de votre frère.

— Il vous suffira d'écrire au village.

Le procureur de la République traça deux lignes sur une feuille puis il reprit :

— N'avez-vous rien à nous dire relativement au meurtre de Michelin ?

— Rien, monsieur.

— Alors, il ne nous reste plus qu'un dernier témoin à entendre.

— Lequel ?

— Jean Taupier.

M. Audoin fit un signe à Morin.

— Allez dans l'écurie, et dites à cet homme qu'il fasse un effort, pour venir jusqu'ici.

Morin sortit, en faisant un geste équivalent à cette phrase :

— Je respecte trop la justice, pour ne pas me rendre à ses invitations, mais ce qu'elle me demande est absolument impossible à obtenir.

Dans la salle, dans la cour, le garçon de ferme trouva les voisins, les curieux, dont le nombre grossissait d'heure en heure. Les uns affirmaient avoir vu les premiers le cabriolet au cheval

blanc, les autres, répétaient qu'ils avaient toujours pensé que le maître de Château-Tempête était coupable de tous les crimes.

Debout, au centre du groupe qui profitait de la terrible situation créée à Herbert, pour l'écraser, le Chanvreur triomphait.

—Direz-vous encore que je ne suis pas doué d'une double vue? demandait-il, en secouant sa longue chevelure blanche et en dressant vers le ciel ses grands bras décharnés, qui osera maintenant douter de la science prophétique du centenaire? C'est un don, un don que Dieu m'a fait, et aussi vrai comme j'ai dit que les mains de Meksensie étaient rouges de sang, aussi vrai, toi Leloup qui sors la nuit plus que de raison, tu mourras de la balle d'un garde...

—Taisez-vous, le Chanvreur! fit Leloup avec épouvante, vous savez bien que le juge d'instruction est là!

—Toi, Frisette Frison, l'hôpital t'attend, ma fille, tu y paieras les affiquets dont tu aimes trop à te parer le dimanche... Le cimetière ne recevra jamais tes os, Ledru, le fond d'un des fossés dans lesquels tu roules lorsque tu es ivre, est assez bon pour toi... Prends garde Giblotte, on assure que tu te relèves la nuit pour déranger les bornes des champs; il peut t'arriver ce qui advint à Martinet: comme toi, il gagnait un demi-sillon sur l'un, un demi-sillon sur l'autre, à force de déranger la borne, il la plaça tout près d'un prunier. si bien qu'un jour, cueillant du fruit, il fut pris d'un étourdissement et se brisa la tête sur la pierre qu'il avait tant de fois changée de place..... Le Chanvreur voit dans les yeux de ceux qui le consultent, les morts violentes; sur le front les taches de sang ou de honte; dans le cœur, les hypocrisies! Le Chanvreur est un voyant, il a crié malheur à cette maison, et cette maison croule...

Le centenaire pris d'une sorte d'ivresse, jetait au vent ses paroles farouches. Ceux qu'il apostrophait rudement au nom de leurs vices, le regardaient avec tremblement et, peu à peu, le cercle de ses auditeurs se resserra, chacun craignant plus qu'il ne le souhaitait, d'entendre le vieillard lui prédire des malheurs ou des ruines.

Morin avait entendu une partie des paroles du Chanvreur, il haussa les

épaules, comme s'il se trouvait fort au-dessus des terreurs que pouvaient faire naître les prophéties du vieillard, et pressant le pas, il gagna l'écurie.

Elle se trouvait plongée dans une obscurité presque complète. Dans un angle, sous le ratelier dans lequel les bêtes trouvaient leur provende, était placé le lit de paille de Jean Taupier.

Le malade, le visage tourné contre la muraille, geignait et haletait. Morin le regarda avec une sorte de compassion railleuse:

—Faut secouer cela, père Taupier, dit-il, faut secouer cela. Les juges ont comme l'idée de vous interroger sur le crime.

—Quel crime? demanda Taupier d'une voix gémissante.

—L'assassinat du banquier, dame!

—Et que voulez-vous que je sache de ce meurtre un homme plein de douleurs, tremblant la fièvre, borgne pardessus le marché, qui a bien assez de songer à ses misères et d'en demander la fin à Dieu, sans se préoccuper...

—On ne vous demande pas de vous préoccuper de quoi que ce soit, Jean Taupier, vous êtes bien trop égoïste pour songer à d'autres qu'à vous-même... On exige seulement que vous vous leviez.

—Me lever, seigneur Dieu! mais je tomberais mort, si l'on essayait seulement de me soulever.

—Ah! fit Morin en se grattant la tête, comme ça, vous tomberiez mort?..

—J'en suis sûr, mon garçon, tu ne voudrais pas avoir à te reprocher le trépas d'un chrétien...

—Sans doute, mais un chrétien et vous, ça me parait deux choses diablement différentes... Et rien que pour voir, Jean Taupier, car vous êtes fûté, vous, et paresseux comme un loir et gourmand, dame! gourmand comme... Je me comprends tout seul sans faire de comparaison insolente pour... l'autre... Et vous vous dites dans votre finesse: si je me levais pour obéir aux magistrats on verrait que je peux me tenir debout, et adieu la niche à rien faire et la paille sans la gagner... Al-lons, un, deux et houp! Jean Taupier, quand je dirai trois, faudra vous tenir sur vos guiboles.

—Laisse-moi! laisse-moi, Morin! fit Taupier dont le visage prit une expression de méchanceté sournoise, laisse-

moi, et va-t-en ; si tu m'approches, je mords...

—Diable ! fit Morin, et moi qui ne serait pas assez riche pour me faire guérir à la chapelle de Saint-Hubert.

Cependant Morin fit un pas vers la litière sur laquelle Jean Taupier se tenait pelotonné plutôt qu'étendu, comme si les douleurs et les rhumatismes ankylosaient ses genoux calleux.

Le garçon de ferme se baissa afin de saisir Morin par les épaules et de le mettre sur ses jambes, mais en se soulevant, Taupier effleura de ses dents aiguës la main du fiancé de Colette.

—C'est fini de rire ! fit Morin, je vais recommander à ces messieurs de te museler.

Et Morin quitta l'écurie.

Il revint rapidement dans la salle où l'attendaient les magistrats.

—Messieurs, dit-il, Jean Taupier refuse de se lever, je ne sais pas s'il a la fièvre, et volontiers je le croirais enragé, c'est un terrible homme tout de même.

—Allons l'interroger où il se trouve ? dit le procureur de la République à M. Audoin.

—Je vous suis, répondit celui-ci.

Les deux magistrats entrèrent seuls dans l'écurie, mais comme elle se trouvait trop sombre pour qu'il leur fut possible de distinguer les traits de Jean Taupier, ils donnèrent ordre à Morin d'ouvrir le volet d'une fenêtre.

—Puisque vous ne pouvez quitter cette place, dit M. Audoin, nous voulons bien venir ici. Racontez-nous ce que vous savez du crime.

—Du crime ? rien.

—Cela ne se peut pas, puisque vous ne bougez point de cette écurie.

—Ce n'est pas d'ici que je puis voir ce qui se passe au dehors.

—Soit ! mais vous pouvez nous fournir un détail important.

—J'en doute.

—Le cheval du voyageur qui a été assassiné cette nuit avait été hier amené dans cette écurie, et placé à côté de celui de M. Salmon.

—Or, le banquier devait partir de fort bonne heure.... Ce n'est pas lui qui a attelé son cheval, donnez-nous le signalement de la personne qui, vers l'aube est entrée ici pour y prendre le cheval de Michelin.

—Je n'en sais rien répondit Jean Taupier.

—Vous êtes malade ?

—Perclus de douleurs, mes magistrats.

—Donc vous avez le sommeil léger ; il n'est pas possible qu'un homme tenant une lanterne soit venu ici dans la nuit pour y prendre le cheval, et ne vous ait pas réveillé, si vous aviez pu un moment perdre le sentiment de vos souffrances.

—Je n'ai rien vu, cependant, rien entendu.... Vous savez, au matin, mes magistrats, on s'assoupit quelquefois... pourquoi me serais-je dérangé ?

J'aurai entendu un bruit vague, mais les valets viennent souvent ici, et je n'en reste pas moins les yeux fermés.... Je ne sais rien ! rien ! pour éclairer votre conscience !

M. Audoin s'approcha de la fenêtre et se pencha au dehors.

—Oh ! fit-il, le torrent coule au-dessous de cette croisée.... N'est-ce pas de cette fenêtre que le petit Gaspard est tombée ?...

—Et je n'ai pu aller à son secours, béni enfant ! mes douleurs me clouent sur la paille, mais Dieu l'a sauvé, et je m'en réjouis avec tous.

—On me demande . on me cherche ? dit en ce moment une voix d'un timbre jeune et vibrant, me voilà, prévenez ces messieurs, je vous prie Morin....

Et Morin penchant la tête vers l'écurie :

—Messieurs les magistrats, dit-il, c'est le jeune artiste.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

Maximes et Pensées.

Les gens heureux ne se corrigent guère. Ils croient toujours avoir raison quand la fortune soutient leur mauvaise conduite.

Fuyez tout plaisir qui pourrait être suivi d'un repentir ; n'en goûtez aucun jusqu'à la satiété.

Les discours ne guérissent point la douleur ; l'amitié ne soulage les peines qu'en les partageant.

LE SOUFFLE DE LA LITTÉRATURE.



A question est de savoir si les lettres forment une profession à part, comme le barreau, la médecine ou la loi ; si l'on est homme de lettres comme on est commerçant ou militaire, ou bien si l'essence, le mérite propre, la dignité véritable de la littérature n'est pas de s'allier à toutes les préoccupations de l'esprit pour le suivre et l'animer dans toutes ses voies, et servir d'interprète à toutes ses découvertes. Je sais qu'il règne, à cet égard, dans une grande partie du public de nos jours, une opinion très différente. Il y a un certain nombre d'œuvres de l'esprit classées et comptées d'avance, trois ou quatre, pas davantage, auxquelles on attribue presque exclusivement la qualification de littéraires : Ce sont, par exemple, les poésies, les romans, les drames, tout au plus la critique, pourvu que ses dimensions et ses vues ne dépassent pas l'horizon d'un journal. Hors de là, tout autre titre est suspect, et la philosophie, l'histoire, l'éloquence elle-même cherchent vainement à trouver place dans la littérature. Il y a ainsi des sociétés littéraires où, pour être déclaré homme de lettres, il faut avoir enfilé un certain nombre de lignes rimées, ou fait dialoguer des personnages sur des planches, et il ne faut que cela. Ces conditions sont nécessaires et suffisantes pour trouver entrée dans ces bureaux, où l'on prend et volontiers même on payerait patente de littérature. Mais je me méfie instinctivement, et je crois le vrai goût avec moi, de ces distinctions si bien faites, et je ne me sens tenté de souscrire ni aux admissions ni aux exclusions ainsi prononcées. On n'est point littérateur à si bon marché, et j'en connais aussi qui méritent ce nom sans avoir mis leurs certificats en règle.

Non, la littérature n'est pas une fabrique de produits intellectuels à ranger dans une catégorie à part, comme pour une exposition d'industrie ; elle

n'est rien, si elle n'est l'ornement et l'instrument de l'intelligence tout entière. Pour être enrôlé dans son armée, il y a une condition plus simple à définir, quoique peut-être plus difficile à atteindre. Qui que vous soyez, et de quelque sujet que vous me parliez, poète ou politique, orateur ou savant, érudit ou même législateur et financier, une seule chose suffit : c'est que, touché vous-même par une vérité, vous sachiez me la rendre touchante. Sentez vivement, et puis faites-moi partager votre sentiment ; concevez fortement un sujet et sachez l'imprimer dans ma pensée en traits aussi forts qu'il est gravé dans la vôtre : il n'en faut pas davantage. Sans forcer votre naturel, vous aurez atteint le comble de l'art. Ainsi l'avocat dont la parole trahit à la fois et communique à son auditoire soit l'indignation contre l'injustice, soit la pitié pour l'infortune ; — l'antiquaire, qui, rassemblant les fûts épars des colonnes et les fragments mutilés des statues, reconstruit dans sa pensée et sait évoquer devant mes yeux le temple tout entier avec ses frontons majestueux et ses portiques où circulent les hiérophantes ou les vestales ; — le paléographe, qui, déchiffrant un manuscrit de moyen âge, me fait apercevoir dans sa cellule nue, à la lueur d'une lampe fumeuse, le moine qui a charmé ses veilles en en traçant les caractères : — le naturaliste qui appelle au jour les gisements enfouis du sol et promène mes regards sur une terre vide d'hommes et parcourue par des monstres sans nom ; que sais-je ? l'économiste même qui, opérant devant moi, l'anatomie du corps social, me fait toucher au doigt les canaux par lesquels circulent les sacs nourriciers de la richesse d'un peuple ; en un mot quiconque, traversé ou possédé par une idée, a fait passer de son âme à la mienne soit l'émotion, soit la lumière, celui-là a été touché du souffle de la littérature sans même en chercher le renom ou en soupçonner l'existence. Celui-là, ne fût-ce qu'un jour dans sa vie, a embrassé la muse, qui ne laisse même pas toucher le bord de sa robe par tant d'écrivains de métier, occupés trente années durant à couvrir de phrases sonores le néant d'un cerveau vide et d'un cœur sec.

ALBERT DE BROGLIE.

L'OISEAU CAPTIF.

MÉLODIE.

Paroles de M. Hippolyte GUÉRIN.

Musique de Paul HENRION.

Andante.

PIANO. *p*

grazioso.

Prends, pe-tit oi-seau, ce que je te don-ne, dit l'enfant

à son pri-son-nier, du gâ-teau pour ta faim mi-gnonne, a-vec le su-cre qui foi-

rall. *rall.*

sonne, et du frais printin printa-nier, Ah! ré-pond tout en pei-ne,

rall. *rall.*

rall.
 Ah! répond tout en peine, le re-gard - - - - - at-tris-té:

tristement. *rall.* *rit.*
 J'ai mon grain dans la plai - - ne, rendez-moi, ah! rendez-moi ma li-ber-té!

II.

Je sais des chansons, qu'il te faut apprendre,
 Dit l'enfant à son prisonnier,
 Des chansons, que par ta voix tendre,
 Il me sera si doux d'entendre,
 Sous l'azur du ciel printanier.
 Ah! répond tout en peine, (*bis.*)
 Le regard attristé:
 J'ai mes aï... dans la plaine,
 Rendez-moi, ah! rendez-moi ma liberté!

III.

Tes jours seront beaux, tes nuits seront belles,
 Dit l'enfant à son prisonnier,
 J'apporte au sommeil de tes ailes,
 Des fleurs et des mousses nouvelles,
 Qu'embaume un parfum printanier.
 Ah! répond tout en peine, (*bis*)
 Le regard attristé,
 J'ai mon nid dans la plaine,
 Rendez-moi, ah! rendez-moi ma liberté!

Histoire.

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR

LA FONDATION DU

SEMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES,

PAR

A. L. DESAULNIERS.

—
ORIGINE, FONDATION ET PROGRÈS.

I.

Son Origine.



PRÈS que Trois-Rivières fut devenu le siège épiscopal du nouveau diocèse de ce nom (1852), l'idée de travailler activement à la fondation d'un Collège en cette ville, qui plus tard serait le Séminaire diocésain que chaque évêque doit avoir sous sa surveillance immédiate, me poursuivait, lorsqu'enfin une occasion favorable sembla se présenter pour y intéresser l'opinion publique. C'était au mois de février 1859.

Dans une série d'articles que je publiai dans l'*Ere Nouvelle*, sous la signature : *Un Père de Famille*, et plus tard sous ma propre signature, je m'efforçai à prôner les avantages qui résulteraient pour le public de l'établissement d'un Collège à Trois-Rivières ; toutefois, un assez grand nombre demeurèrent indifférents à ce mouvement, n'ayant pas foi en la réussite d'un tel projet, surtout à la porte d'un Collège établi depuis déjà longtemps et qui n'avait cessé de rendre d'importants et précieux services au pays et aux lettres.

Quoiqu'il en fut, l'idée fit son chemin, et au mois de février 1860, un Comité laïc fut formé avec l'intention que chacun de ses membres disparaîtrait au fur et à mesure que l'Ordinaire présenterait et nommerait un membre

du Clergé pour en former une Corporation particulière et permanente.

Feu l'hon. J. E. Turcotte fut chargé de s'adresser au gouvernement pour obtenir l'usage du Platon et des vieilles Casernes durant quelques années, et de faire passer un Acte pour l'incorporation du susdit Collège, lequel fut en effet passé durant la Session et sanctionné le 19 mai 1860.

II.

La Fondation.

A la première assemblée des membres de la Corporation laïque (1), l'hon. M. Turcotte fit rapport qu'il avait obtenu du gouvernement le Platon et les Casernes pour l'usage de l'Institution, ainsi qu'un octroi suffisant pour rencontrer les dépenses des premières années.

Mgr. Cooke, de son côté, s'engageait de prendre le Collège sous sa protection et de pourvoir au personnel ecclésiastique.

On se mit donc de suite à l'œuvre pour réparer et améliorer les bâtisses et appartements nécessaires, et durant l'été le tout fut mis dans un état très confortable pour y recevoir les professeurs et les élèves au retour des vacances.

Le Rev. Messire Joseph Elie Panetton fut nommé Directeur du Collège, et il lui fut adjoint six ecclésiastiques pour commencer l'enseignement et la discipline.

Le cours d'études classiques qui fut adopté fut celui alors suivi dans les grandes institutions de Québec, Montréal et de Nicolet.

Les premières classes régulières furent ouvertes le 3 septembre 1860, lesquelles furent fréquentées par 103 élèves.

Mgr Cooke présida à l'inauguration de l'ouverture des classes par la célébration des Saints Mystères, et il plaça le Collège sous le puissant patronage de Saint-Joseph, premier patron du pays.

Quelques années plus tard, en 1872, le Rev. Messire C. F. Baillargeon, alors

(1) Cette Corporation laïque se composait de MM. Jos. Ed. Turcotte, Geo. Stanislas Badoaux, Ant. Poletto, Ezekiel M. Hart, Petrus Hubert, Jos. Nap. Bureau, A. L. Desaulniers et D. G. Labarre, tous de la cité des Trois-Rivières.

curé de Trois-Rivières, fut appelé à faire partie de la Corporation du Collège, et bientôt on y fit l'acquisition d'une magnifique ferme située sur le côté nord-est de la rue des Champs, pour y construire un édifice plus spacieux, et qui put mieux répondre aux besoins de la ville et du diocèse. On avait compris qu'il n'était plus possible de rester plus longtemps dans la vieille Caserne, devenue trop étroite pour satisfaisable aux progrès rapides que faisait l'institution. Ce terrain avait coûté \$3,600.

A cette dernière époque, le Collège renfermait au-delà de 200 élèves, dirigés par sept Prêtres et dix Ecclésiastiques.

Dans le but de construire cet édifice, qui devait mesurer 220 pieds de longueur sur 60 pieds de profondeur, à quatre étages, une liste de souscription fut ouverte dans la ville, et le succès fut tel que la Corporation se trouva de suite en état de liquider sa dette et de songer à l'érection immédiate du nouveau Collège, en faisant faire sans délai le creusement des fondations.

Le 6 août 1872, Sa Grandeur Mgr. Laffèche, alors évêque de Trois-Rivières depuis le 3 juin 1870, bénissait et posait solennellement la pierre angulaire du nouveau Collège en présence d'un nombreux concours accouru de toutes parts.

Dans une intéressante allocution, Sa Grandeur commenta éloquentement ces paroles du psalmiste: *Nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam*; en les appliquant particulièrement à la fondation des maisons d'éducation.

Malgré le peu de ressources de la Corporation, mais qui avait foi dans les trésors de la Providence, l'édifice s'éleva comme par enchantement, aux moyens de souscriptions et de dons qui lui arrivaient de toute part, et l'on parvint ainsi à bâtir cette maison, dont le coût est d'au moins \$60,000, sans trop s'ohérer.

Pendant que les membres laïcs de la Corporation s'occupaient des soins matériels de l'institution, les directeurs de l'enseignement opéraient dans l'intérieur de profondes améliorations.

Depuis l'ouverture des classes, l'on s'était efforcé de donner à la jeunesse une bonne éducation classique, et les résultats, sous ce rapport, étaient très satisfaisants. Cependant dès 1871 l'ex-

périence avait démontré que quelques modifications étaient devenues nécessaires dans le programme des études, parce qu'un bon nombre d'élèves laissaient le Collège après quelques années seulement d'études, pour se livrer au commerce ou à l'industrie, sans y être suffisamment préparés par ce simple commencement d'études classiques, et en conséquence il fut résolu de donner une plus large part aux études commerciales et industrielles, et d'y consacrer spécialement les deux premières années du Collège. Cette réforme fut opérée sous l'inspiration et la direction du Rév. Messire C. O. Caron, Vicaire-Général, et alors Supérieur du Collège. Depuis ce temps, le Collège renferme deux divisions distinctes, formant chacune un cours complet, mais organisées de manière que l'un puisse servir de préparation à l'autre pour les élèves qui désirent couronner leur instruction commerciale et industrielle par les connaissances plus élevées du cours classique qui se trouve ainsi réduit à six années de collège, en sus des deux années d'études commerciales.

Le 14 novembre 1873, le Comité laïc s'effaça et remit entre les mains de Sa Grandeur, Mgr. Laffèche, cette institution avec toutes ses propriétés, pour en faire un Séminaire diocésain conformément aux arrangements primitifs et aux désirs des citoyens généralement.

III.

Ses Progrès.

La nouvelle administration du Collège sentit de suite le besoin de faire amender son Acte d'Incorporation, afin de le mettre plus en harmonie avec les développements considérables de l'institution.

En effet, dans la Session du Parlement de 1873-1874, l'Acte tel qu'amendé fut sanctionné le 28 janvier 1874.

Muni des nouveaux pouvoirs, désirant ardemment le bien et le progrès du Collège, Mgr. Laffèche lança un décret canonique, en date du 19 mars de la même année, par lequel il érigeait le Collège de Trois-Rivières en Séminaire diocésain, sous le nom de *Séminaire des Trois-Rivières*.

Le reste des travaux de l'édifice, ainsi que ceux de ses dépendances, progressaient assez rapidement; et les amis de l'institution, encouragés par ces succès, redoublèrent d'efforts et en-

voyèrent de toute part de nouvelles et nombreuses souscriptions, afin de donner un nouvel élan au parachèvement des bâtisses, et les mettre en état de recevoir commodément à l'automne le personnel ainsi que les élèves du nouveau Séminaire.

Bientôt après, Mgr. Lafèche établissait son domicile dans le Séminaire même, en attendant la construction d'un palais épiscopal qui se construit actuellement et dont le rez-de-chaussé est déjà terminé.

Le nombre des ecclésiastiques qui suivent les cours du Grand Séminaire est ordinairement de 30 à 40 par année, et celui des élèves du Petit Séminaire est d'environ 300 chaque année.

Le corps administratif et enseignant se compose aujourd'hui des Révérends MM. C. O. Caron, V. G., Supérieur; L. Richard, Procureur; J. B. Commeau, directeur du Petit Séminaire, N. Caron, directeur du Grand Séminaire, F. X. Cloutier, Préfet des études; H. Chapdelaine, Econome; et de MM. E. Guilbert, E. Généreux, R. Caisse, T. Lafèche, etc., Professeurs (1).

Placé sur un terrain spacieux, entouré de jardins et d'une cour de récréation avec gymnase et jeu de paume, le Séminaire offre aux élèves un séjour des plus salutaires et des plus agréables.

Tout porte à croire que cette belle institution repose maintenant sur les bases les plus solides et qu'elle ne peut que s'accroître et prospérer.

Ayant pris l'initiative de la fondation de cette grande et belle œuvre, en 1859, pour le succès de laquelle j'ai dû consacrer et mon temps et mes veilles, on ne trouvera pas à redire, j'espère, si j'ajoute que j'ai toujours suivi d'un œil attentif la marche progressive de l'institution, et que sachant que plus tard on aura à écrire l'histoire de cette fondation, je me crois autorisé, après vingt ans écoulés, de retracer ici les principaux faits et les événements les plus importants, afin de faciliter les recherches, et que j'ai pu faire plaisir aux amis de l'éducation et à ceux du Séminaire de Trois-Rivières, en publiant sous ma signature ce court mémorial dans le *Foyer Domestique*.

(1) Le prix de l'année collégiale pour les internes pensionnaires est de \$80.00; celui des internes non pensionnaires est de \$24.00, et enfin celui des externes est de \$12.00, le tout en sus des fournitures ordinaires.

Education.

LE ROLE MATERNEL

DANS

L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE.



L'ÉDUCATION est le moyen de développer les facultés intellectuelles, morales et physiques d'un enfant, conformément à certains principes, en donnant à ces facultés une direction suivie.

L'éducation est l'art de manier et de façonner les esprits; elle est pour l'esprit ce que les aliments sont pour le corps. La nourriture développe et fortifie les membres lorsqu'elle est saine et vivifiante: l'éducation donne à l'intelligence un développement heureux, à l'âme une noble énergie.

Cependant, il ne faut pas la confondre avec l'instruction: il s'est souvent trouvé que cette dernière était grande et variée, et l'éducation mauvaise. L'éducation est quelque chose de simple et de pratique qui exige peu de théorie, mais beaucoup de soins, peu de préceptes, mais beaucoup d'amour.

Elle commence au berceau, c'est donc la femme qui est la première institutrice de l'homme. Dieu lui a donné cette mission.... Mais, comme ses vingt ans ne lui donnent pas toujours l'expérience nécessaire, elle permettra à ma vieillesse d'y ajouter quelques conseils.

Voulez-vous que vos enfants soient un jour des hommes honorables et deviennent de bons citoyens, servez-vous surtout de l'influence des exemples; la sympathie naturelle de l'enfance pour sa mère rendra facile et profitable cette manière d'agir sur eux.

Que vos caresses n'aient jamais d'excès et qu'elles soient accordées à propos, comme récompense.

Donnez à l'enfant des habitudes réglées, jusqu'au moment où il pourra comprendre les exhortations et les leçons.

Donnez-lui l'idée de propriété, pour qu'il respecte celle des autres; inspi-

rez-lui la libéralité, en lui faisant prêter ou donner ce qui lui appartient.

Il ne faut rien vouloir que de juste et de raisonnable, mais le vouloir avec fermeté et sans jamais céder.

Corrigez avec calme et sérieux, ne grondez pas, ne criez pas surtout et ne frappez jamais.

Évitez la jalousie entre les enfants, en mettant le plus jeune sous la protection de l'aîné à qui le rôle de protecteur interdit tout sentiment de haine.

Faites sentir aux enfants le prix de la vérité; ne riez pas devant eux des ruses qu'ils emploient, des mensonges qu'ils disent pour obtenir ce qu'ils veulent. Déconcertez ces ruses et ne recevez leurs caresses *intéressées* qu'avec froideur.

Attirez leur confiance; obtenez l'aveu de leurs petites fautes et pardonnez-les après une morale douce; soyez toujours vrai vous-même; tous les autres intérêts doivent être sacrifiés à la vérité, tout est réparable près des enfants, sauf le mensonge.

Faites-leur bientôt connaître l'idée du devoir, l'idée de Dieu. Servez-vous de la sympathie de votre propre conviction; présentez rarement ces idées accompagnées de celle de crainte ou de punition.

Tirez parti de l'active imagination des enfants pour leurs jeux, mais gardez-vous d'en abuser en leur faisant peur, de quelque manière que ce soit.

Évitez les longs discours et choisissez le moment où l'enfant sera le mieux disposé pour lui donner des notions morales.

Faites naître chez lui le désir des bonnes actions chaque fois que l'occasion s'en présentera, et, dès les premières années, attachez-vous à inspirer le devoir plutôt qu'à le dicter.

Étudiez les premiers jeux de vos enfants, découvrez-y le germe des qualités, des talents, des vertus, des vices, des passions qui doivent un jour prendre de l'empire sur eux et entraîner leur existence. L'étude que vous aurez faite vous dévoilera peu à peu le but auquel ils tendent, insouciant et ignorant d'eux-mêmes. Si ce but doit être funeste à la société, ramenez-les, dirigez-les, sacrifiez tout pour les faire entrer dans une meilleure voie. Si ce but est glorieux et plein d'avenir, loin de comprimer l'essor qu'il veut pren-

dre, étendez et affermissiez les ailes du jeune aiglon.

Poussez plus loin votre paternelle sollicitude; examinez avec soin son étude favorite. Si l'artiste se découvre sous son crayon enfantin, si une voix déjà mélodieuse, ramène la mesure dans les joyeuses rondes, que votre enfant soit peintre ou musicien; si ses mains adroites manient avec facilité la lime et le rabot, qu'il soit simple artisan, peut-être en sera-t-il plus heureux. Mais si, au contraire, vous le voyez entraîné par un penchant irrésistible, favorisez ce penchant, faites éclore plus vite le germe caché que tant de parents font avorter, faute de savoir le découvrir.

Ce que je dis pour les pères et les mères de famille peut aussi être appliqué aux instituteurs et aux précepteurs.

Le lapidaire reçoit le diamant brut, informe, sans beauté; il le rend à la société taillé, poli, brillant, admirable à voir.

Le joailler reçoit du mineur l'or couvert de terre et mêlé à mille substances qui le cachent aux yeux. Il le fond, en enlève tout ce qui n'est pas lui et le rend à la société sous mille formes élégantes et utiles.

L'architecte et le sculpteur font extraire des carrières des blocs énormes, dont leur science ou leur art tirent des statues ou construisent des palais.

Cette science et ces talents divers ne s'exercent que sur une matière inanimée....

L'instituteur aussi reçoit des diamants bruts, de l'or mêlé d'alliage, des blocs informes; mais ces diamants, cet or, ce marbre, c'est la nature humaine; les matières à rejeter sont l'ignorance et le vice; ce joyau dont il doit compte à la société, c'est l'homme, l'homme instruit et vertueux. Son rôle n'est-il pas le plus beau? d'où vient donc qu'il n'occupe pas le rang qu'il mérite? c'est qu'il est trop souvent au-dessous de sa mission ou ne la comprend pas.

La société n'est pas injuste au fond, elle donne à chacun selon ses œuvres. Le faste, l'éclat, le faux brillant peuvent un instant l'éblouir; avec le temps elle examine et voit mieux. Alors le mérite, caché sous un modeste vêtement, est plus honoré que la sottise dorée.

H. ROUX-FERRAND.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne.



DE toutes les institutions dont le christianisme a doté le monde, celles des Frères de la Doctrine Chrétienne est peut-être une des plus magnifiques dans son principe et des plus utiles dans ses résultats. Savez-vous en effet ce qu'il est et ce qu'il fait, cet homme simple et bon, qu'on reconnaît de loin à sa robe grossière et à son lourd manteau de bure ? C'est l'ami du pauvre, le frère du pauvre, l'instituteur du peuple, l'instrument le plus actif du progrès social ; isolé, perdu, caché aux yeux du monde, placé si bas dans la société que la société ne peut jamais abaisser assez son regard pour le chercher dans son humilité, le Frère de la doctrine chrétienne y brille pourtant ; il y respire, il y rayonne, et plus il fait d'efforts pour se dérober à tous les regards, plus il se relève par le bien qu'il fait. C'est lui, en effet, qui arrache chaque année au vice et à l'oisiveté tous ces pauvres enfants du peuple, qui vagabondaient jadis dans nos rues et sur nos places publiques, pour les former à la science et à la vertu ; c'est lui qui sème de bonne heure dans ces jeunes cœurs la crainte de Dieu, le respect des parents, l'amour des semblables, et tous ces grands principes de morale qui font la vie des peuples ; il sacrifie ainsi les plus belles années de sa jeunesse, il use toute sa vie à dégrossir les intelligences les plus grossières, et cela dans le seul but de plaire à Dieu et d'être utile aux hommes.

Remarquez que le Frère de la doctrine chrétienne fait plus, pour le bien de la société, avec la seule crainte de Dieu et sa vertu, que tous les réformateurs philosophes, philanthropes, économistes ou utilitaires, qui encombrant nos tribunes publiques et nos carrefours, et parlent à tous propos de la misère et des souffrances du peuple.

Comme le prêtre, le Frère de la doctrine chrétienne tient tout à la fois au monde religieux et au monde social ; au monde social, par le peuple dont il est l'instituteur-né ; au monde reli-

gieux, par ses vœux et par ses fonctions ; il porte presque l'habit du prêtre, mais plus modeste, plus grossier, plus humble cependant, pour montrer l'infériorité de sa mission. Le prêtre, en effet, marche le premier dans la hiérarchie religieuse. Toute puissance ne lui a-t-elle pas été donnée dans le ciel et sur la terre ? Il absout au nom de Dieu, il fait descendre le Christ sur l'autel ; il parle aux hommes, à toute l'humanité par un immense enseignement ; le Frère de la doctrine chrétienne ne s'adresse qu'aux plus pauvres parmi les pauvres. Admirable vocation ! sublime effort, que celui de pouvoir s'élever jusqu'à servir les plus petits ! Servir les pauvres, c'est régner.

Aujourd'hui, depuis que le peuple de l'Europe est souverain, et que cette souveraineté a été proclamée un principe, un dogme, nous avons vu, là, toutes sortes de parodies de cette parole du christianisme. De toute part s'est élevée une classe de gens qui se sont posés partout, dans leurs paroles et dans leurs écrits, les très humbles serviteurs du peuple ; on a pu lire alors dans les revues et dans les journaux, de magnifiques amplifications sur la grandeur du peuple ; où abondaient des phrases comme celles-ci : "C'est un honneur insigne que celui de servir le peuple ; Travaillons donc pour le peuple ; c'est une mission sublime à laquelle on ne saurait employer trop de courage, de force et de dévouement pour en être digne : il faut s'y être préparé longtemps par la vertu, par l'abnégation et les sacrifices." Certes, nous sommes parfaitement de l'avis de ces nouveaux instituteurs du peuple ; malheureusement jusqu'ici, nous avons été payés pour ne pas croire à leur franchise et à leur désintéressement ; leurs intentions ont été démasquées et se sont révélées à tous les yeux par d'effrayantes lumières. En général, nous croyons peu aux dévouements en paroles qui se paient en bon écus. L'égoïsme n'est-il pas aussi un dévouement ?

Pour enseigner le peuple, il faut d'abord le comprendre dans toutes ses idées et dans tous ses instincts ; être peuple soi-même par la chaleur des sentiments et des convictions ; vivre avec le peuple et comme le peuple, ne pas craindre d'être pauvre, de s'humilier et souffrir avec lui ; l'aimer enfin

de cet amour sans mesure dont Dieu a aimé le monde.

Cet idéal de l'inscriteur du peuple, où le trouverons-nous réalisé ailleurs que dans le Frère de la doctrine chrétienne ?

Le Frère de la doctrine chrétienne s'engage par vœu à rester pauvre toute sa vie ; à n'avoir, à ne posséder jamais rien ; il est mal vêtu comparativement ; il immole sa volonté et sa liberté ; il renonce à toutes les joies, à tous les plaisirs, à toutes les dignités de ce monde ; il fait vœu de chasteté : par conséquent pour lui pas de mariage ; jamais il ne sera initié aux joies de la famille ; sa famille à lui, c'est le peuple, ce sont les pauvres !

Le Frère de la doctrine chrétienne vit dans le monde, mais ne s'y donne pas. C'est, au contraire, dans la solitude de l'âme, dans les abstinences et dans cette vie toujours sous l'œil de Dieu, qu'il puise cette force capable de briser le fer et de fléchir l'acier, et cette plénitude de charité dont il a besoin pour accomplir sa tâche. C'est là, il faut le dire, de ces prodiges de foi et de vertu qu'on ne trouve que dans le christianisme. Mais aujourd'hui, dans notre siècle si préoccupé de petites choses, de petits intérêts et de misérables ambitions d'un jour, siècle d'avocasserie parlementaire et de tracasserie politique, où les plus hautes questions ne vont jamais au-delà d'une question d'argent ; qui est-ce qui pourrait croire encore à ces désintéressements sublimes ? Les grandes actions morales ne sont plus à notre taille ; tout ce que nous savons des Pères de l'Église et de nos solitaires chrétiens, ces héros de la vie intérieure, nous paraît aujourd'hui impossible, et comme des œuvres de géant. Il y a véritablement que la foi qui ait pu enfanter ces âmes d'or et de diamant, qui jettent de l'éclat sur l'Église et sur le monde.

L'enseignement des écoles chrétiennes a, selon nous, toutes les conditions du véritable enseignement populaire ; il est simple, abrégé, clair, substantiel, fort, facile à résumer, et, avant tout et pardessus tout, morale et religieux : c'est là ce qui fait sa prospérité sur tous les autres enseignements populaires.

Pour ne parler que de la France, disons de suite que son malaise social a sa principale cause dans le vice de son

éducation publique ; telle qu'elle est aujourd'hui, en France, elle ne produit que des esprits inquiets et remuants, qui, se trouvant mal à l'aise dans la société, l'agitent et la bouleversent jusqu'à ce que leur ambition ait trouvé le moyen de s'y ouvrir une issue.

Vous voulez réformer la société ? leur dirons-nous, commencez d'abord par moraliser les masses ; et comment les moraliserez-vous, si ce n'est par un solide enseignement appuyé sur la morale et sur la religion ?

La morale et la religion sont donc les deux arcs-boutants des sociétés. Parlez au cœur du peuple avant de parler à son imagination ; parlez à son esprit au lieu de parler à ses passions ; donnez-lui enfin d'invariables principes, appliquez-vous surtout à développer en lui l'instinct des belles et grandes choses, l'amour du bien, du bon et du vrai, et vous aurez mis en ses mains les seules armes assez fortes pour ne pas ployer plus tard dans les luttes de la vie, où combattent si souvent la misère et les besoins.

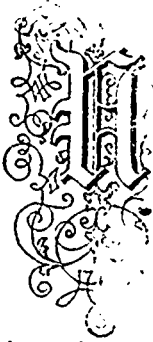
Le Frère de la doctrine chrétienne fait-il autre chose que de mettre tous ses efforts du côté du bien contre le mal, de la lumière contre l'ignorance, de la vérité contre l'erreur ?

On disait autrefois, et l'on dit peut-être encore aujourd'hui, en voyant passer dans nos rues un de ces hommes vraiment admirables : *C'est un frère ignorantin*. En attendant, l'ignorantin poursuit son œuvre de régénération sociale. Le père lui doit les vertus, le bon cœur et l'intelligence cultivée de son fils : l'enfant lui doit tout ce qu'il est, la société lui doit l'ordre ! — Envoyez-en donc partout, couvrez-en le monde ; que pas une grande ville, que pas un village n'échappe à l'action civilisante de ce précieux enseignement ; que ces hommes se multiplient, qu'ils forment une sainte phalange, pour l'instruction du peuple !

Déjà tombent de toutes parts les vaines récriminations, les préjugés, et les systèmes étroits, devant l'œuvre glorieuse de ces Frères, vrais civilisateurs sous la bure, homme de foi, d'abnégation, de sacrifice, de vie intérieure, d'obéissance et de résignation absolue, à qui il était temps enfin de rendre la place qu'ils doivent occuper dans l'admiration et dans les justes respects du monde !

S. D.

PALMES ACADÉMIQUES.



OUS lisons dans le dernier numéro du *Journal Général de l'Instruction Publique*, de Paris, ce qui suit :

Distinctions Honorifiques.

Par décret du 10 Novembre 1879.

Sont nommés officiers d'Académie :

M. l'abbé Provancher, auteur de grands traités d'histoire naturelle et du journal le *Naturaliste*, (Canada.)

M. l'abbé Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, (Canada.)

Tout en offrant nos plus cordiales félicitations aux deux savants abbés, — dirons-nous avec la *Minerve*, — nous sommes heureux de pouvoir constater que le mérite de nos hommes de lettres est justement apprécié des savants français.

Honneur à M. l'abbé Provancher qui s'est si noblement et si énergiquement consacré au développement de l'histoire naturelle du pays.

Honneur à M. l'abbé Verreau pour ses persévérantes et consciencieuses études sur l'histoire du Canada.

Ces hautes distinctions honorifiques sont la juste récompense du véritable mérite, en même temps qu'elles sont un honneur pour la province de Québec. C'est la manière la plus délicate pour la France de renouer connaissance et amitié avec ses enfants trop longtemps délaissés du Canada.

HOMMAGE AU MÉRITE.



R. J. M. LEMOINE, de Spencer Grange, Québec, président de la *Société Littéraire et Historique de Québec*, a été nommé délégué régional à la Société Ethnographique de Paris. Cet honneur, conféré par les savants de notre ancienne mère-patrie à un descendant de l'une des plus anciennes familles du pays, ne peut que réjouir tous ceux qui s'inté-

ressent à notre progrès national. M. LeMoine tient par sa naissance d'un côté à la France et de l'autre à l'Angleterre. Il représente donc les deux principaux éléments qui composent notre société en Canada.

I

La Société Ethnographique de Paris est très remarquable et très-puissante. Elle est en rapport avec les savants les plus distingués de toutes les parties du monde. Elle fut fondée par le gouvernement français, et son centre d'opération est à Paris. Elle compte des membres et des délégués en Algérie, Autriche, Italie, Alsace-Lorraine, Bavière, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Angleterre, Egypte, Finlande, Grèce, Hesse-Hollande, Hongrie, Indes, Iles Ioniennes, Japon, Luxembourg, La Plata, Maroc, Mexique, Norvège, Pérou, Pologne, Portugal, Prusse, Roumanie, Russie, Suède, Espagne, Suisse, Turquie, etc.

L'archéologie, l'histoire, la paléontologie, la géographie, l'origine des races, le recensement des pays étrangers, tels sont les principaux sujets des travaux de l'institution ethnographique.

Une société de ce genre, composée d'hommes éminents des deux hémisphères, doit avoir une influence considérable dans la sphère de ses attributions qui sont l'étude et la description des différents peuples, de leur origine, de leurs costumes, etc.

Elle a pour président le comte de Sartiges, qui a succédé au sénateur Carnot, ancien ministre. La liste de ses membres contient plus de 500 noms, classés sous différentes attributions. On exige une contribution assez élevée de la part des membres à vie qui seuls ont droit de voter aux élections du bureau central à Paris ; ils ont aussi le privilège de recevoir la série complète des rapports annuels des travaux de la société, le prix de ces volumes est de 260 francs. Il y a plusieurs classes de délégués aussi bien que de membres correspondants.

Le délégué régional est le représentant des pays étrangers ; on n'exige de lui aucune contribution, sa charge étant purement honorifique. Le délégué doit faire graver pour son propre usage le sceau de la société qui doit être apposé à sa correspondance et à ses

rapports. Le délégué a droit de porter un insigne en argent, que lui fournit la société. Lors de sa nomination il doit envoyer au bureau central, à Paris, copies de quelques-uns des journaux de la localité contenant l'information de sa nomination.

Outre des écrits scientifiques et des rapports contenant le fruit de ses travaux, il est chargé de présenter par lettre officielle les membres de la société qui voyagent aux institutions sœurs et aux hommes marquants de sa région, remplissant ainsi les fonctions d'ambassadeur de la science. Dans une longue liste de savants inscrits sur les registres officiels on remarque, entr'autres noms, les suivants :

Louis Bastide,	Le Grand,
Le Prince Alexandre Bibesco.	Malte-Brun,
Bonnetty,	Henri Martin, de
Burnouf,	l'Académie,
Le Marquis de Croizier,	C. de Quatrefarges,
Dilham,	Le Gén. Faidherbe,
Victor Dumas,	Samuel Birch,
Duprat,	H. Bancroft,
Garoin de Tassy,	Douglass,
Le Marquis d'Her-	Sir John Lubbock,
vé de St. Denis,	Max Muller,
De Lesseps,	Probert,
	Sir John Rawlison,
	Darwin.

Les collèges, l'armée, la marine, les professions libérales, tous fournissent leur contingent.

II

M. LeMoine—dit le *Morning Chronicle* de Québec,—sur qui est tombé le choix de la société ethnographique comme son délégué régional pour Québec, fait partie de diverses sociétés littéraires, savoir, la société historique de Montréal, l'Institut Canadien d'Ottawa, la société historique et géologique de la Nouvelle Angleterre, à Boston, les Intitutions historiques et littéraires du Wisconsin.

Le nouvel honneur qui vient de lui être conféré est une marque d'estime rendue à ses talents, à son amour du travail et de l'étude. Dans ce siècle positif, les aspirations des littérateurs sont souvent étouffées parce que les rétributions sont fort minces.

Nous devons donc accueillir avec fierté et satisfaction cette marque

d'honneur conférée à l'un de nos concitoyens, parce que de telles distinctions étant rares, elles doivent être d'autant plus hautement appréciées par ceux qui sont assez heureux pour les recevoir.

Nos concitoyens ne manqueront pas de féliciter l'auteur de tant d'ouvrages, utiles et agréables, à propos de cette preuve de l'estime qu'on lui prête dans les pays étrangers.

III.

Nous nous associons bien volontiers aux éloges que nos confrères de la Presse canadienne décernent à M. LeMoine au sujet de la distinction flatteuse dont il vient d'être l'objet de la part d'une société aussi importante que l'institution ethnographique.

Nous savons que les hommes éminents de notre monde littéraire ont déjà fait parvenir à l'infatigable travailleur leurs félicitations bien sincères sur l'honneur qu'il vient de recevoir et qui réjaillit en même temps sur ses compatriotes.

M. LeMoine est l'un des Collaborateurs du *Foyer Domestique*.

Maximes et Pensées.

Sonder les profondeurs de Dieu est une entreprise qui met les sages de niveau avec les fous—*Scrutator majestatis, obruitur a gloria.*

Quand le plaisir est le fruit du crime, la peine est toujours la suite du plaisir.

Quelle inconséquence que d'abrèger par mille excès une vie dont on n'envisage le terme qu'avec frayeur !

Le culte sans morale fait des hypocrites ou des superstitieux. La morale sans culte fait des philosophes et des sages mondains. Pour être chrétien, il faut joindre les deux ensemble.

Si nous n'avions pas de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

Archéologie.

MONUMENT

DE

WOLFE et MONTCALM,

A QUÉBEC.



CE Monument, élevé dans le Parc ci-devant appelé le *Jardin du Fort*, à Québec, rappelle les héros de la glorieuse campagne de 1759.

Voici l'Inscription latine, telle que gravée sur cette imposante colonne :

WOLFE.—MONTCALM.*Mortem Virtus Communem**Faman Historia**Monumentum Posteritas**Dedit.***HUJUSCE**

Monumenti in Memoriam vivorum
illustrium,

WOLFE et MONTCALM,

Fundamentum P. C. Georgias Comes de
Dalhousie,

In Septentrionalis Americae partibus,
Ad Britannos pertinentibus,

Summam Rerum administrans;

Opus per multos annos prætermissum
(Quid duci egregio convenientius?)

Auctoritate promovens, exemplo stimulans
Munificentia fovens

Die Novembris XV^a A. D. MDCCCXXVII,
Georgio IV Britanniarum Rege.

Nous traduisons comme suit cette
épitaphe :

WOLFE.—MONTCALM.

LE COURAGE LES AYANT RÉUNIS DANS
UNE MORT COMMUNE,

L'HISTOIRE LEUR DONNERA UNE
ÉGALE GLOIRE

ET LA POSTÉRITÉ UN MÊME TOMBEAU.

CE

Monument à la mémoire des illustres

WOLFE et MONTCALM,

Fut élevé par George, Comte de Dalhousie,
Gouverneur-Général

Des Possessions Britanniques dans
L'Amérique Septentrionale.

Il appuya de son autorité, stimula par son
exemple,

Et favorisa par sa munificence

(Quoi de plus digne d'un illustre Gouver-
neur?)

Cette entreprise longtemps différée,

XV Novembre 1827,

Sous le règne de

George IV, Roi d'Angleterre.

HAUTEUR

DE

Quelques Monuments Remarquables.

	Pieds.
10—La plus haute des Pyramides d'Egypte.....	150
20—Le Clocher de Strasbourg.....	437
30—La Tour de St. Etienne de Vienne (Autriche).....	424
40—Notre-Dame d'Anvers (Belgique)	420
50—Coupole de St. Pierre de Rome..	406
60—La Tour de St. Michel à Hambourg (Prusse).....	400
70—Clocher neuf de la Cathédrale de Chartres (France).....	342
80—Eglise de St. Paul de Londres (Angleterre)	338
90—Le Dôme de Milan (Italie).....	335
100—La Flèche des Invalides (à Paris)	323
110—La Balustrade des Tours de la Cathédrale de Reims (France).	252
120—La Tour de St. Ouen de Rouen (France).....	250
130—Le sommet du Panthéon de Paris.....	243
140—La Balustrade des Tours de N.D. de Paris.....	203
150—Tour de la Cathédrale de Troyes (France).....	173
160—La Colonne de la Place Vendôme (à Paris).....	132

Bibliographie.

Annuaire de Ville-Marie, par L. A. HUGUET-LAROUX, chevalier et Maître-ès-Arts, de Montréal.



OUS accusons réception de la 1ère et 2e livraison du second volume de l'intéressante publication ci-dessus désignée.

L'*Annuaire* renferme des données du plus haut intérêt touchant l'*Hôtel-Dieu* et l'*Hôpital Général* (Sœurs Grises) de Montréal, suivi de recherches archéologiques et statistiques sur ces deux institutions catholiques, et d'un précis d'histoire sur chacune d'elles.

Cette publication, qui mérite si hautement l'encouragement public, est en vente à Montréal chez MM J. Chapleau et fils imprimeurs et relieurs, No. 31, rue Cotté.

Bernadette Soubirons, (Sœur MARIE BERNARD.) Abrégé de sa Vie, par M. l'abbé H. R., jolie brochure de 36 pages. Prix : 5 cents chaque, franco; la douzaine, 40 cents, chez J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Éditeurs, Montréal, 12 et 14 Rue St. Vincent.

Vu le grand succès qu'a obtenu M. Henri Lasserre par son ouvrage intitulé "Vie de Bernadette, Sœur Marie Bernard" MM. J. B. Rolland & Fils se sont empressés de publier un abrégé de la vie et de la mort de Bernadette "Sœur Marie Bernard" par l'abbé H. R., sachant que ce petit volume serait le bienvenu dans toutes nos familles chrétiennes; d'autant plus que cet ouvrage a l'avantage d'être à la portée de toutes les bourses.

Le type exquis de Bernadette, les épisodes de son enfance, son rôle et son témoignage dans l'histoire de Notre-Dame de Lourdes, les mille anecdotes de sa vie religieuse sont présentés au lecteur avec un charme incomparable mis au service de la vérité.

La lecture de ces pages doit, nous n'en doutons pas, redoubler la confiance en Notre-Dame de Lourdes.

Variétés.

LE FOYER

Souhaite JOIE et PROSPÉRITÉ

A tous ses amis.

1er Janvier 1880.



QUAND le *Foyer Domestique* parviendra chez nos abonnés, l'année 1879 aura cessé d'exister. L'aurore du nouvel an, comme d'ordinaire, aura su inspirer les bons souhaits, les visites amicales; aussi profitons-nous de cette ancienne coutume pour formuler ici nos souhaits de bonheur et de prospérité à tous les amis de notre publication. Nous prions le Ciel de les bénir dans leurs affections les plus chères, et de faire prospérer leurs légitimes entreprises.

Aux vieillards comme aux jeunes gens, aux pères comme aux mères de famille, nous leur souhaitons une *bonne et heureuse année!*

Empruntant la lyre d'un poète canadien (1), nous résumons comme suit nos vœux de bonheur et de sainte allégresse :

Ce jour d'épanchement que nos aïeux chérissaient,
Où tout parlait d'amour, les amants s'avouaient.
Où les parents joyeux bénissaient leur famille,
Quand tombés à genoux le fils avec la fille
Juraient à leur papa leur amour enfantin,
Heureux d'être bénis de sa si tendre main!

Un autre poète de redire :

Les temples sont remplis, l'encens fume et les cieux
Qu'une foi vive assiège, ont reçu mille vœux.
Je vois là-bas, au sein d'une famille chère,
Les fils respectueux aux genoux de leurs pères!
Le vieillard qui s'émue, les bénit tour à tour
En murmurant tout bas des paroles d'amour!

III.

En reportant notre pensée aux temps passés, où la gaieté répondait sur tous les fronts ses rayons d'or, écoutons parler à ce propos un de nos littérateurs

(1) J. G. Barthe, avocat, de Québec.

canadiens (2), qu'une mort prématurée a ravés aux lettres canadiennes.

" Qui n'aime point une nouvelle année ?..... Qui ne la voit pas arriver avec plaisir ?..... Elle est blanche comme la neige qui fait sa parure. On dirait une jeune fille, le front ceint d'une couronne de lys, tenant, dans une main, une branche d'olivier pour enseigner aux hommes qu'il faut oublier l'outrage et la haine et, dans l'autre, la coupe de l'amitié, afin qu'ils y puisent des sentiments tout fraternels.

Le premier de l'an a quelque chose de solennel, quelque chose qui porte à la méditation ; c'est dans la vie humaine le commencement d'un nouveau voyage, le premier pas dans une autre carrière, c'est l'abandon du passé à l'avantage de l'avenir pour celui qui pense bien ; pour celui qui, témoin de ses propres erreurs, les reconnaît, les combat et veut les ensevelir à jamais avec le temps qui s'est écoulé ; c'est aussi un jour de satisfaction personnelle, celui qui a eu l'amour de son semblable, qui a pratiqué les vertus sociales, qui a rempli ses devoirs de citoyen, jette un coup-d'œil en arrière et se réjouit alors d'avoir aimé Dieu et servi son pays : l'honneur et l'espoir d'une récompense justement méritée l'engagent ou plutôt le forcent à ne pas dévier de la route qu'il s'est déjà tracée. En Canada la piété se joint aux amusements honnêtes pour célébrer dignement ce jour.

La vieille année s'est envolée sur l'aile du temps et le cadran sonne-t-il minuit, quelle joie, quel bonheur se répandent autour du foyer domestique. On voit l'octogénaire, cultivateur paisible qui a vieilli avec l'orme solitaire qui protège son habitation contre les frimas du nord, lever au Ciel sa tête vénérable, étendre les mains sur sa nombreuse postérité agenouillée auprès de son lit et la bénir ; une larme roule sur sa joue, il éprouve de douces émotions, il embrasse tour à tour ses enfants, et ses petits enfants, leur conte avec intérêt les prouesses de sa jeunesse, ses bonnes fortunes, ses faits d'armes s'il a été à la guerre ; comment il a acquis et conservé le champ qui les a vu naître et finit par les exhorter à suivre son exemple afin d'être heureux et atteindre son âge.—C'est la mè-

re affligée qui oublie son chagrin pour ne voir dans un fils unique que son bonheur et sa propre consolation ; elle le presse contre son sein, lui parle de sagesse, de morale, des vertus de son père et lui promet un avenir riant s'il répond à ses bontés et profite de ses leçons.—Dans leur modeste retraite ce sont les jeunes époux qui n'ont point encore connu la peine, que de tendres épanchements, que d'effusions réciproques, que de rêves couleur de roses ; le tableau d'une longue vie se déroule devant eux, il n'y voient que des lueurs parce qu'ils s'aiment et renouvellent leurs serments.

Aussitôt que le son de la cloche annonce le service divin, on se hâte de se rendre en foule à l'Église, la messe commence et la dévotion s'empare de tous les cœurs. Le bon vieux curé, plein de sollicitude pour ses ouailles, se présente au prône, il regarde autour de lui, avec un visage serein et bienveillant ; il reconnaît tous ses paroissiens, ceux qu'il a consolés, ceux qui ont partagé le fruit de ses dîmes ; sa voix cassée pleine d'onction s'adresse au vieillard, à l'adulte, même à l'enfant qui a suivi sa mère sans qu'elle s'en soit aperçue—ses saintes paroles sont proportionnées aux besoins de tous, chacun l'écoute avec attention, avec ferveur, chacun prend sa part des éloges ou de l'admonition qu'il donne et se propose d'être meilleur.

Au sortir de l'église, les figures s'épanouissent, on se presse la main. On se fait mille souhaits brillants que dictent la franchise et la loyauté, puis on s'invite mutuellement à venir partager en famille un repas préparé pour la circonstance. Entrons chez le magistrat, son salon est superbement décoré pour recevoir les nombreux visiteurs qui s'empressent de lui rendre leurs hommages, il est gai et poli avec ses égaux, agréable, même bienfaisant avec ses inférieurs ; il saisit cette occasion pour régler des procès depuis longtemps commencés, apaiser de vieilles chicanes, sonder l'opinion des *Electeurs* sur certaines lois que le représentant du comté a approuvées en Chambre, tandis que son épouse, bonne et gracieuse, dit des mots obligeants à tout le monde et distribue des cadeaux aux familles indigentes mais honnêtes qu'elle protège.... Et le pauvre qui n'a pour ainsi dire qu'un haillon ne chôme-

(2) Charles LEVESQUE.

t-il pas aussi le premier de l'an, il a épargné son gain de toute une semaine pour le bien accueillir, il ne pense plus à la misère, ni aux besoins du lendemain ; il assemble sous son toit, ses amis, ses voisins les plus proches ; une veilleuse éclaire la soirée, le flacon est sur la table et le menuet commence au son du violon ; tel sont les mœurs, pleines d'honnêteté, de douceur qui nous ont été transmises par nos pères."

Les Romans Honnêtes.



NOUS croyons devoir exprimer ici notre opinion sur la lecture de certains Romans, afin de mettre en garde les familles contre le mal toujours croissant que cherche à faire dans la société les Romans publiés en feuillets ou en livres.

Ce qu'il y a de plus étonnant, de plus triste encore, au milieu de ce désordre, c'est l'indifférence avec laquelle les chefs de famille laissent entrer chez eux des journaux qui apportent les vices, les crimes et l'argot des mauvais romans ; indifférence d'autant plus inexplicable qui, chez beaucoup de ceux à qui nous le reprochons, elle est en contradiction avec leurs idées sur les résultats de ces lectures, et avec les précautions qu'ils ont prises jusqu'à présent afin d'en garantir leurs fils ou leurs filles ; il est rare, en effet, de trouver un père ou une mère à qui manquent le bon sens et l'expérience des entraînements de l'âge et du cœur, qui ne conviennent que le roman lu pour eux-même, est pour la jeunesse une mauvaise nourriture intellectuelle et morale.

Quelqu'un a dit qu'un grand respect est dû à l'enfance, cette maxime d'un poète païen, quand même le christianisme n'en eut pas fait une impérieuse obligation pour les familles soumises à sa loi, ne devrait jamais être oubliée par ceux qui tiennent à la considération de leurs enfants. Les qualités morales sont les plus belles parures de ces derniers. Or, ne seraient-elles

pas flétries, détruites même par ces romans qui pénètrent, sous la forme de journaux, dans l'intimité, sans le laisser aller, la négligence du père et de la mère de famille ? Ne dites point que ces romans morcelés n'ont aucune portée dangereuse. Ce serait une illusion bien déplorable. A quelque chose qu'il soit versé, le poison s'infiltré au fond des cœurs que vous abandonnez à ses ravages. Une connaissance prématurée des tempêtes de l'âme, des troubles, des vices, des coupables désespoirs qui en résultent, est une mauvaise initiative à la vie sérieuse qui attend vos enfants. Non, ce n'est point à cet âge qu'il convient à un père de livrer son enfant à ces périlleuses, à ces dégradantes séductions que multiplie dans ces temps-ci, la verve fantastique et divergondée de certains romanciers étrangers et autres.

Cet âge a besoin qu'on calme ses ardeurs à la fois impétueuses et candides, et on l'abandonne aux voluptueuses invitations des tableaux de la débauche ! Cet âge a besoin qu'on le raffermisse dans le culte des augustes et sublimes doctrines qui ont régénéré le monde et qui régénèrent chaque jour l'individu, et voilà qu'on le laisse se nourrir des calomnies qu'une littérature vénale multiplie à l'encontre des vertus chrétiennes ! Cet âge a besoin qu'on lui montre la femme chaste et pure, telle que Dieu l'a faite pour le bonheur de l'homme, et voilà qu'on le laisse contempler à loisir les immondes ovations qui placent des prostituées sur un piedestal, et demandent pour elles l'encens de la foule ? Cet âge a besoin d'apprendre comment on connaît tout ce qui mérite le respect des hommes, et voilà qu'il s'habitue au mépris des croyances et des grandes institutions sociales ! Cet âge a besoin qu'on lui parle de bonne foi, de loyauté, d'honneur et de dévouement, et voilà qu'il apprend que toutes ces choses ne sont, chez beaucoup d'hommes, qu'une spéculation et hypocrisie !

Sous un autre point de vue, la lecture de ces romans est encore un danger. Quelle génération tristement excentrique nous préparent ces œuvres qui les initient à l'argot des bagnes lorsqu'il faudrait les guider dans la lecture des bons modèles littéraires ! Quelles harmonieuses causeries, quels nobles sentiments en résulteront ? Croira-t-on

la jeunesse plus fortement trempée parce qu'on l'aura familiarisée avec le langage comme avec les peintures d'un sensualisme brutal ? Croyez plutôt, père de famille, les conséquences de cette éducation à laquelle beaucoup d'entre vous souscrivent impunément. Vous avez le devoir de préparer un heureux avenir à votre pays. Posez-en donc les seules bases que vous puissiez avouer, en éloignant de vos enfants des lectures qui ne peuvent produire que vices et désordres.

C'est assez sur la lecture des mauvais romans ! Mais existent-ils de bons Romans ?

Oui ! certes !

II.

C'est avec bonheur que le roman catholique existe, afin de combattre le mal que fait la mauvaise littérature au sein de la société catholique.

Les lecteurs du *Foyer Domestique* ont pu se convaincre de la justesse de notre affirmation, car depuis quatre ans nous n'avons cessé de reproduire des romans catholiques, qui ont su intéresser et édifier tout à la fois. Raoul de NAVARY, Paul FÉVAL, A. de LAMOTHE, Charles BUET, et quelques autres, sont des écrivains de premier ordre, et ont même plus de talent que la plupart de ces écrivains libres-penseurs qui font parfois un bruit à tout rompre.

Pour ne parler que du roman dont nous commençons aujourd'hui la publication, *François le Balafre*, qui est une œuvre nouvelle de M. Charles Buet, nos lecteurs verront quelle fécondité, quelle variété de pinceau, quelle vigueur de fond il y a dans les récits de ce vaillant conteur.

Tout d'abord le choix du sujet est des plus heureux ; c'est un vrai sujet historique, nous reportant en plein dans une grande époque, grande en ce sens qu'elle fut singulièrement agitée, féconde en événements dramatiques et grosses de résultats terribles. C'est de cette lutte contre l'Eglise, de ces guerres de religion que la Révolution est sortie.

À la grandeur du sujet se joint ici la beauté du caractère principal : le Balafre, c'est-à-dire le plus brave et le plus généreux des Guises. Autour de lui sont groupés les personnages que l'histoire nous donne : Coligny, Cathé-

rine de Médécis, Poltrot, Charles IX

—dit un bibliophile (1),—M. Charles Buet a tiré un parti excellent. Il a gardé de l'histoire tout ce qu'il en pouvait garder. Il a deviné, sans jamais forcer la note, ce qu'elle lui laissait le soin par lui-même,—et c'est un grand art.

“ Sur cette trame solide, il a brodé une fiction d'un intérêt saisissant. Le caractère d'Agnes, ce caractère si sympathique et si pur, est une invention délicieuse et digne des grands portraits, si bien compris, de Guise et de Catherine. Tout marche, tout vit dans cette œuvre : scènes joyeuses, scènes dramatiques se suivent avec un entrain qui ne se ralentit pas.

“ Voilà, n'en déplaise aux critiques moroses, un roman catholique, et, en même temps, un vrai roman historique, fortement étudié, très intéressant et d'une valeur littéraire réelle. J'insiste sur ce dernier point : il est d'un grand prix pour les lecteurs sérieux.”

Les Ravages du Luxe.



QUAND vous entendez dire d'un homme du monde, riche et marié : “ Il est ruiné sottement par son luxe ! ” n'en croyez que juste une partie.

Ce n'est pas lui, d'ordinaire, qui a fait sottement entrer la ruine dans sa maison, c'est sa femme, pour la plus grande part.

Il en est de même à tous les échelons de la vie sociale. On le constate mieux, toutefois, de plus éclatante manière, à l'échelon le plus élevé.

Qui domine la foule, est, en effet, dominé à son tour par l'avidité curieuse de tous.

L'homme opulent se fait construire un château où des milliers de piastres s'engloutissent, et qui est peut-être une œuvre architecturale de haut goût : le maître disparu, l'œuvre artistique reste.

Il a une écurie princière. Ses che-

(1) M. Charles Dubois, l'un des collaborateurs du *Foyer*, de Paris.

vaux sont bons coursiers et fort beaux. Ils figurent aux courses publiques. On sait que la passion du cheval entraîne à d'énormes dépenses.

S'il ouvre sa bourse pour une information d'homme constatée par la presse, admirez ce rien de misères seront soulagées par l'importance de sa bruyante et libérale souscription, imprimée dans les journaux du pays.

Le luxe masculin est donc, généralement, assez grand..... viciée par l'orgueil ou la vanité ! Et le luxe féminin, donc ?

La femme aime le luxe pour éblouir ses contemporains, faire jaunir ses pareilles, désespérer ses inférieures, ravir ses admirateurs ; mais plus encore pour la parfaite jubilation, adulation et adoration de sa personne.

Elle tient à ses équipages, certes ; mais surtout aux voitures découvertes qui permet de l'admirer dans toute la grâce de sa pose.

En peinture, elle aime, et paye au poids de l'or, son portrait très réussi par un des artistes en vogue.

En musique, elle adore celle qu'on fait chaque semaine dans son salon parce qu'elle en recueille des compliments sans nombre.

Aucune œuvre d'art ne vaut pour elle la réussite d'un costume nouveau : l'éloquence du plus grand orateur de la chambre—à supposer qu'il s'en révèle un—traitant une haute question sociale à la tribune, ne vaudra jamais celle de sa couturière lui démontrant les inappréciables avantages d'une coupe inédite.

Donner aux pauvres?...Oui, elle en aurait envie à coup sûr, surtout si cela se savait. C'est si bon la reconnaissance des indigents qui viennent dans l'antichambre prier les domestiques de remercier Madame !

Mais donner.... songez donc ?... On a tant d'emplettes à faire.... tant de promesses de fêtes à tenir... tant de toilettes à renouveler !... On donnera bientôt.... demain.... Oh ! demain sans faute. Aujourd'hui, là, vraiment, on ne saurait le faire.... les misères honteuses attendront.

Ainsi, la mode, la toilette, le plaisir, le gaspillage sans frein ont dévoré déjà le revenu d'une superbe fortune, et l'on peut se fier à ses dents mignonnes pour mordre, au premier caprice, dans le capital.

Elle n'a pas d'argent pour les malheureux, pour les orphelins, c'est mathématiquement prouvé : elle en manque pour elle-même.

A-t-elle, au moins, du temps pour ses devoirs ? Quels devoirs, d'abord ? Une femme que le luxe rongé n'a plus que des besoins

Mais ses enfants ?

Eh bien ! n'a-t-elle pas une institutrice, un précepteur?... des maîtres de piano, de dessin?... une gouvernante de toute respectabilité pour avoir soin du bébé ?

Que lui demandez-vous donc de plus ?

Mais son mari ?

Ah ! son mari, c'est bien autre chose ! Il est au club, aux courses, à la chasse. En quoi voulez-vous, je vous prie, qu'elle se juge nécessaire à la vie de son mari ?

S'il congédie son valet d'écurie, s'il renouvelle ses attelages, s'il change de tailleur, elle peut, au besoin, lui donner un avis, un conseil de bon goût. C'est même une supériorité dont elle est fière..... Il ne pèse donc que d'un poids bien léger dans l'existence de sa compagne.

Pour Madame, le luxe la réclame, l'enveloppe, la dévore !

Heureuse encore la famille si étrangement présidée qu'elle soit par la femme qui aime le luxe, quand tout se borne dans son intérieur à la dépense folle, au gaspillage vaniteux, aux concessions absurdes, au jet continu de la poudre d'or dans les yeux contemporains.

On peut dire de la femme qui a le profond malheur d'aimer le luxe, qu'elle passe le meilleur de sa vie à "poser des décors."

Elle fait de sa maison un théâtre ; elle y joue la comédie de la richesse, de l'élégance, du plaisir.

Derrière la toile, souvent c'est la misère en froc et en robe de soie ; dans le salon plus souvent encore, c'est la jalousie, la raillerie, la médisance, la calomnie, ou la haine.

CONCLUSION.

Si la désunion entre dans le ménage, comment s'en étonner ? Si les rentes médiocres s'en vont en miettes, si la déconsidération suit de près le trompeur étalage d'une prospérité feinte, quel agent destructeur doit-on mau-

dire, si ce n'est encore et toujours le luxe moderne ?

Il a gagné jusqu'au ménage de l'ouvrier, de l'artisan, jusqu'à la mansarde de la fille ouvrière, de l'étudiant.

Ce serait cependant si facile et si bon d'accepter en toute franchise la position que la Providence nous donne, et de travailler à l'améliorer sans la pailleter de clinquant.

Quelle tâche charmante et féminine : l'ordre au logis, la convenance extérieure, la considération méritée, le mari reconnaissant, les enfants élevés dans le culte du vrai.

Le mari, l'enfant, le cher foyer domestique, êtres adorés, demeure paisible ! voilà son horizon, sa joie, sa gloire. Les questions de préséance perdent toute valeur, les questions de toilettes deviennent bien mesquines, le plaisir n'a plus qu'un attrait secondaire aux yeux de la femme qui a souci de sa dignité personnelle, du renom de son mari, et de l'éducation de ses fils.

La femme qui ne se courbe pas sous le tyran du jour sait faire régner autour d'elle ce je ne sais quoi de correct, de gracieux et d'exquis qui vaut mieux que le brutal éclat du luxe : le cachet de son influence et de sa supériorité.

Mieux encore, la femme vraiment chrétienne, qui sait vers quelles sphères il faut élever son cœur pour aspirer aux seuls trésors enviés, apporte dans ce domaine personnel un degré de perfection de plus. Elle y emploie la même industrie instinctive, le même esprit d'ordre, la même générosité de sentiment ; mais elle éclaire toutes ces choses naturelles de la surnaturelle lueur qui est en même temps le guide et la récompense des âmes droites : la Foi !

Claire de CHANDENEUX.

L'Ivrognerie.

Quei immense service rendraient au pays les hommes qui, placés à la tête du gouvernement municipal des villes et villages, s'occuperaient enfin sérieusement et sans relâche de guérir cette épouvantable plaie de notre époque, l'Ivrognerie !

Que de maux engendre cette funeste

passion ! Pour ne parler ici que de ses conséquences au point de vue de la dégénérescence morale, quel plus vaste sujet d'étude pour l'échevin, pour le conseiller municipal, et même pour le législateur, dans l'Assemblée Législative de sa province. Et pourtant, personne encore, dans les conseils municipaux des villes populeuses, dans les hautes sphères gouvernementales, n'a songé à prendre des mesures radicales pour faire disparaître au plus tôt ce vice dégradant, qui cause la ruine de tant de familles et qui perd tant d'âmes pour le Ciel.

L'aspect des grandes villes n'est-il pas maintenant celui d'un immense amas de débits et de *bar-room* se succédant les uns aux autres comme les grains d'un chapelet ? N'est-on pas véritablement écœuré en lisant presque partout le long des rues cette succession d'enseignes des *bar-room* !.....

Le germe du mal qui nous tue est là ; c'est là, c'est à cet endroit de la plaie qu'il faut, tout d'abord, porter le fer rouge et cautériser d'une main ferme et sans pitié. C'est au cabaret que naissent et se développent la jactance, l'indiscipline, les habitudes cyniques, la fanfaronnade, les grands mots sonores, tant que le verre est plein et la tête montée.

C'est au cabaret que l'homme apprend à ne plus respecter l'autorité de personne, c'est là qu'il prend une désinvolture abominable de tenue et de langage. En sortant du cabaret, on se coiffe de travers et on raisonne de même, quand on ne s'attaque pas aux personnes, sur le chemin.

Le moral et le physique s'y étioilent et s'y tuent à moitié ; les bals publics, les cafés-concerts se chargent du reste.

Rien pour la santé du corps ni de l'esprit, rien que des flots de boisson ! Supprimons donc l'ivrognerie, appliquant aux ivrognes et aux débitants les peines les plus sévères. Si le peuple revenait à la tempérance, il reviendrait aux habitudes de modestie, de calme, de travail, d'ordre, de discipline, que les vapeurs malsaines des débits et des restaurants lui ont fait complètement oublier. S'il en était ainsi, toutes les familles seraient heureuses et à l'aise, et les taxes des écoles, des municipalités et des gouvernements seraient versées abondamment, et ne seraient pas, comme aujourd'hui, un épouvan-

tail à l'esprit aviné de cette classe nombreuse fréquentant les auberges.

C'est donc aux hommes de bien, à chercher les moyens pratiques de remédier à ce triste état causé par le vice de l'intempérance.

Couvent de la Congrégation.



L'occasion de la fête patronale de Sa Grandeur Mgr. DUHAMEL (fête de l'apôtre St. Thomas), les Sœurs et les Elèves du Couvent de la Congrégation Notre-Dame, d'Ottawa, avaient bien voulu convier l'élite de la société de la ville

pour lui offrir une soirée musicale donnée en l'honneur du très vénéré Evêque d'Ottawa.

La soirée fut vraiment charmante : musique excellente, jolies opérettes, chant gracieux, accords magnifiques de la Harpe artistiquement exécutés, le tout se terminant par une Adresse écrite et présentée avec cœur au vénérable Prélat.

En face de l'auditoire, sur une large banderolle bien agencée, était écrit en lettres d'or ce cri du cœur des Elèves : *Salut ! Protecteur de nos jeunes ans. Salut !*

Aux angles de la salle se trouvaient les armes de Mgr. Duhamel, et celles de l'autorité royale à l'ombre desquelles grandissent en ce pays les institutions civiles et religieuses.

Un grand nombre des amis de cette florissante maison d'éducation, au nombre desquels se trouvaient, entr'autres, lady MacDonald et Sir L. Tilly, étaient venus manifester leur sympathie pour l'Etablissement des Sœurs de la Congrégation, et à l'arrivée de Mgr. Duhamel, tout l'auditoire se leva spontanément en marque de respect et d'affection pour Sa Grandeur, que toutes les classes estiment et vénèrent.

Madame la Supérieure, de même que ses dignes auxiliaires, font les honneurs de la maison avec une grâce, une aisance et un naturel qui révèlent le secret qu'elles possèdent de préparer

ainsi pour la société des jeunes personnes capables de comprendre leur mission et de la remplir avec grâce. On comprend de suite et sans efforts que leurs préoccupations est de former des femmes capables de maintenir au foyer de la famille, lorsqu'elle s'engageront dans l'état du mariage, la pureté des mœurs et les solides vertus, de même que les devoirs parfois pénibles, mais toujours grands et sublimes, de rendre un époux heureux ; effet puissant que leur éducation favorise naturellement, en offrant à l'esprit et au cœur la part qui leur est due.

L'exécution parfaite des morceaux difficiles des grands maîtres, prouve la valeur des talents des élèves, et la supériorité des études musicales faites dans cette maison, par les soins et direction de la Sœur proposée à cette branche de l'éducation, qui est elle-même une artiste dans toute la valeur du mot.

Voici le programme de cette brillante soirée musicale et littéraire :

1o—Grand Duo (6 pianos) exécuté par Dlls. O'Connor, Marcoux, Caldwell, Brophy, St. Denis, Himsforth, Lambert, Richard, J. Ridout, Costigan, L. Ridout et M. Brannen.

2o—Grand Chœur formé de plus de 80 petites filles, intitulé : *Anniversary Welcome*, à l'adresse de Sa Grandeur Mgr. Jos. Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa.

3o—Cavatine de Meyerbeer, (Piano Harpe et Harmonium) exécutée par Dlls. O'Connor, Marcoux et St. Denis.

4o—Mélodrame : *L'Heureux Souvenir*, interprété par les demoiselles dont les noms suivent :

Madame de Felberg.....	Dlle. Catalie..
Wilhelmine.....	" Marcoux.
Marguerite.....	" Brophy,
L'Institutrice.....	" J. Côté.
L'Orpheline.....	" St. Denis.
Servante.....	" M. Pélissier

(Avec chœur de jeunes filles.)

5o—Fantaisie brillante de Czerny (4 pianos et harpe), exécutée par Dlls. Miall, Caldwell, Marcoux, J. Ridout, St. Denis, L. Ridout, M. Brannen, J. Côté. E. Lambert et Richard.

6o—Opérta : *The Rose of Savoy*, (Bordèse), interprétée par les demoiselles suivantes :

Prima Donna.....	Dlle. Caldwell.
Flower Girl.....	" A. Brannen.
Signora Theresa.....	" Marcoux.
Faustina.....	" L. Walsh.

(Ecole de couture.)

70—*Le Réveil des Roses* (Schubert), exécuté sur 6 pianos par Dllcs. M. O'Connor, E. Ridout, Caldwell, Lambert, Marcoux, Ridout, Catellier, Dowling, St. Denis, Colman, Powell et Hyatt.

80—Récitation : *Christmass Greetings*.—A. Medley.—M. J. Griffin, vers. par Dlle. Bourinot.

90—Offrande d'un bouquet à Sa Grandeur, par Dlle. May Griffin.

100—*Scots Wha Hae*, deux pianos et Harpe.

110—Hommage à Sa Grandeur : *Les Souhaits des Saisons*, interprétés comme suit :

<i>Le Printemps</i>	Dlle. Bauset.
<i>L'Été</i>	" Chrétien.
<i>L'Automne</i>	" St. Denis.
<i>L'Hiver</i>	" Colman.

120—Adresse, par Dlle. Higgins.

130—Finale.—Airs nationaux, sur Pianos, Harpes et Harmonium.

Le Mélodrame, ajouterons-nous, a été le triomphe de la soirée. Mlle. Catellier a su rendre parfaitement le rôle difficile et tout à fait sympathique de Madame de Felberg. Mlle. Pelissier, dans son rôle de domestique, a été d'un naturel constant, et sa fronde tout à fait piquante.

Mlle. Marcoux sait fort bien tirer son épingle du jeu. Les autres rôles furent également bien interprétés par Mlles. Brophy, Côté et St. Denis.

Mesdemoiselles Caldwell et Marcoux possèdent de très belles voix, et elles ont contribué pour une bonne part dans le succès de la partie musicale.

Les Quatre Saisons, qui avaient pour interprètes Mlles. Beauset, Chrétien, St. Denis et Colman, ont aussi très bien réussi, et elles ont su ajouter à leurs couronnes de roses, les lauriers que l'auditoire a su leur décerner par ses applaudissements.

Nous offrons, en terminant, nos très sincères remerciements à Madame la Supérieure, pour la gracieuse invitation qu'elle a bien voulu nous faire, en nous conviant à cette agréable soirée.

Nécrologies.

IN MEMORIAM !

O Dieu, accordez-leur un repos éternel.

Et permettez que la lumière divine brille à jamais sur eux.

Col. Isidore Hurteau, DE VARENNES.

Nous regrettons d'apprendre la mort du Colonel Isidore Hurteau, maire de la ville de Longueuil et président de la compagnie de Navigation de Longueuil. M. Hurteau était universellement estimé et sa mort cause un deuil général à Longueuil et à Montréal où il était très connu. Les pauvres surtout perdent en lui un bienfaiteur et un ami dévoué.

Il a succombé à une maladie cruelle qui le tenait alité depuis plusieurs mois. Déjà malade lors de la mort de sa fille chérie, — épouse bien-aimée de M. A. Dansereau, rédacteur-proprétaire de la *Minerve*, — il a été si péniblement affecté par cette perte douloureuse que cette mort a eu pour effet d'aggraver sa maladie et d'abrégier ses jours. M. Hurteau était âgé de 64 ans et était l'un des plus beaux types de canadiens-français de cette ville.

La douceur de son caractère, sa probité dans les affaires et sa grande piété lui avait attiré l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connus.

Condoléances.

La mort, depuis quelques mois, semble s'être acharnée à moissonner des victimes dans une de nos familles canadiennes d'Ottawa, celle de Mr. Ivanhoe Taché, député sergent d'armes au Sénat.

Depuis le mois de juillet dernier, Mr. Taché a eu la douleur de perdre trois de ses enfants (1), outre ISABEL-

(1) Gustave-Georges, âgé de 6 ans et 2 mois, décédé le 28 juillet 1879.

Marie-Louise-Lauretta, âgée de 7 mois, décédée le 29 novembre.

Etienne-Ernest, âgé de 4 ans et 10 mois, décédé le 2 décembre.

Et enfin, Isabelle-Marie, âgée de 11 ans, 4 mois et 11 jours, décédée le 6 décembre.

LE-MARIE, âgée de 11 ans et quelques mois, qui vient de descendre dans la tombe.

Nous sympathisons de tout cœur avec cette famille si cruellement éprouvée dans ses affections les plus chères, et comme notre Collaborateur a bien voulu nous communiquer les Stances de condoléances que la sympathie lui a fait adresser à cette famille, à l'occasion de sa grande infortune, nous les publions pour satisfaire au même sentiment qui les a inspirées à l'auteur

[Pour le Foyer Domestique.]

A MONSIEUR ET MADAME IVANHOE TACHÉ,
A L'OCCASION DE LA MORT DE QUATRE
DE LEURS ENFANTS.

Le sacrifice du juste est
bien reçu de Dieu, et le
Seigneur n'en perdra point
le souvenir.

(Écclés XXXV. v. 9.)

Le sort de ces enfants qui vont, avec les anges,
Orner du Saint-des-Saints les célestes phalanges,
Ne devrait point nous attrister ;
Car ceux que nous pleurons, incessamment peut-être,
S'ils pouvaient sur la terre un moment reparaitre,
Viendraient nous dire de chanter.

Ils ne sont point perdus, ces êtres chers à l'âme
Des parents, des amis, au ciel Dieu les réclame
Pour en former son plus doux chœur.
Là, priant pour tous ceux qu'ils aimaient dans la vie,
Leur joie est pure, entière, et n'est jamais suivie
D'aucune affliction du cœur.

De ceux dont Dieu vous prive, ô famille affligée !
Isabelle-Marie était la plus âgée
Et la mieux faite pour charmer.
Son douzième printemps fleurissait sur sa joue ;
Ce n'était déjà plus l'enfant qui rit et joue,
Sa jeunesse allait se former

Douée, au plus haut point, des vertus qu'on admire,
Et qui font d'une élève un brillant point de mire,
Ou le bon exemple vivant.
Isabelle-Marie eut un droit légitime
A l'admiration de même qu'à l'estime
De ses maîtresses du couvent.

Ses compagnes l'amaient. Sa figure angélique
Plaisait, de prime abord, à la plus apathique.
Qui dès lors devenait sa sœur.
Ayant reçu du ciel tous les dons en partage,
Elle semblait charmer chaque jour davantage
En donnant cours à sa douceur.

Vous l'aimiez, frères, sœurs; vous l'aimiez père mère..
Sa mort empreint vos traits d'une souffrance amère,
Vos cœurs sont abreuvés de fiel.....
Vous l'aimiez... Mais l'Eglise, aux funèbres offices,
Vous dit combien à Dieu plaisent les sacrifices :
Offrez tous les vôtres au ciel.

Amis, votre douleur n'est pas seulement vôtre ;
Elle est si grande, hélas ! qu'elle devient la nôtre.
Et que nous pleurons aussi, nous.....
A défaut de bonheur, à défaut d'espérance,
La sympathie apporte un baume à la souffrance
Où l'on prie et pleure à genoux

Mais le sort des enfants qui vont, avec les anges,
Orner du Saint-des-Saints les célestes phalanges,
Ne devrait point nous attrister ;
Car ceux que nous pleurons, incessamment peut-être,
S'ils pouvaient sur la terre un moment reparaitre,
Viendraient nous dire de chanter.

J. A. BÉLANGER.

Outaouais, 8 décembre, 1879.

L'hon M. Lemaire,

DE ST BENOIT

La mort vient de faire une nouvelle victime, en enlevant à l'affection de sa famille l'hon M Lemaire, Conseiller Législatif de la Province de Québec.

M. Lémaire appartenait à une ancienne famille canadienne dans laquelle se sont conservées nos bonnes traditions, dont il avait lui-même le sentiment à un haut degré. Intelligence élevée, d'un caractère ferme allié à un grand fond de modération, M. Lemaire a su s'acquérir, à son entrée dans le monde, le respect et l'estime de ses concitoyens, qui l'ont toujours honoré de leur confiance.

M. Lemaire a été pendant longtemps l'agent du Séminaire de Montréal pour la seigneurie du lac des Deux - Montagnes.

En 1877, M. Lemaire fut appelé au Conseil Législatif, où il sut conquérir l'estime de ses collègues.

En 1874, M. de Boucherville, chargé de former une nouvelle administration, l'appela à la présidence du Conseil, charge que sa santé dès lors chancelante le força d'abandonner.

Madame A. N. Charland,

DE ST JEAN DORCHESTER.

Les journaux annoncent la mort de Madame Aglaé Ouimet, épouse de A. N. Charland, écrivain, prothonotaire du district d'Iberville.

Madame Charland était née à St. Eustache, comté des Deux-Montagnes, le 23 juillet 1842. Le jour de sa mort, arrivée le 5 décembre dernier, elle était âgée de 37 ans, 4 mois et 12 jours. Son père, feu Louis Ouimet, en son vivant

entrepreneur et constructeur des églises de St. Athanase, de St-Alexandre et de Farnham, l'a précédé de plusieurs années dans la tombe. Sa mère, née Marie Marguerite Goulet, vit encore. Elle était l'unique fille de feu M. Ouimet, mais elle avait plusieurs frères, entr'autres, Adolphe Ouimet, écuyer, avocat, de Montréal. et professeur de droit à l'Université Laval de cette même ville.

Les restes de la regrettée défunte ont été déposées dans le charnier de St. Athanase, en attendant qu'ils soient inhumés avec les autres membres défunts de la famille dans l'église du même lieu.

Informations Spéciales.

Avis Important.

Nous donnons avis aux abonnés du *Foyer Domestique* que cette publication passe dès ce jour en d'autres mains, et que la présente livraison est la dernière publiée sous notre responsabilité.

Les abonnés qui ont payé leur abonnement pour l'année 1880, seront desservis par la nouvelle Compagnie, suivant arrangement pris, et devront recevoir la PRIME telle que promise, laquelle ne sera prête que dans quelques jours.

M. STANISLAS DRAPEAU continuera d'être l'Administrateur de la publication, sous le nouveau règne.

Qu'il soit bien entendu que nous n'avons plus rien à faire avec la publication du *Foyer Domestique*, à commencer de ce jour, et que les abonnements pour l'année courante (1880) devront être adressés à qui de droit, mais que les arrérages qui sont actuellement dûs (jusqu'au 31 Décembre 1879), ne devront être payés qu'à moi seul, et sous le plus court délai, par lettre enregistrée, autrement des poursuites seront intentées pour en faire le recouvrement immédiat.

F. A. CHABOT,
Ottawa,

Ottawa, 2 Janvier 1880.

AVIS.

La proposition que nous avions l'honneur de formuler et de soumettre à l'activité publique, dans le *Foyer Do-*

mestique du 1er Octobre dernier, et dont le but était d'augmenter la circulation de cette publication, n'a pu nous obtenir la coopération que nous recherchions, malgré l'appât de PRIMES de grande valeur alors offertes. Aussi, ce grand Concours tel qu'annoncé n'a pas eu lieu.

La troisième Prime annuelle du *Foyer Domestique*, qui est une gravure chromo-lythographique de 18 pouces sur 24, renfermant les PORTRAITS de NN. SS, les ÉVÊQUES de la Province ecclésiastique de Québec, ne sera prête que dans quelques jours. Aussitôt qu'elle nous aura été livrée, nous nous empresserons de l'expédier sans délai aux abonnés qui y auront droit.

RECRÉATIONS.

JEUX D'ESPRIT.—No. 6.

Charade.

Dans les scrutins mon premier est compté ;
Mon second monte bien la garde ;
Mais dans les chaleurs de l'Été,
A mon tout prenez garde.

Enigme.

Enfant de l'art, enfant de la nature,
Sans éviter la mort, j'empêche de mourir,
Plus je suis vrai, plus je feins l'imposture,
Et je deviens trop jeune à force de vieillir.

Logogriphe.

Je prends naissance dans les bois,
A répandre le sang je m'y tiens toujours prête ;
Et devient un petit poind,
Si l'ayant offensé, tu me tranches la tête.

Métagramme.

Lectrice, avec cinq pieds, quand sévit la froidure,
Je suis un bon remède à la saison trop dure,....
Ou, si vous aimez mieux voir autre chose en moi,
Je m'étends sur le front d'un couple plein d'émoi.
—Maintenant, de mes pieds changez le quatrième
(Ce qui cinq, d'emblée, en fait le pénultième),
Je deviens chantre ardent ou bien calme rêveur,
De l'amour pour le beau l'apôtre et le sauveur.

N. B.—Les Réponses ou Solutions aux Problèmes ci-dessus, paraîtront au prochain numéro.

RÉPONSES

aux Problèmes insérés dans notre livraison du 1er Novembre.

(Jeux d'Esprit, No. 5.)

Charade.—COUVENT.

Enigme.—RIVIÈRE.

Logogriphe.—E-C-R-I-N, C-R-I-N, C-R-I.

Métagramme.—P-O-R-P-O-N, C-O-R-P-O-N.

Problème.—La lettre A.